

**L'UNIVERSITÉ  
SYNDICALISTE**

**MAG**

**DOSSIER**

# Une jeunesse sans mode d'emploi ?

**FENÊTRE SUR**

## Enseigner en Guyane

**SUPPLÉMENT FESTIVALS**





## 36 Fenêtre sur Enseigner en Guyane

## 21 Dossier Une jeunesse sans mode d'emploi ?

## 46

Entretien avec Albert Fert



# Édito

Luc Chatel a été nommé au MEN en même temps que tombaient les annonces de 16 000 suppressions de postes pour la rentrée 2010. Coïncidence ou feuille de route d'un homme dont on connaît l'ardeur à défendre les politiques libérales ? Son prédécesseur avait, il est vrai, déjà largement sacrifié l'Éducation sur l'autel de la réduction de l'emploi public. Son passage rue de Grenelle aura aussi été marqué par la volonté d'imposer des réformes au pas de charge et une compréhension bien tardive des modalités du dialogue social. Souhaitons que Luc Chatel, modelé par son passé et sa culture de DRH, ne cherchera pas à importer à l'Éducation nationale les méthodes de management du privé ni les notions de rentabilité immédiate. L'Éducation est bien un investissement, un investissement à moyen et long terme ; elle devrait être la priorité, elle exige de penser les réformes en terme d'objectifs, de démocratisation, de consulter largement, notamment les syndicats représentatifs. Comptons sur les personnels pour faire passer ce message au nouveau ministre en agissant dès la rentrée pour refuser les conditions imposées, mener campagne avec les parents sur la question du remplacement. Luc Chatel a dit être désireux d'écouter ; le SNES a demandé à le rencontrer très vite et lui fera part des critiques que suscitent les mesures prises, des besoins en personnels, des promesses non tenues de revalorisation. Le nouveau ministre aura-t-il à cœur de défendre l'Éducation ? Par les actions menées dès la rentrée, faisons-lui comprendre l'urgence d'un changement de cap.

Bonnes vacances à tous après cette année rude et difficile.



Frédérique Rolet  
cosecrétaire générale

## Sommaire

<b>Revue de presse</b>	<b>4</b>	<b>Portrait</b>	<b>30</b>
<b>30 jours</b>	<b>5</b>	• Clarika : auteure et interprète, légère et engagée...	
<b>Courrier</b>	<b>6</b>	<b>Catégories</b>	<b>33</b>
<b>Débat/opinion</b>	<b>8</b>	• Hors-classes	
• Gestation pour autrui		• Temps partiel	
<b>Actualité</b>	<b>10</b>	• Assistants d'éducation	
• Préparer la rentrée syndicale		<b>Fenêtre sur</b>	<b>36</b>
• 16 000 emplois supprimés dans l'éducation		• Enseigner en Guyane	
• Le point sur les dossiers d'actualité		<b>International</b>	<b>38</b>
• Reportage au collège Saint-Fons		• Coopération internationale	
• Retraites : nouvelles annonces		• Un congrès européen pour les services publics	
• Sécurité : l'avis des CPE		<b>La direction nationale du SNES 2009-2011</b>	<b>40</b>
<b>Droits et libertés</b>	<b>17</b>	• Résultat des élections internes	
• Lancement du RéSEL		• Composition des nouvelles instances	
<b>Éco/social</b>	<b>18</b>	<b>Expression des courants de pensée</b>	<b>44</b>
• C comme Crise		• UA	
• Alerte sur les statistiques		• EE	
<b>Dossier</b>	<b>21</b>	• PRSI	
• Une jeunesse sans mode d'emploi ?		• Émancipation	
<b>Métier</b>	<b>28</b>	<b>Culture</b>	<b>46</b>
• Disciplines en danger		• Livres-revues	
• Brevet		• Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions	
• Maths en Seconde		<b>Entretien</b>	<b>52</b>
• MGI		• Albert Fert	

## CRISE

# Le rouge est mis

**Les Echos** 12 juin 2009

### TOUS LES CLIGNOTANTS SONT PASSÉS AU ROUGE

Le recul brutal de l'activité économique a des conséquences spectaculaires sur le plan social, qui ne se limitent pas à la flambée du chômage. [...] **L'emploi salarié en chute libre.** Les mauvaises nouvelles se succèdent. En 2008, la France avait détruit entre 68 000 et 100 000 emplois, selon les indicateurs. Au premier trimestre de 2009, la chute des effectifs salariés dans le secteur privé se monterait à 175 100 selon Pôle emploi, à 187 800 selon l'INSEE et à 236 000 selon l'ACOSS, d'après les statistiques publiées hier. L'estimation de la baisse varie entre 1,1 % et 1,6 % (les champs observés sont légèrement différents).

Du jamais-vu. [...] **Les heures supplémentaires touchées à leur tour.** Jusque-là étonnamment épargnées par la crise, les heures supplémentaires ont commencé à en subir les conséquences au premier trimestre. Selon les statistiques publiées en mai par l'ACOSS, un volume de 165 millions d'heures a été effectué, soit une baisse de 11 % d'un trimestre sur l'autre et de 5 % sur un an. Cela pèse sur les rémunérations des salariés intéressés. [...] **Le chômage partiel bondit.** Autre élément qui pèse sur le pouvoir d'achat, même si l'indemnisation a été revue à la hausse : au premier trimestre, 183 000 salariés ont été concernés par le chômage partiel, soit sept fois plus qu'un an plus tôt. Cela impacte aussi fortement les rentrées de cotisations sociales. [...]

**LE FIGARO** 8 juin 2009

### L'ÉTAT VA CONTINUER À TAILLER DANS SES EFFECTIFS

En ces temps difficiles, pas question pour le gouvernement de renoncer à l'objectif de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. La loi de programmation des finances publiques pour les années 2009 à

**Le Monde** 26 mai 2009

### Sous les pavés de mai 2009, la déprime sociale

par Michel Noblecourt

Mai 2009 s'achève sans qu'aucune tempête sociale ne pointe à l'horizon. Le blocage de la Sorbonne, dont l'occupation en 1968 avait été un symbole fort de la révolte étudiante, a fini par être levé. Les salariés licenciés ne se sont pas coalisés en dehors des manifestations encadrées par les syndicats. Il n'y a pas eu la moindre jonction entre les différents mouvements, dans les universités ou dans les hôpitaux, et les cortèges de salariés. Les syndicats, qui n'avaient pas été directement à l'origine de Mai 68, ont résisté à tout appel à la grève générale. Et le gouvernement, loin de convoquer un Grenelle social à chaud, semble attendre la fin du mois de juin pour faire le point sur les attentes syndicales. [...] Les ingrédients sont là, les braises flamboient, les souffleurs sont aux aguets, mais l'embrasement social ne vient pas. Les colères demeurent ponctuelles, locales, voire individualistes, limitées et souvent canalisées. [...] Les salariés qui recourent à la radicalité dans leurs actions ne veulent pas, à la différence de nombre de rebelles de Mai 68, « faire la révolution » – surtout en l'absence de toute perspective politique –, ils expriment leur désarroi et leur refus des injustices et se déchaînent quand ils pensent qu'ils n'ont plus rien à perdre. Comme l'observe le sociologue Robert Castel, qui a conceptualisé le « précaire », dans *Télérama* du 6 mai, « les grands bouleversements historiques arrivent par des formes de manifestations collectives. Des actions dispersées, même significatives, ne forment pas nécessairement un mouvement collectif ». En ce printemps 2009, ce qui apparaît sous les pavés, c'est une forte déprime collective tissée par une kyrielle de colères individuelles. Le MEDEF en a-t-il pris la mesure ? Sortant de sa torpeur, il a invité les syndicats, le 27 mai, à discuter d'un calendrier de négociations. Le « G8 » affine sa plate-forme commune. Quant au gouvernement, il remet à l'ordre du jour du Parlement, en juillet, une proposition de loi, un peu amendée, sur le travail dominical, un chiffon rouge pour les syndicats. L'erreur serait qu'il se résigne à cette déprime sans tempête, alors que l'avalanche de plans sociaux prévus à l'automne peut porter le risque social à son paroxysme. ■

2012, qui détermine les dépenses des ministères pour cette période, est bâtie sur cette hypothèse. Elle prévoit que la masse salariale, hors pension, sera de 86,5 milliards d'euros en 2010. Ce qui, compte tenu des hausses de rémunérations, suppose des baisses d'effectifs. [...] L'Éducation nationale, qui rassemble 46 % des effectifs de l'État, est un des plus grands enjeux. L'application de la règle du « un sur deux » y conduirait à la suppression de quelque 17 000 postes, explique-t-on dans l'entourage de Xavier Darcos, tout en précisant que « rien ne dit que cette règle s'appliquera. L'arbitrage n'est pas encore fait ». Pour 2009, le taux de non-remplacement est de 35 % avec 13 500 postes en moins. [...]

**Le Monde** 21 mai 2009

### LA POLITIQUE FAMILIALE MENACÉE PAR LA CRISE

La politique familiale fait partie des rares exceptions françaises enviées par nos voisins européens. Ils voient, à juste titre, dans cet héritage du général de Gaulle inspiré par Alfred Sauvy une des causes principales de notre fécondité plus tonique que celle de l'Europe, qui est loin d'assurer le renouvellement des générations. Pourtant, il n'y a pas de développement durable sans enfants et pas de croissance sans berceaux. Le Grenelle de l'environnement n'a pas intégré cette composante essentielle du développement durable et la crise économique et financière de 2008 et 2009 conduit à laisser les déficits publics s'aggraver. [...] Il serait justifié et urgent d'attribuer une allocation spéciale de vie chère. Ces familles sont souvent d'origines modestes (40 % des familles très nombreuses sont de référence ouvrière et un tiers d'origine immigrée). On ferait ainsi d'une pierre plusieurs coups : la politique familiale profite d'abord aux plus démunis et à l'intégration des enfants d'immigrés. [...]

### Le dessin du mois



Charlie Hebdo, mai 2009



© AFP

# 30 JOURS

**5 juin** « Home », sweet home. Le groupe Pinault finance à grand coup de pub la distribution du film de Yann Arthus Bertrand

**7 juin** Bleu-vert. Les résultats des élections sont marqués par la victoire de la droite européenne et la progression du vote écologiste en France

**10 juin** La censure censurée. Le Conseil constitutionnel censure le volet répressif, principale disposition de la loi Hadopi

**12 juin** Démocratie (?). L'annonce de la réélection triomphale du Président iranien sortant provoque le mécontentement et la contestation d'une grande partie de la population

**13 juin** Déception. Environ 150 000 manifestants à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle.

**15 juin** La route est longue. Le Premier ministre israélien prononce enfin les mots d'« État palestinien » mais en les assortissant de nombreuses conditions

**22 juin** Royal ! Nicolas Sarkozy s'adresse à Versailles aux parlementaires réunis en Congrès

**23 juin** Déni. À Téhéran, le Conseil des gardiens de la Révolution exclut l'annulation du scrutin présidentiel contesté

**23 juin** Sang neuf... Nicolas Sarkozy vous présente son nouveau gouvernement : Luc Chatel est nommé ministre de l'Éducation nationale

**25 juin** Fin du Thriller. Mort de Michael Jackson. Un « moon walk » et puis s'en va.

## Déni de démocratie

Le 13 juin, le président iranien sortant, Mahmoud Ahmadinejad, a été déclaré officiellement vainqueur de l'élection présidentielle dès le premier tour avec le score aussi écrasant que surprenant de 62,6 % des voix. Son rival, l'ancien Premier ministre Mir Hossein Moussavi n'aurait obtenu que 33,75 % des voix. Dès l'annonce de ces résultats, les partisans de M. Mousavi ont dénoncé une « manipulation » massive du scrutin. Depuis lors, des foules immenses ont envahi les rues de Téhéran et d'autres villes d'Iran, exigeant l'annulation du scrutin et l'organisation de nouvelles élections. Plus de 500 personnes ont été arrêtées, des manifestants tués, entraînant une réprobation quasiment unanime de la communauté internationale. En vain. Toute annulation du scrutin contesté paraît exclue par le régime. La répression continue.

**11 mai** Autocritique. À Jérusalem, le pape appelle à « ne jamais nier » la Shoah

**28 mai** Portiques. À une semaine des élections européennes, Nicolas Sarkozy prétend « sanctuariser » les établissements scolaires

**1<sup>ER</sup> juin** Shocking! Pour répondre au scandale des notes de frais des parlementaires et ministres anglais, Gordon Brown promet une réforme radicale du système politique britannique

**1<sup>ER</sup> juin** Tragédie. Le crash d'un avion d'Air France reliant Rio et Paris fait 228 victimes

**2 juin** Pistes. Richard Descoings remet son rapport sur la réforme du lycée

**4 juin** Tournant ? Dans son discours du Caire, le président Obama invite à un « nouveau départ » dans les relations entre l'Amérique et le monde musulman

### BILLET D'HUMEUR

## Ministère des sous

En même temps qu'André Santini est éjecté du gouvernement, disparaît du paysage le secrétariat d'État à la fonction publique. Une première depuis 1958. La « grosse tête », qui n'en est pas à une vulgarité près, aurait-il voulu nous faire une dernière blague ? Cette disparition est lourde de significations. Les dossiers de Santini seront repris par Eric Woerth. L'homme est plus austère. Il faut dire qu'il est maintenant ministre du Budget, des

Comptes publics, de la Fonction publique, de la Réforme de l'État. Rien que ça. Ministre des sous, et des suppressions de postes, donc. En quatre lettres, de la RGPP. Au moins les choses sont-elles claires : la fonction publique ne sera désormais considérée que sous un angle comptable. Ce sera aux syndicats, et à eux seuls, de porter les valeurs et les principes de la fonction publique, si indispensables en temps de crise.

Nicolas Morvan

OTAN

## “US go home!” G. G., Lens

[...] Je suis effaré par l'évolution rapide de *L'US* vers le politiquement correct. Rien que dans le dernier numéro, l'articulet sur l'OTAN « justifie » la mise en place de l'OTAN par la « menace soviétique ». [...] Il apparaît clairement que cette « menace » n'était qu'un prétexte : l'URSS a disparu et l'OTAN en a aussitôt profité pour s'étendre vers l'Est, pour encercler la Russie capitaliste, pour l'entourer d'un bouclier antimissiles dont la vraie signification est de permettre une offensive américaine en interdisant la riposte russe et cherchant, avec l'aide de la sacro-sainte UE, à englober l'Ukraine et la Géorgie.

Me fait également sursauter sur le fond et sur la forme la pleine page accordée à la Confédération européenne des syndicats. Passe que son président, le blairiste Monks, ait récemment déclaré que le rôle des syndicats était de « sauver le capitalisme du capitalisme » (*sic*). Passe que le « deal » proposé par la CES, chaude partisane de la Constitution européenne, n'ait pas de quoi faire sursauter les patrons. Faut-il en plus, sur la forme, qu'on nous impose à cette occasion la langue unique et le « tout anglais » en demandant un nouveau « deal » européen ? Non seulement le syndicalisme devrait défendre notre langue, et toutes les langues d'Europe laminées par le « tout-globish » patronal, mais le contenu même de ce « deal » (qui enferme le syndicalisme dans le langage, donc dans les contenus, des idéologies de « jeu » et de « marché ») montre une volonté de rupture avec la philosophie qui fut longtemps celle de *L'US*, celle de la lutte sociale dans la visée d'une société centrée sur l'homme et non sur un « marché vivable » ? [...]

Il est temps que *L'US* revienne à ses fondamentaux éprouvés si nous voulons sauver nos services publics à la française (ouh ! l'affreux chauvin !) issus de 1945 et du CNR. Bref, « US go home ! », ce que je traduirais volontiers en français par : « mon syndicat, ressource-toi ! »

Environnement

## Home ou l'image du paradis perdu

E. M. M., enseignante géographe, 15/06/2009

On ne peut dénier au film *Home* sa grande qualité esthétique. En effet, la beauté des paysages présentés déclenche en nous un sentiment esthétique puissant qui prépare favorablement les esprits à la réception d'un certain type de discours écologique. Ce discours affirme que la nature est nécessairement favorable à l'Homme. Cette nature généreuse, magnifique fournit, bien sûr, tout à l'Homme ! Une approche apologétique qui contient une sacralisation sous-jacente de la nature (Y. A.-B. évoque à plusieurs reprises que la « Terre est un miracle »). Mais Y. A.-B. ignore volontairement la formidable puissance destructrice des catastrophes naturelles ou les divers dangers naturels qui menacent depuis toujours l'humanité. Non, la nature n'est pas que « bonne » et l'Homme, pour survivre et vivre, a dû réaliser un énorme travail d'aménagement de ses territoires ! La deuxième affirmation émanant de la « morale » de ce film est l'idée que l'Homme est LE responsable de la rupture des équilibres millénaires de la nature. Par son action destructrice, l'Homme symbolise ici le « Mal » face à la pureté de la nature. Cette idée de la faute de l'Homme vis-à-vis de la nature est, d'ailleurs, récurrente dans beaucoup de religions.

Il serait, bien sûr, erroné de prétendre qu'il n'y a pas responsabilité des Hommes dans la dégradation des écosystèmes. Mais il est, aussi, fallacieux de dénoncer l'action humaine comme systématiquement responsable de tous les déséquilibres (depuis des millénaires la Terre connaît des périodes de réchauffement alternant avec des périodes de glaciation).

En fait, Y. A.-B. évite soigneusement, dans son film, de poser LA question politique. Mais peut-on se permettre d'évoquer la remise en cause d'un système – en l'occurrence l'économie libérale de marché et les ravages réalisés par les multinationales – lorsque l'on est soutenu par une élite politique et économique ? *Home* n'a-t-il pas été financé par le groupe PPR ?

Ces dernières années cette élite s'est approprié le discours environnemental pour améliorer son image et se permettre ainsi de poursuivre l'exploitation éhontée de la planète.

Une formidable opération de communication qui fonctionne !

Dépolitisation apparente du débat écologique pour le placer sous le signe religieux d'une faute commune de l'humanité face à la nature... afin d'occulter les responsabilités évidentes d'une élite mondiale à la recherche de profits... *Home* n'échappe pas à cette démarche.

## BD-JAZZ

L'alliance BD et jazz apparaît évident. Ces sont deux arts qui marquent le xx<sup>e</sup> siècle. Le rythme, le swing, le jeu avec le silence leur sont communs. Pourtant, il est plus que rare d'avoir cet objet étrange, une BD-Jazz. Non pas une BD dont les personnages sont des jazzmen ou des jazzwomen mais où la respiration du jazz s'entend dans les dessins et dans leur succession. C'est ce tour de force que Bruno Le Floc'h a réussi dans ce *Saint-Germain, puis rouler vers l'ouest !*, itinéraire de ce saxophoniste à la recherche de son amour perdu faisant de drôles de rencontres. Les silences sont, comme la musique de Miles Davis, jeux avec la mort qui rôde, qui envahit la planche comme si l'auteur ne croyait pas à sa conclusion ou qu'elle ne pouvait qu'être rêvée. Il croit avoir quitté Saint-Germain... et il rêve de la Bretagne comme seul un exilé peut le faire. Une réussite du dessin, la décapotable est une voiture qui oblige à l'imagination.

Nicolas Bénéès



Grenoble

## Attaque contre le paritarisme

M. B.

La nouveauté cette année pour les mutations, c'est que le rectorat informe les collègues de leur projet de mutation avant la tenue des commissions paritaires. On se doutait que ce dispositif avait pour but de court-circuiter à terme le travail de vérification des syndicats et leur intervention éventuelle pour laisser place à l'arbitraire, mais peut-être pas que certains collègues en seraient victimes dès cette année. Dans ma ville et ma matière, il y avait un seul poste en lycée mis au mouvement et mon premier vœu était justement « tout poste en lycée sur la commune ». Le vœu large était imposé si je voulais bénéficier de mes 90 points de bonification en tant qu'agrégée.

J'avais le barème le plus élevé pour ce poste. Si j'en crois ce que rappelle le recteur lui-même dans son courrier sur le projet de mutation : « chaque poste est attribué à l'enseignant dont le barème est le plus élevé dans le respect des règles de la circulaire du mouvement ». Ce poste aurait dû me revenir. Et pourtant le représentant du recteur a décidé de manière complètement arbitraire et autoritaire d'y nommer une autre collègue, au prétexte que je pouvais très bien être satisfaite par le dernier vœu de ma liste.

La bataille acharnée de tous les syndicats et le vote de 22 voix (élus des personnels, commissaires paritaires) contre 9 (personnels du rectorat et chefs d'établissement) pour rejeter le projet du recteur et demander le respect des règles n'auront rien changé à cette décision.

Je suis donc nommée sur un collègue ZEP-EVA (APV), avec une partie de l'enseignement en SEGPA et un complément de service dans un établissement.

J'enseigne depuis onze ans (IUFM compris). J'ai débuté ma carrière en Seine-Saint-Denis (huit ans dans un établissement zone sensible – zone prévention de la violence – APV). Là je sors de deux années très difficiles en tant que TZR (de la route, des emplois du temps non fixes et des galères d'organisation avec mes trois jeunes enfants).

Que d'injustice et de mépris.

# Exercer plus sereinement son métier

Responsabilité vis-à-vis des élèves, accident du travail, climat scolaire agressif, relations parfois conflictuelles avec les parents... Les profs et les personnels de l'éducation s'exposent tous les jours à des difficultés ou des risques qui peuvent fragiliser leur santé morale ou physique. Issus du même collège, Fanny et Antoine ont vécu des épisodes éprouvants dans le cadre de leurs fonctions. Leurs témoignages, quelques semaines après les faits, nous éclairent sur l'intérêt de la nouvelle couverture professionnelle, mise au point par la MAIF et l'Autonome de Solidarité.

## → Fanny,

LIBRE-PROFESSOR

« Quelques jours après la rentrée, j'ai été prise à partie par des parents d'élèves qui mettaient en cause mes méthodes pédagogiques. Face que j'avais osé demander à leur fils de me montrer ses devoirs, ils m'ont accusée de harcèlement ! Les provocations de l'élève sont alors devenues quasi quotidiennes. L'enfant faisait courir de fausses rumeurs à mon sujet, s'en prenant à ma vie privée. J'étais tiraillée entre l'envie de me taire par crainte de nouvelles réactions et l'envie de porter plainte. Grâce à l'Offre Métiers de l'Éducation, un collègue de l'Autonome de Solidarité m'a proposé une solution à l'amiable pour éviter une action en justice. J'ai accepté, lui laissant le rôle de médiateur. Deux rencontres avec les parents ont finalement permis de nous expliquer. Ayant aussi bénéficié d'un soutien psychologique, j'assure de nouveau mes cours en toute sérénité. »

## → Antoine,

MAÎTRE D'ÉLÈVE

« Pendant mon service, en faisant une chute dans les escaliers, je me suis fracturé le tibia. Cela s'est produit juste à mon retour de vacances. Depuis, je suis toujours en arrêt de travail avec la jambe dans le plâtre. Je bénéficie heureusement d'une aide à domicile pour m'aider à gérer le quotidien, faire les courses et s'occuper des tâches ménagères. D'autres complications sont survenues qui retardent ma guérison et je ne suis pas sûr de pouvoir reprendre mes anciennes fonctions. Si je suis déclaré inapte professionnellement, je sais que l'Offre Métiers de l'Éducation me procure les meilleures garanties. En cas de reclassement, je suis assuré de percevoir des indemnités complémentaires aux prestations de l'État pour compenser les pertes de revenus. »



© J. G. / G. B. / 2012

**EN FRANCE, UNE SOIXANTAINE D'ENSEIGNANTS SERAIENT QUOTIDIENNEMENT VICTIMES D'ACTES DE VIOLENCE\*. POUR LA PLUPART, IL S'AGIT D'INCIVILITÉS, AVEC UN NOMBRE CROISSANT D'AFFAIRES METTANT EN CAUSE LES PARENTS. DANS UNE SOCÉTÉ QUI SE JUDICARISE, L'ÉCRIT NE FAIT DÉSORMAIS PLUS FIGURE D'EXCEPTION.**

\*Source : Observatoire de l'Éducation, l'Association pour le Développement de la Recherche sur les Écoles (ADRE), 2012.

## L'Offre Métiers de l'Éducation

Une réponse unique pour apporter une protection complète aux personnels de l'éducation

### La défense des droits et responsabilités :

- protection juridique et prise en charge des frais pour toute intervention amiable ou judiciaire en faveur des personnes victimes ou mises en cause ;
- soutien psychologique et informations pratiques pour toute question ou toute difficulté liée à l'activité professionnelle.

Des solutions pratiques et financières en cas de dommages corporels résultant d'un accident du travail ou de trajet ou d'une maladie professionnelle.

Un soutien immédiat par la proximité des interlocuteurs et un accompagnement adapté en toutes circonstances.

### Qui peut souscrire ?

Tous les personnels de l'éducation (enseignement public ou privé laïque sans but lucratif), enseignants ou non enseignants (CPE, proviseur, agent technique...).

## Plus d'information sur :

[www.maif.fr/offreeducation](http://www.maif.fr/offreeducation)  
[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)



## LA LOI DU 29 JUILLET 1994 RELATIVE AU RESPECT DU CORPS HUMAIN INTERDIT

Afin de contourner l'interdiction, certains couples se rendent à l'étranger, par exemple aux États-Unis, Dans le cadre de la révision de la loi de 2004 relative à la bioéthique qui

# Qu'est-ce qu'être « mère » ?



© DR

**Geneviève  
Delaisi de Parseval,**  
psychanalyste,  
auteur de  
*Famille à tout prix,*  
Seuil, 2008

Les États Généraux de la bioéthique sur l'assistance médicale à la procréation ont eu lieu à Rennes le 11 juin dernier. La gestation pour autrui, l'une des déclinaisons de l'assistance médicale à la procréation, a donné lieu à de vifs débats. Tâchons d'en donner quelques clés.

Dans le scénario moderne de gestation pour autrui, celui qui a lieu au terme d'une fécondation *in vitro*, une femme, elle-même mère de ses propres enfants, décide de porter pour un couple qu'elle a choisi un embryon qui lui sera étranger, tant à elle qu'à son compagnon. Cette seconde mère assure ainsi la seule gestation du bébé pour un couple de parents d'intention qui sont en général les parents naturels d'un bébé conçu *in vitro* avec leurs gamètes. Au-delà même de la GPA proprement dite, ce protocole de « maternité partagée » pose ainsi plusieurs questions sur l'assistance médicale à la procréation avec des sujets qui ont fait don soit de leur hérédité (les donneurs de gamètes et d'embryons), soit de leur capacité d'engendrement (les mères qui assurent la seule gestation).

Nombre de questions surgissent, notamment sur les « contours psychologiques » de la paternité et de la maternité. La GPA jette pour sa part un fantastique coup de projecteur sur la maternité. Remarquons d'abord que ce terme est, en français, très ambigu : il désigne autant le fait d'être mère que le lieu où on accouche... L'éclairage psychanalytique fait, quant à lui, apparaître que ce terme ne correspond que partiellement au processus psychique du « devenir mère ». Pour la psychanalyse, la « maternité » (traduction de l'anglais *motherhood*), loin de se calquer de manière simple sur la grossesse et l'accouchement, est une crise d'identité, un stade maturatif du psychisme humain : il désigne l'ensemble des processus affectifs qui se développent habituellement chez une femme à l'occasion de sa grossesse et de son accouchement. Mais la clinique psychanalytique montre très clairement que s'il n'existe pas l'étayage psychologique que trouve en principe une femme enceinte dans son entourage, à commencer évidemment par celui du futur père, ce processus psychologique peut « s'enrayer ». On rencontre alors différents troubles du *pré-* et du *post-partum*, sans compter ces maternités qui « avortent » dans tous les sens du terme. Le suivi clinique des femmes enceintes manifeste qu'une femme ne devient pas mère, comme par magie, le jour où elle accouche ; c'est un postulat parti-

culièrement simpliste (et polémique ?) que de penser la grossesse comme l'*alpha* et l'*omega* de la maternité. On sait d'ailleurs que dans l'adoption une femme peut vivre le processus psychique de la maternité sans avoir vécu de grossesse ni d'accouchement. La gestation pour autrui dans le contexte de l'ère post-FIV amène ainsi à réinterroger les fondamentaux du « devenir mère », le vécu maternel pouvant désormais être éprouvé par trois personnes différentes, la mère gestatrice, la mère d'intention et, pourquoi pas, la mère génétique. La question psychologique, complètement inédite, consiste désormais à analyser finement l'élaboration mentale d'une mère qui va être seulement gestatrice d'un bébé qu'elle porte mais qu'elle ne désire pas car il n'est pas le sien, et qu'elle s'apprête à rendre à la naissance au couple qui l'a conçu.

Il est particulièrement intéressant de rapporter à ce débat le fait que dans les sociétés occidentales 15 % des mères qui accouchent dans des conditions classiques font des dépressions postnatales, différentes du *post-partum blues*, trouble sans gravité, qui sont des pathologies sévères susceptibles d'avoir des conséquences à long terme sur la relation mère/enfant. Or les études britanniques pionnières qui ont suivi des cohortes de mères gestatrices par GPA, plusieurs années après leur accouchement, ont montré qu'aucune d'entre elles n'avait souffert de dépression postnatale. Il est également intéressant de considérer le fait que, pour un enfant, naître dans une situation de gestation pour autrui dans laquelle il se trouve relié de manière naturelle à ses parents (car il a été conçu avec les gamètes de ces derniers) est peut-être moins compliqué que celles qu'on rencontre dans nombre de formes de dissociations de la parentalité prévues par la loi bioéthique, tel par exemple le protocole de « accueil d'embryon » dans lequel une femme porte des embryons qui lui sont totalement étrangers. Quant au protocole de don d'ovocytes que la loi autorise égale-

ment, il est également instructif à évaluer à l'aune de la gestation pour autrui : il consiste à replacer chez la future mère un embryon conçu avec l'ovocyte d'une donneuse – en général anonyme – et le sperme de son compagnon ; celle-ci, de son propre aveu, porte alors un embryon qui lui est étranger, elle se sent une

### Le moment n'est-il pas venu d'envisager d'encadrer par la loi une forme de gestation pour autrui qui ne contredirait aucun de nos droits fondamentaux ?

« mère porteuse »... Or si la grossesse et l'accouchement constituaient l'élément primordial de la maternité, il n'y aurait aucun problème psychologique d'acceptation de ces situations ; le suivi de ces patientes montre cependant que la réalité est moins simple et que les ovocytes ou les embryons donnés ne s'effacent pas si facilement à la faveur de la grossesse.

Au-delà des polémiques qui embrouillent le débat, le moment n'est-il pas venu d'envisager d'encadrer par la loi une forme de gestation pour autrui qui ne contredirait aucun de nos droits fondamentaux ? Il me semble en ce sens essentiel qu'en premier lieu soient délimitées clairement les indications médicales de la gestation pour autrui (on ne retiendrait par exemple que l'hystérectomie ou l'absence congénitale d'utérus de la mère d'intention), et qu'en second lieu la loi statue sur un protocole de fécondation *in vitro* au terme duquel la gestatrice ne fournirait en aucun cas son propre ovocyte.

Remarquons que la gestation pour autrui permet en tout cas de jeter un fantastique coup de projecteur sur le lien parental moderne composé de la participation génétique de l'un ou des deux parents et de la part de la grossesse, le tout sur fond de projet parental, de volonté et de responsabilité éducative. ■

## EXPLICITEMENT LA GESTATION POUR AUTRUI, AUTREMENT DIT LES « MÈRES PORTEUSES ».

au Canada, au Royaume-Uni ou en Belgique, pays où la maternité pour autrui est légale ou tolérée. doit intervenir en 2009, des états généraux de la bioéthique ont été réunis ([www.etatsgenerauxdelabioethique.fr](http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr))

# La gestation pour autrui : liberté ou nouvelle aliénation pour les femmes ?

**D**errière la rhétorique du don et l'appel à la générosité des femmes pour aider à « donner la vie » se cache un marché très organisé qui touche les femmes les plus modestes du globe.

Avec l'insémination artificielle, aux États-Unis, dès les années 70, la *surrogate mother* permettait aux couples dont la femme ne pouvait porter son enfant de le faire porter par une autre, sans que cette « mère de substitution » ait des rapports sexuels avec le mari (le père). C'était totalement nouveau. Médecins, cliniques et intermédiaires divers (avocats) en tirèrent immédiatement des bénéfices. Quant aux « mères porteuses », elles-mêmes, elles trouvèrent dans cette forme étrange de « travail » une source de revenus non négligeable. On sait que la recherche de femmes bénévoles pour ce service a toujours échoué.

Plus tard, avec la fécondation in vitro (ou FIV), la fabrication d'embryons en laboratoire devenait possible. Aujourd'hui, les donneurs de gamètes, sperme ou ovocytes, fournissent les matériaux biologiques et les femmes porteuses assurent la gestation, « main-d'œuvre » nécessaire pour que l'embryon, minuscule amas de cellules, devienne un bébé livrable aux parents commanditaires.

Les femmes ciblées par les différents marchés, là où ils sont autorisés, sont elles-mêmes différentes. Pour les mères porteuses : femmes déjà mères, solides, généralement inactives, ayant besoin d'argent,

**Une femme est un être humain. Sa vie biologique n'est pas séparable de sa vie tout court, de sa biographie. Faire de sa chair l'instrument d'autrui, c'est la déshumaniser**

souvent des femmes de couleur (leurs caractères ethniques n'importent pas puisqu'elles ne transmettent plus leurs propres gènes). Les tarifs étant assez élevés aux États-Unis, beaucoup d'Américains ou d'Européens vont chercher des mères porteuses en Inde ou dans certains pays de l'Est. On appelle cela la « délocalisation » des ventres. Pour les « donneuses » d'ovocytes, on cherche plutôt des blanches (parce que les couples de Blancs riches sont actuellement les commanditaires les plus nombreux). On veut connaître leur origine familiale et ethnique et leur intelligence à travers leurs diplômes et leurs talents. En Europe, les Caucasiennes, blanches et bon marché, sont très recherchées. À Kiev ou à Chypre, elles acceptent des stimulations ovariennes très dangereuses pour produire davantage de cellules et toucher de misérables « primes » (200 euros). Elles fournissent souvent les cliniques espagnoles où vont s'approvisionner, sans trop de scrupules, les couples déçus par la longue attente d'ovocytes dans leur propre pays, comme la France, là où les cellules et les utérus ne sont pas (ou pas encore) des produits à vendre ou à louer.

Nous n'en sommes pas là. Mais la légalisation de la gestation pour autrui, dans notre pays, au motif qu'il faut absolument « trouver une solution » à toutes les formes d'infertilité, légitimerait cette pratique. Elle signifierait qu'il est juste d'utiliser les organes d'une personne au profit d'une autre. Il deviendrait normal de « mettre son utérus à la disposition d'autrui », ou de « louer son ventre » (*Wombs for rent*, comme disent les Américains), avec tous les risques que comportent une grossesse et un accouchement. Et si la pratique semblait en elle-même acceptable et humaine, elle ne serait pas



Sylviane Agacinski,  
philosophe,  
auteur de  
*Corps en miettes*,  
Flammarion,  
2009

réservée à satisfaire la demande de femmes sans utérus. Elle ouvrirait forcément un marché des ventres (demande et offre) d'abord restreint, puis plus large. La grossesse pourrait devenir une source de revenus. Pour quelles femmes ?

Une femme est un être humain. Sa vie biologique n'est pas séparable de sa vie tout court, de sa biographie. Faire de sa chair l'instrument d'autrui, c'est la déshumaniser. Il arrive, nous dit-on, que cela se passe bien, et l'on se plaît à citer les femmes porteuses et les enfants qui « vont bien », comme si un équilibre psychologique, bien difficile à démontrer, pouvait suffire à établir la légitimité d'une pratique. Heureusement que, pour abolir l'esclavage, on ne s'est pas demandé si les esclaves et leurs enfants souffraient ou non de troubles psychiques.

Le problème, c'est de savoir si la grossesse et l'accouchement doivent entrer dans la sphère du marché et si les femmes peuvent être incitées à servir d'ouvrières d'enfant. Les hommes et les femmes de gauche ne peuvent éluder cette question. ■



## Salaire

### 0,5 %

Le rendez-vous salarial dans la fonction publique a tourné court. Opposant salariés du public et du privé, le ministre a nié tout retard de nos traitements sur les prix. Il a refusé de débattre des conséquences de sa politique sur les personnels et a présenté comme généreuse une politique salariale injuste.

Le point d'indice de la fonction publique sera revalorisé de 0,5 % au 1<sup>er</sup> juillet et les agents rémunérés au minimum, comme les AED verront leur indice augmenté d'un point pour éviter le décrochage avec le SMIC. On trouvera sur le site du SNES le compte rendu de la réunion du 25 juin et prochainement les nouvelles valeurs de nos traitements.

## Territoriale

### 87

C'est le nombre de députés de la majorité qui ont déposé une proposition de loi visant à recruter les fonctionnaires territoriaux par contrat de droit privé.

## Loi mobilité

### 2-3-6 juillet

Le projet de loi « mobilité des fonctionnaires » rejeté par toutes les organisations syndicales devrait être soumis à l'Assemblée nationale les 2, 3 et 6 juillet. Déjà adoptée par le Sénat, la loi qui remet en cause des garanties essentielles du statut pourrait être promulguée dans la foulée. Le SNES et la FSU appellent les personnels à participer au rassemblement unitaire à Paris, le 2 juillet à 17 heures, à l'Assemblée nationale, place Édouard-Herriot. Selon les possibilités, des initiatives unitaires de délégation ou de rassemblement auront lieu dans d'autres villes.

## Pôle emploi

### 18 juin

Six mois après sa naissance, Pôle emploi a connu une nouvelle grève, le 18 juin, à l'appel du SNU-FSU, de la CGT et de Sud Emploi pour exprimer « la colère » et « le malaise » de salariés confrontés au double effet de la fusion ANPE-Assedic et de l'explosion du chômage. Formations trop courtes à leurs nouveaux métiers (accompagnement des demandeurs d'emploi ou indemnisation) et effectifs insuffisants sont en tête des motifs de « ras-le-bol ». Le nombre de demandeurs d'emplois suivis par conseiller avoisine 120 à 130. « Un peu moins de 20 % des effectifs étaient mobilisés », avec une participation « forte » dans des Régions comme la Basse-Normandie (40 %) ou l'Île-de-France (près de 30 %), selon le SNU-FSU.

## CONSEIL NATIONAL DU SNES

# PRÉPARER LA RENTRÉE SYNDICALE

**Le SNES propose une reprise de l'action unitaire dès la rentrée dans l'Éducation, et réaffirme la nécessité de poursuivre et d'amplifier le mouvement interprofessionnel.**

**L**e Conseil national, réuni les 23 et 24 juin, a analysé le contexte de la crise économique et sociale, l'ampleur des attaques mais aussi le mouvement social en cours. Il est apparu comme évident que, même si les attermolements des confédérations à décider de nouveaux rendez-vous d'action importants après le 1<sup>er</sup> Mai avaient compromis la mobilisation, il fallait poursuivre et amplifier le mouvement interprofessionnel.

La nécessité en est d'autant plus grande que le gouvernement a fait le choix de maintenir le cap de ses réformes, de réduire la dépense publique sans toucher à la fiscalité, au bouclier fiscal ni augmenter les prélèvements obligatoires.

Nicolas Sarkozy l'a exprimé clai-

rement devant le Congrès réuni à Versailles le 23, la crise autoriserait tout, le pire comme le meilleur et on peut augurer du pire quand on l'entend parler des retraites, de la « maîtrise » des dépenses de santé, des suppressions de postes dans la fonction publique.

C'est pourquoi le CN a mandaté la FSU pour proposer à nos partenaires des fédérations de fonctionnaires comme de l'Éducation nationale une grève dans la période de rentrée, et à l'interprofessionnelle réunie début juillet un plan d'action sur la durée permettant la montée en puissance des modalités et de mettre en débat une grève.

Porter un regard critique sur le bilan de 2008/2009 devrait permettre de mieux articuler les

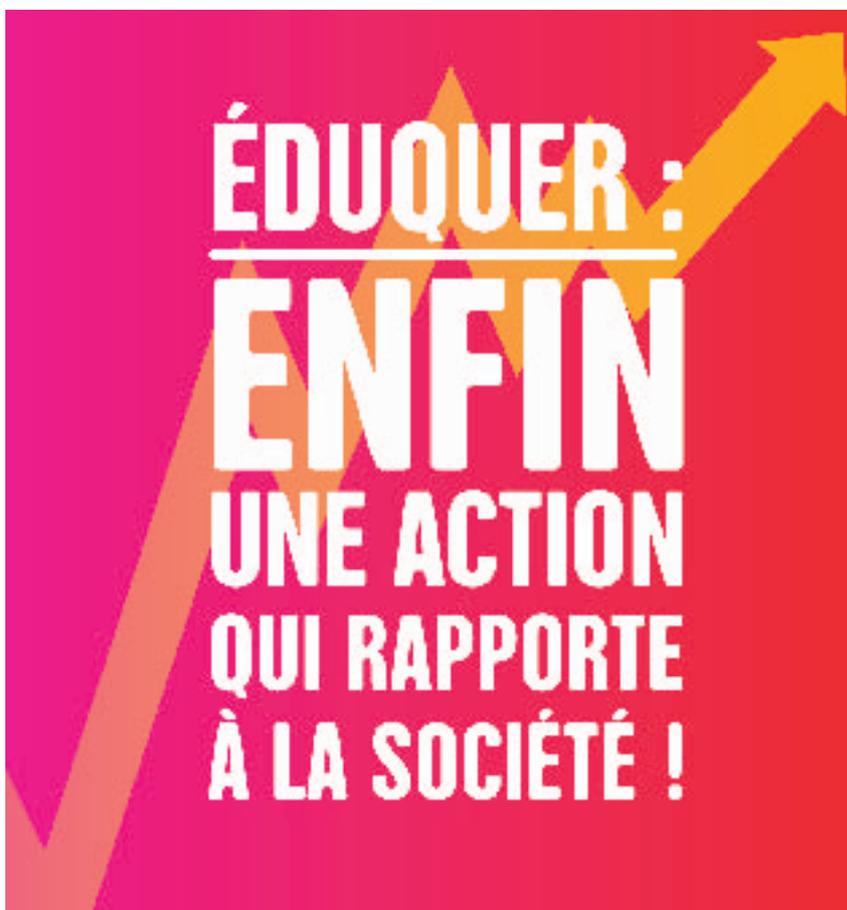
mouvements sectoriels – importants dans nos secteurs dès l'automne 2008 – avec les rendez-vous larges. Il faut tenir davantage compte des temporalités, des luttes en cours pour travailler aux convergences sans retard.

L'Éducation, lourdement touchée par les 16000 suppressions de postes annoncées, laminée par une politique éducative qui, du premier degré à l'enseignement supérieur, voit se multiplier les agressions, sera dans l'action dès la rentrée ; les assemblées de personnels organiseront le refus des conditions de rentrée, débattront des modalités de poursuite de l'action. Quant à la fonction publique, elle est dans le collimateur du gouvernement qui a choisi de faire examiner début

juillet le projet de loi sur la mobilité ; un préavis de grève sera déposé pour couvrir ceux qui pourraient participer le 2 juillet aux actions organisées.

La crise n'appelle pas fatalement les réponses imposées par le gouvernement ; les attentes et la colère des salariés et chômeurs sont grandes. Participons dans nos secteurs à la construction du mouvement social et imposons d'autres choix pour l'éducation, nos métiers, les services publics. ■

Frédérique Rolet



# SUPPRESSIONS DE POSTES DARCOS S'EN VA... AVEC 16 000 EMPLOIS

À son arrivée au ministère de l'Éducation nationale, Luc Chatel hérite de son prédécesseur la responsabilité de mettre en œuvre l'annonce de la suppression de 16 000 emplois pour la rentrée 2010.

Comme Xavier Darcos le précise dans la presse de ce mercredi (*La Tribune*, 23 juin), ces suppressions s'inscrivent dans la logique de réduction des dépenses publiques, s'appuyant sur le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Dans l'Éducation nationale, cette politique a déjà conduit à la suppression de 13 500 emplois au budget 2009 et de 11 200 au budget 2008, avec les conséquences que l'on connaît de mise à mal des formations dispensées dans les établissements, de dégradation des conditions d'encadrement des élèves, comme des conditions de travail et d'emplois des personnels.

Le nombre de suppressions annoncées pour 2010 marque donc une nouvelle accélération

	Fonction publique	Éducation nationale
2008	- 22 900	- 11 200
2009	- 30 600	- 13 500
2010	- 36 000	- 16 000

dans le processus de « dégraissage » des effectifs.

Ces suppressions, aux dires de l'ancien ministre, se répartiraient entre 600 postes d'agents administratifs, 14 000 postes d'enseignants stagiaires dans l'enseignement public et 1 400 stagiaires pour l'enseignement privé.

Dans son interview à *La Tribune*, X. Darcos tente par un tour de passe-passe de faire croire que les suppressions d'emplois de stagiaires seraient sans effet sur le terrain, oubliant que les stagiaires du second degré assurent aujourd'hui huit heures de cours hebdomadaires, soit l'équivalent de 4 500 emplois.

Ce projet augure donc mal des discussions futures sur la réforme des lycées, et apparaît en contradiction avec l'engagement du Président de renoncer à toute réforme qui conduirait à des suppressions d'emplois.

Il acte par ailleurs la dégradation des conditions de formation professionnelle des enseignants recrutés au niveau du master, entérinant la diminution du temps consacré à leur formation durant



l'année de stage, à un moment où cette question est encore en débat et reste pour le SNES un sujet majeur de désaccord avec le ministère.

Enfin, pour la deuxième année consécutive, les suppressions dans l'enseignement privé seraient de l'ordre de 10 % de celles du public, remettant en cause la règle selon laquelle les mesures de créations ou de suppressions de postes appliquées à

l'enseignement privé représentaient 20 % de celles appliquées à l'enseignement public. Ainsi est à nouveau remis en cause un équilibre respecté depuis plusieurs décennies.

Le SNES appelle les personnels à se mobiliser dès la rentrée pour construire un mouvement d'ampleur contre ce projet et recherchera en ce sens la plus large unité syndicale possible. ■

Fabienne Bellin

## LUC CHATEL, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Luc Chatel est né le 15 août 1964 à Bethesda (Maryland, États-Unis d'Amérique). Après des études chez les jésuites, il intègre l'université de Paris I Panthéon Sorbonne. Il entre dans la vie active en 1990, au sein du groupe L'Oréal.

L'engagement politique :

En juin 2002, il est élu député de la première circonscription de Haute-Marne avec 59 % des suffrages et réélu en 2007.

Impliqué à l'UMP dès sa fondation, il fut l'un des neuf rédacteurs de la charte des valeurs du parti nouvel-



lement créé, dont il devient secrétaire national, membre du bureau politique et secrétaire départemental pour le département de la Haute-Marne.

De mars 2004 à juin 2007, il assume la fonction de porte-parole national de l'UMP.

Le 19 juin 2007, il est nommé secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, en charge de la Consommation et du Tourisme.

Maire de Chaumont (Haute-Marne), depuis mars 2008.



**L'US fait le point, sur la réforme des lycées, la formation et le recrutement des maîtres, et la revalorisation de nos métiers : des dossiers qui seront toujours d'actualité à la rentrée et au**

## LYCÉES

## RÉFORME DU LYCÉE



L'arrivée du nouveau ministre Luc Chatel s'annonce sous de mauvais auspices.

- Le discours de Nicolas Sarkozy au Congrès laisse augurer d'une feuille de route sur le lycée sans ambition de démocratisation du

lycée et démagogique par rapport aux demandes lycéennes. Il envisage la déscolarisation des 16-18 ans avec résignation et uniquement sous un aspect financier en terme de coût pour la société!

- À eux deux, les rapports Apparu et Descoings (*L'US* n° 682) permettent toutes les combinaisons possibles d'organisations et du temps lycéen, et Xavier Darcos est parti en annonçant la suppression de 16 000 postes dans l'Éducation nationale en 2010. Quelle que soit la façon dont le nouveau ministre se démarquera ou pas de la réforme Darcos, la contrainte budgétaire est plus forte que jamais.

- L'expérimentation impulsée par le ministère au printemps, et qui devrait se traduire dans les lycées en septembre par nombre de dispositifs dérogatoires, brouille encore davantage les cartes par son manque de transparence.

La réforme du lycée sera donc à la rentrée terrain d'enjeux politiques forts : quels objectifs pour cette réforme ? S'agit-il de permettre à plus de jeunes d'accéder au baccalauréat ou d'effectuer des coupes budgétaires ? Quelle prise en compte réelle des attentes des personnels et des aspirations des lycéens et des parents ?

Le SNES demande un débat public et transparent, associant toute la communauté éducative dans le respect des missions de chacun. La réforme du lycée est nécessaire, c'est un enjeu d'avenir majeur, mais elle ne pourra se mettre en place avec succès que dans la concertation, en dehors des diktats de la réduction de l'emploi public et avec une réelle volonté de démocratisation.

Le SNES sera force de proposition. Il faut relancer la démocratisation de l'école et prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. Cela suppose un cadre ambitieux permettant aux 40 % de 16-18 ans qui actuellement n'atteignent pas le niveau du bac de réussir leur scolarité. Pour cela, le SNES réaffirme la nécessité du maintien des trois voies de formation déclinées en séries diversifiées. Il s'opposera à tout projet de réforme qui s'inscrirait dans le cadre de suppressions de postes ou qui aboutirait à la construction d'un lycée plus inégalitaire. Il

### JUIN EN LORRAINE

### Une conquête à la hussarde

Le nouveau recteur venu d'une académie « expérimentale » n'a pas hésité à déjuger son prédécesseur. Quelques jours avant le bac, certains collègues ont appris dans leur établissement qu'ils doivent mener de front cours, surveillances et corrections.

Pourquoi nous ? disent les collègues de Stenay ou de Remiremont (en grève le 22 juin).

Vous êtes des précurseurs, répond le recteur.

mettra tout en œuvre pour défendre une conception de l'orientation qui préserve les possibilités de formation qualifiante de tous les élèves et la spécificité du métier et du statut de CO-Psy<sup>(1)</sup>.

Réuni le mercredi 24 juin, le Conseil National du SNES a renouvelé son appel à refuser toute expérimentation d'éléments du projet Darcos de réforme du lycée, et rappelle l'urgence à mettre en chantier la réforme des séries technologiques industrielles et de laboratoires préconisée dans le rapport Descoings et que le SNES réclame depuis plusieurs années. Le Conseil National s'est mandaté pour poursuivre la réflexion sur la démocratisation du lycée et sur les outils à développer pour faire connaître les propositions du SNES et impulser les débats nécessaires à tous les niveaux.

Luc Chatel serait bien inspiré de tenir compte des exigences portées massivement par les personnels. ■

**Thierry Reygades, Valérie Sipahimalani**

(1) Voir en ligne le texte adopté par le Conseil National des 23 et 24 juin.

### BAC PHILO : LE REFUS

Pour la deuxième année consécutive dans l'académie de Lille, les professeurs de philosophie se sont organisés en coordination avec le soutien du SNES pour refuser la reconquête du mois de juin et les conditions désastreuses de la correction du baccalauréat. Plus d'une quarantaine d'entre eux ont décidé de refuser d'assurer la correction d'une partie de leurs copies. Ils ont collectivement pris l'engagement de rendre leurs copies au rectorat avec une journée de retard. Le SNES a déposé un préavis de grève pour couvrir l'action des collègues.



© Thierry Nectoux

**cœur des mobilisations à venir. Tous les compléments d'information sont disponibles dans la rubrique AGIR, sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)**

## RECRUTEMENT



## FORMATION DES MAÎTRES

La formation des maîtres aura occupé une place importante cette année, avec une attaque d'ampleur, dans le cadre de la « mastérisation ». Si elle acte une revendication ancienne du SNES qui est l'élévation du niveau de recrutement des enseignants et des CPE, le cœur du projet reste inacceptable, même si le puissant mouvement du supérieur, les multiples interventions du SNES et de la FSU auront permis de faire bouger sur de nombreux points : décharge d'un tiers de service pour les stagiaires, maquettes de concours, mesures transitoires, report de la réforme... Le CTPM du 28 mai a acté, dans les décrets statutaires, l'élévation du niveau de recrutement, sans rien fixer sur les conditions de stage ou de formation ni les types de masters. Autant de points qui restent à trancher, sur lesquels il est possible d'agir à différents niveaux. Ainsi, l'organisation de l'année de stage sera l'un des grands enjeux de l'année prochaine, avec en premier point le temps de décharge des stagiaires. Si nous avons pu obtenir un tiers cette année, c'est largement insuffisant et il faudra créer un rapport de force suffisant pour imposer le point de vue du SNES. Cette bataille sera fortement liée à celle sur les suppressions d'emplois. Les éléments dont nous disposons sur le projet de budget 2010 semblent valider une décharge de 6 heures. C'est inacceptable alors que les discussions ne sont pas terminées. Le contenu de la formation, ainsi que le rôle et la place des IUFM seront aussi des points durs des interventions du SNES. Il faudra peser pour obtenir une année de stage qui soit une année pleine et entière de formation, organisée en alternance, avec un service n'excédant pas 6 heures par semaine. De cette conception de la formation professionnelle découle notre conception des masters. Les universités vont avoir à en créer de nouveaux, dans le cadrage d'une circulaire du ministère de l'Enseignement

supérieur en cours de discussions. Nous pouvons peser sur les contenus en développant un travail entre les différents syndicats de la FSU, en particulier le SNESup au niveau académique pour déterminer les types de masters et les contenus de formation. En particulier, défendre l'idée de masters ancrés dans la discipline, avec des éléments préprofessionnalisants conçus en complément et non au détriment des contenus disciplinaires des masters. Enfin, il faudra démontrer l'extrême urgence de mettre en place des prérecrutements. Le SNES a pris des contacts avec l'UNEF pour mettre en place, dès la rentrée universitaire, une campagne d'information auprès des étudiants. Le recours aux prérecrutements est une exigence forte du SNES qui considère que c'est le seul moyen de garantir à la fois aux étudiants de toutes origines sociales de mener leurs études à leur terme et d'assurer un nombre d'étudiants suffisant pour assurer la qualité des recrutements. L'année prochaine sera donc décisive sur de nombreux points. Pour peser avec efficacité sur les choix du ministère, il faudra que la profession se mobilise massivement. ■



© Thierry Nestoux

**Emmanuel Mercier**

## REVALO



## REVALORISATION

Le précédent ministre s'était engagé au printemps sur des mesures de revalorisation touchant l'ensemble des personnels. Trois groupes de travail se sont réunis mais le groupe de travail conclusif a été reporté (remaniement oblige sans doute). Les orientations affichées lors de ces réunions ne sont pas à la hauteur de la situation et des attentes légitimes. Sans doute parce que l'enveloppe budgétaire n'est pas très conséquente alors qu'il s'agit de répondre à la dégringolade salariale qu'ont subi plus de 800 000 enseignants, et en tout premier lieu les certifiés, AE et agrégés, CPE et CO-Psy. Il faut aussi des rémunérations et une carrière véritablement attractive pour les recrutés au master dès 2010, en prenant soin de créer les dynamiques d'unification. Pour les collègues en place, des mesures indiciaires de début de carrière sont à prendre et doivent se répercuter aux autres étapes de la carrière. Il est aussi grand temps de permettre l'accès de tous aux échelons terminaux de la hors-classe. Des améliorations significatives

ont été conquises pour les possibilités de promotion (nouveau gain cette année) mais cela est encore loin du compte. De surcroît, les critères et modalités très inégalitaires et, somme toute, très arbitraires ne sauraient rester en l'état. Nous avons besoin de nouveaux débouchés de carrière et de remise à niveau de tous les autres éléments de rémunération, en particulier l'ISOE. Nous voulons aussi des mesures sur les conditions de service et d'emploi, et d'abord pour traiter de la pénibilité du métier (ZEP, compléments de service, TZR, fins de carrière...). 780 millions d'euros sont prévus sur trois ans : c'est peu au regard des engagements présidentiels concernant spécifiquement la condition enseignante et de ceux de l'État vis-à-vis des banques ou des patrimoines. À comparer aussi avec les 340 M€ d'exonération fiscale pour les HS effectuées dans l'éducation en 2009, à ce que coûte la TVA à 5,5 % sur la restauration ou au « paquet fiscal » ! La formation de la jeunesse n'est-elle pas un investissement d'avenir ? Nos professions attendent une réponse rapide du nouveau ministre. ■

**Nicole Sergent**

## RETRAITES

# DÉGRADATIONS ANNONCÉES

Recul de l'âge de départ à la retraite comme le préconise le MEDEF, suppression de la majoration de deux ans par enfant pour les mères dans le régime général : l'offensive du gouvernement s'intensifie. Les organisations syndicales ont un rôle majeur à jouer pour contrer ces reculs.

Le ministre du Travail Brice Hortefeux, appuyé depuis par Éric Woerth, a relayé il y a quelques jours la demande du Medef de reculer l'âge de départ à la retraite. S'appuyant sur l'exemple allemand, il évoque un passage à 67 ans ! Il feint d'ignorer que 40 % seulement des salariés sont encore en activité à 59 ans, et que la majorité d'entre eux ne sont pas en situation de poursuivre leur activité. Ainsi, après avoir imposé un allongement de la durée de cotisation à 40 puis 41 annuités, le gouvernement Fillon poursuit dans son objectif de démantèlement des retraites par répartition. Cette mesure conduirait en effet à augmenter la décote et dégraderait encore davantage le niveau de pension. Les enquêtes et sondages qui ont suivi ont montré le rejet par les salariés d'un tel recul, et les organisations syndicales ont unanimement protesté. Le président de la République a quant à lui déclaré que le gouvernement

prendrait ses responsabilités sur ce sujet après concertation. De plus, la ministre de la Famille propose de revenir sur la majoration de 2 ans par enfant pour les mères dans le régime général. Une telle mesure a été mise en œuvre dans la fonction publique en 2003, à la suite de l'arrêt Griesmar (la jurisprudence européenne estime que ces mesures « réservées » aux mères sont contraires au principe d'égalité hommes/

femmes et qu'il faudrait donc l'étendre aux hommes, ce qui en change le sens, et que refuse le gouvernement en raison de son coût financier). Elle a entraîné pour les femmes fonctionnaires une dégradation des droits à pension. Cette annonce ignore délibérément les inégalités dans l'emploi et la carrière, subies par les femmes. Le débat doit s'ouvrir sur les « avantages » familiaux et conjugaux, à la suite des travaux

du COR, qui ont mis en évidence leur contribution majeure à la réduction des écarts de pensions entre les hommes et les femmes. Le gouvernement ne peut s'exonérer de cette réalité.

La FSU a dénoncé ces propositions scandaleuses. Pour le SNES et la FSU, le financement des retraites par répartition est parfaitement possible, à condition de ne pas écarter le choix politique de consacrer une part plus importante des richesses au financement des retraites. C'est un débat de société que le gouvernement refuse de mener. Les organisations syndicales ont un rôle majeur à jouer pour empêcher de nouveaux reculs et remettre la question de retraites au cœur des actions qui se développeront à la rentrée. ■ Elizabeth Labaye



© Thierry Nectoux

## MGEN SEULE LABELISÉE

La MGEN vient d'être référencée par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de la Culture, comme seul organisme complémentaire pouvant recevoir l'aide de l'employeur à la protection sociale complémentaire des agents. Pendant des années, cette (faible) subvention était attri-

non faussée. La Commission européenne a appelé le gouvernement français à revoir son système.

Le principe d'une aide de l'employeur a d'abord été inscrit dans la loi. Un décret en a fixé le cadre, dans le respect des solidarités intergénérationnelles et du couplage santé prévoyance. Mais nous n'avons pu empêcher l'ou-

verture ! Le SNES et la FSU ont beaucoup œuvré pour que la MGEN soit seule référencée, car la labellisation des assurances privées aurait permis au « marché » d'entrer par la grande porte dans la protection sociale complémentaire des enseignants. Cette décision positive ne résout pas les problèmes auxquels doit faire face la MGEN, face aux désengagements de la Sécurité sociale, à la taxation des mutuelles et aux évolutions démographiques, qui vont la contraindre à augmenter les cotisations. Elle doit veiller à mieux répondre aux besoins des mutualistes, et continuer à mettre en œuvre les principes solidaires qui la distinguent de l'assurance privée, tout en s'engageant résolument dans une campagne d'adhésion de nouveaux collègues. ■

Elizabeth Labaye

**La labellisation des assurances privées aurait permis au « marché » d'entrer par la grande porte dans la protection sociale complémentaire des enseignants**

buée en application de l'arrêt Chazelles, qui a été l'objet d'un contentieux porté à Bruxelles par une mutuelle privée (soutenue par la CGC et la CFTC), au nom de la concurrence libre et

ouverture à la concurrence et donc les appels d'offres auxquels se sont présentées les mutuelles et des assurances privées. À l'Éducation nationale, AXA et APRI avaient fait acte de candi-

### CRISE : LA FSU S'EXPRIME AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Un avis sur la conjoncture économique et sociale, présenté par Pierre Duharcourt, représentant de la FSU, a été adopté par le Conseil économique, social et environnemental.

Il met en évidence que la crise actuelle est née des déséquilibres résultant à la fois d'un partage des richesses créées de plus en plus inégalitaire, et d'autre part une affectation des profits des sociétés qui privilégie la distribution de dividendes au détriment de l'investissement productif. L'avis demande un rééquilibrage de la relance par le soutien du pouvoir d'achat (mesures salariales, sécurisation des emplois...). Il estime nécessaire une augmentation des prélèvements obligatoires confortant leur progressivité, et en particulier l'instauration d'une tranche au-delà de 50 % ; il souhaite l'abolition du bouclier fiscal au-delà d'un certain montant de revenu.

E. L.

ENSEIGNER À...

# SAINT-FONS, AU COLLÈGE ALAIN

Dans certains établissements, les équipes pédagogiques sont confrontées à un environnement particulièrement difficile. La presse n'en rend compte qu'à l'occasion d'événements extrêmes voire tragiques. L'US a choisi de raconter la réalité du quotidien. Après Grigny, dans la région parisienne, le collège Alain de Saint-Fons, dans l'agglomération lyonnaise : récit de temps ordinaires.

Nous sommes le 18 juin. Évelyne, la S1, m'emmène en voiture le matin. 7 h 30, pas encore d'encombres dans cette banlieue lyonnaise. Villeurbanne s'efface, le temps de causer du collège et de médire du ministre, nous voici devant le collège Alain de Saint-Fons.

## Un collège de banlieue

600 élèves, 98 % de CSP défavorisées, une Segpa, un dispositif ambition réussite. Un collège des années 70, coincé entre Vénissieux, son quartier des Minguettes, et la zone industrielle du sud lyonnais. Certains jours, me disent à la cantine les quatre professeurs d'EPS, la route est recouverte d'une poussière grise – la raffinerie de Feyzin est toute proche –, et beaucoup d'élèves souffrent d'asthme. Aujourd'hui, il fait beau, les collègues feront cours fenêtres et portes ouvertes, la cour est grande et soignée, entourée d'arbres. Une élève se penche, regarde au loin. La cité est là, à côté, le quartier des Clochettes. Des immeubles de 3-4 étages, propres, en réalité fraîchement rénovés.

## À la grille

À 8 heures, les élèves arrivent, assez peu nombreux. À la grille, en pressant diplomatiquement mais fermement les retardataires, l'équipe d'aides éducateurs, puis Yacine, l'un des trois CPE – 2,8 en réalité – m'expliquent : les conseils de classes de Quatrième et de Troisième sont en passe de se terminer, beaucoup d'élèves ne viennent plus, certains sont repartis au bled. Les élèves passent, de toutes les couleurs, de tous les pays. Arrêt papotage sous le grand hall. Ne pas s'y fier, quand tout le monde est là, c'est le vacarme. Les élèves montent seuls dans les classes. Que faire des élèves en retard ? Faut-il recommencer à



© DR/Saint-Fons

aller chercher les élèves ? Il y a quelques années, pour éviter les jets de projectiles, il avait fallu y renoncer : mais à la rentrée ?

## Échanges en salle des profs

En salle des profs, ce 18 juin, on parle essentiellement du collège, des élèves, toujours des élèves. La principale m'accueille très courtoisement, me décrit son collège, soucieuse d'en souligner le rôle vital pour une population locale paupérisée, avec nombre de familles déstructurées... Non, L'US n'est pas venue pour noircir le tableau, juste pour le regarder et le reproduire.

Comme ces collègues sont jeunes ! Entre 25 et 35 ans dans leur grande majorité. L'année a été longue, mais l'énergie est toujours là. La plus « ancienne » a 15 ans d'ancienneté, elle marie sa

filles : champagne à midi, le hasard du calendrier fait bien les choses. Plusieurs TZR, les comparaisons reviennent souvent : le collège n'est pas pire qu'ailleurs, mais le choc est rude pour qui vient du lycée. Trois étages dans ce collège - barre, les élèves sont chez eux, plus que certains enseignants qui ne font qu'y passer. Les élèves ont la mémoire de l'établissement. Beaucoup de courses bruyantes dans les couloirs. La situation était devenue difficile voici quelques années, des chaises volaient... Au fait, et cette histoire de portiques ? Les collègues, CPE ou enseignants, sourient : « pas nécessaire », et ici faire vider les sacs en cas de besoin n'a jamais posé de problème. Les collègues sont solidaires, si les portes sont ouvertes pendant les cours, ce n'est pas uniquement en raison de la chaleur.

## Des projets

Au mur de la salle des profs, le palmarès des résultats au brevet dans l'académie. Commentaires ironiques, ou désabusés, mais trop nombreux pour ne pas refléter un sentiment d'injustice. Chaque classe, ou presque, dispose de son projet pédagogique. Joli moment en Sixième, avec Valérie, une vingtaine de mômes devant un petit film tourné place des Palabres : concert de tambours, récitant de slams républicains. Ou ce projet de Sandrine sur le développement durable. Rencontre avec un groupe d'élèves en français langue étrangère. Paroles chaleureuses de Samuel, futur chef d'établissement, et d'Émilie, autre militante du SNES. Et puis Malika, qui parle avec conviction du travail mené avec le réseau ambition réussite, en perpétuelle interrogation : comment faire ? Ou Josy, agent technique de laboratoire qui me fait visiter ses installations... Mais n'oublions pas l'essentiel : les gamins sont difficiles, rien n'est jamais acquis avec eux. Et puis, comme une ritournelle, ce constat récurrent : les collègues manquent cruellement de temps pour se concerter. Oui il faudrait dégager du temps pour travailler ensemble. Le temps file si vite avec eux. C'était une tranche de vie au collège Alain, à saint Fons, en première ligne. ■

Matthieu Leiritz



© Clément Martin

## VIOLENCE

# VIGILANTS MAIS PAS VIGILES !

**Le plan d'action de Xavier Darcos contre la violence, continue de susciter de vives réactions. L'US donne la parole aux CPE sur le sujet.**

À la suite des propos du chef de l'État, X. Darcos a défini un plan d'action : la formation des chefs d'établissement et des CPE à l'exercice de l'autorité et à la gestion des situations conflictuelles en partenariat avec la police, la gendarmerie et la défense, et la relance du code de la paix scolaire ; la mise en œuvre par chaque établissement d'un diagnostic sécurité (installation de portiques de détection si nécessaire) et une habilitation spéciale aux personnels de direction et d'encadrement à faire ouvrir les sacs et cartables, au constat et à la confiscation des armes ; la création d'une équipe mobile par académie placée sous l'autorité du recteur. Outre qu'elles n'auraient pas empêché les actes dramatiques qui se sont produits récemment, ces mesures spectaculaires ne constituent pas les réponses adaptées aux actes de violence constatés dans certains établissements et heurte de plein fouet l'éthique professionnelle des personnels. La lutte contre la violence requiert prioritairement la concertation au sein des équipes et l'ouverture d'espaces de dialogues afin de prévenir le pas-

sage à l'acte. Les études sont nombreuses et ont montré que sont en jeu notamment la cohésion et la continuité des équipes éducatives, la qualité relationnelle entre élèves et adultes, le mode de direction, la taille des établissements, leur implantation. Les CPE s'inscrivent dans le cadre d'une prévention permanente et collectivement assurée. Convaincus que le dialogue et l'éducation constituent la meilleure arme de prévention, ils entendent poursuivre leur action avec vigilance ! ■

Le secteur CPE



© Thierry Nectoux

### INTERVIEW

#### de Carole Samouiller, CPE à Marseille

**L'US :** *Xavier Darcos a défini le 9 juin un « plan d'action » contre la violence afin de « sanctuariser » les établissements. En tant que CPE, quelle est ta réaction face à ces mesures ?*

**Carole Samouiller :** La sanctuarisation préconisée par N. Sarkozy souligne sa méconnaissance des réalités ! Les portiques, les caméras sont des mesures inadaptées et facilement contournables. Comment prétendre maintenir la sérénité en ne respectant pas l'intimité des élèves, en les stigmatisant ou en ayant recours à des équipes mobiles pour des « missions de prévention et de dissuasion... pour réduire les tensions ». Ce travail ne peut être efficace que sur du long terme, sur des bases de confiance, avec des personnels reconnus. C'est l'affaire de tous et le ministère ne semble pas le mesurer.

**L'US :** *Dans ton quotidien professionnel, quelles évolutions des formes de violence as-tu observées ?*

**C. S. :** Contrairement à ce que laisse penser notre ministre, les faits de violence avec arme sont rarissimes, à Marseille, comme partout. Et fort heureusement. Hormis les bagarres, la grande majorité de ces phénomènes n'est guère quantifiable. Il s'agit le plus souvent d'incivilités, de chahuts, d'insultes. Dans le même temps les formes d'auto-violence sont en augmentation... De même, j'ai l'impression que la différenciation



© DR

sexuée des auteurs de violence tend à diminuer et que les filles sont plus concernées qu'auparavant.

**L'US :** *Les mesures proposées te semblent-elles adaptées et compatibles avec ta conception du métier ?*

**C. S. :** Ces mesures sont inadéquates ! Les élèves comme les établissements ont besoin d'adultes formés, en nombre suffisant. Une équipe mobile

par académie relève du saupoudrage. Des créations de postes seraient largement plus utiles dans les vies scolaires ! Ces mesures vont à l'encontre de ma conception du métier et ne me conviennent absolument pas. Je ne dénigre en aucun cas la police et je suis favorable au partenariat École-Police-Justice existant depuis des années. Cependant, former des jeunes dans un carcan dissuasif et répressif risque de conduire à des stratégies de contournement, à la soumission ou au sentiment d'injustice. Le service public d'éducation doit viser à former des citoyens et ces mesures sont contre-productives. En tant que CPE, j'agis pour contribuer modestement à la réussite des élèves et à leur insertion dans la société en leur inculquant des principes de citoyenneté, de raisonnement et de tolérance. Enfin, j'ajouterais que je suis très inquiète des évolutions du système éducatif car dans ce domaine les moyens humains qualifiés sont primordiaux. ■



© Fotolia/Jean-Michel Lesclercq

## Calais

### La démocratie en danger

Des pouvoirs publics qui tentent de faire héberger une compagnie de CRS cet été dans un collège calaisien et d'en faire ainsi un poste avancé de la chasse aux migrants, le saccage de camps de réfugiés sur le littoral, la multiplication des attaques contre les droits fondamentaux des réfugiés, des soutiens, des humanitaires, des citoyens, l'instauration d'un climat de peur autour de la manifestation No Border de ce samedi 27 juin destiné à couvrir débordements policiers et répression aveugle. Tout cela nous pousse à nous poser la seule vraie question qui vaille aujourd'hui à Calais : sommes-nous encore en démocratie ?

## Saint-Lô

### Exigeons la relaxe de Pascal Besuelle !

Pascal, militant syndical à la FSU, militant associatif du Réseau Éducation Sans Frontières, professeur d'histoire-géographie au collège « Les provinces » à Cherbourg est injustement poursuivi pour « violences contre agent ayant autorité sans interruption de travail ». Cette poursuite est consécutive à la manifestation du 12 janvier organisée à l'occasion des vœux de Nicolas Sarkozy à Saint-Lô où Pascal, membre du service d'ordre intersyndical a déployé une activité incessante visant à empêcher les affrontements. La mise en cause abusive de Pascal relève à bien des égards d'un déni de justice. Son procès initialement prévu le 23 juin a été reporté au mardi 8 septembre. Une pétition de soutien est signable en ligne sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu). N'hésitez pas à la signer et à la faire signer.

**LE 16 JUIN DERNIER, À L'INITIATIVE DU DAL (DROIT AU LOGEMENT),** de la CNL (Confédération nationale du logement) et de la CSF (Confédération syndicale des familles), une vingtaine d'organisations, dont le SNES et la FSU, ont officialisé la création et le lancement du RÉSEL, le Réseau Stop aux Expulsions de Logement.

# Stop aux expulsions



**E**n France, les expulsions de logement sont en hausse constante : plus de 100 000 jugements d'expulsion sont rendus chaque année, et il y a eu 11 190 expulsions effectives avec le concours de la force publique en 2008, selon le ministère de l'Intérieur, soit une augmentation de 157 % en dix ans.

Selon la Fondation Abbé-Pierre qui a lancé parallèlement un « numéro azur », 1,8 million de ménages peinent à s'acquitter de leur loyer et, parmi eux, 500 000 sont en situation d'impayés. Plus de 100 000 ménages voient leur bail résilié chaque année, selon le ministère de la Justice.

Les expulsions locatives plongent les victimes dans l'angoisse et le sentiment d'échec, jetant souvent dans la rue et la précarité des salariés modestes, des familles avec enfants, des personnes âgées, des travailleurs privés d'emploi.

Il est apparu aux organisations signataires qu'il était primordial d'« organiser des solidarités locales, en amont, avant l'expulsion », comme l'a expliqué à la presse Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole du DAL.

En effet, la plupart des familles menacées d'expulsions ne connaissant pas leurs droits, il est donc primordial d'agir en amont.

C'est entre autres le but que se fixe le site du réseau où sont mis à disposition des documents très utiles, qui expliquent comment se déroule la procédure d'expulsion et comment en exiger le respect des formes légales, les droits des personnes en instance d'expulsion, mais aussi des modèles de pétition qui peuvent être utilisés pour soutenir des familles en difficulté. Le réseau vise aussi à créer des antennes locales, où des militants issus de divers horizons s'engagent à organiser une association de fait qui réunit localement des habitants, des militants, des personnes désireuses d'agir pour



défendre les personnes et familles menacées d'expulsion de logement. Parmi les idées suggérées, il peut être utile de mettre en place un numéro d'appel mobile pour répondre aux sollicitations, et le faire connaître largement ; mais aussi de mettre en place une permanence si les forces militantes le permettent, de relayer vers des structures déjà existantes et compétentes ; d'informer la

### Il est primordial d'« organiser des solidarités locales, en amont, avant l'expulsion » selon Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole du DAL

presse, de faire connaître le site [www.stopauxexpulsions.org](http://www.stopauxexpulsions.org) ; de mener des interventions de médiation ou de concertation en direction des responsables de l'expulsion etc.

La plupart des organisations signataires ayant des antennes locales, il est fortement suggéré que cette initiative leur soit relayée, afin qu'au plus proche du terrain soient créées des struc-

tures légères collectives représentatives du réseau national, toujours ouvertes à de nouvelles structures désireuses de s'engager dans ce combat nécessaire pour un droit fondamental, le droit au logement.

À notre niveau, les personnels de nos établissements scolaires sont souvent en première ligne pour avoir à connaître une situation d'expulsion, et peuvent ainsi organiser une mobilisation pour que des solutions sociales soient mises en place avant que l'irréparable ne se produise. Même si souvent les familles restent très discrètes sur ce qui les

menace, souvent par honte, le fait de savoir que localement des personnes se sont mobilisées ou se mobilisent régulièrement peut les aider à sauter le pas et à faire connaître leur situation.

C'est la raison pour laquelle le SNES souhaite relayer cette initiative vers ses adhérents et leur suggérer de s'y inscrire pleinement. ■ **Philippe Castel**  
[droits.libertes@snes.edu](mailto:droits.libertes@snes.edu)

Livres

## Liberté versus sécurité

Futuribles pose cette question qui taraude tous les utilisateurs du Net que nous sommes.

Comment défendre les libertés démocratiques durement acquises à l'intérieur d'un réseau de surveillance conçu, disent tous les gouvernements, pour mettre en œuvre la sécurité des biens et des personnes ? Le numérique permet de multiplier les contrôles et de concevoir l'existence d'un Big Brother dont même Orwell n'avait pas cauchemardé. Les auteurs des contributions n'y croient pas, tout en décrivant la toile qui nous enserre qui peut aussi être un facteur de liberté supplémentaire... La réalité c'est bien que nous sommes fichés et la loi Hadopi pourrait renforcer la main mise policière, répressive sur cet outil de liberté dans sa conception de départ.

• *Futuribles* n° 353, juin 2009.

## Comprendre la mondialisation

Saskia Sassen est sociologue, auteure de *La ville globale* où elle mettait en lumière les réseaux transfrontaliers à l'intérieur même de la formation de ces grandes

Villes - New York, Londres, Paris, Tokyo - elles-mêmes globalisées. Dans *La globalisation. Une sociologie*, elle met en relation l'existence d'Institutions internationales - comme l'OMC -, le processus de mondialisation, via la constitution des marchés financiers internationalisés avec, en face, des réseaux militants s'engageant dans des luttes locales mais dans une perspective globale (le « glocal », comme néologisme étrange) et des États incarnés par leur gouvernement, acteurs à part entière de ce processus de mondialisation. Elle en conclut justement que « *Le global se forme en grande partie dans le cadre national* ». Écrit avant la crise actuelle, il permet d'appréhender le mouvement de cette faille d'un système.

• *La globalisation. Une sociologie*, Saskia Sassen, NRF essais/Gallimard, 341 p.

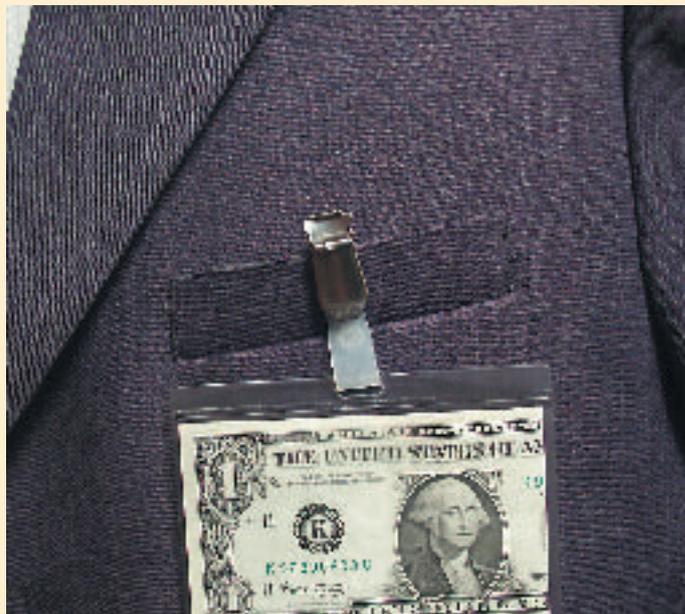
CRISE INTERNATIONALE

# Réflexions et initiatives

Nous sommes dans un moment particulier de la crise. La première vague d'effondrement financier et économique est passée, et heureusement surpris d'être encore vivants, les partisans d'un néolibéralisme réformé à la marge annoncent la fin de la crise pour 2010. Pendant ce temps *the show must go on* pour la spéculation qui joue de l'instabilité des cours de change, boursiers ou du pétrole, les banquiers réclament déjà le retour de leur bonus, tandis que des mesures limitées sont prises à la suite du G20 sur les paradis fiscaux et la régulation financière.

Quelles stratégies pour les autres acteurs, pour tous ceux qui estiment que cette crise est systémique et appelle des transformations en profondeur, dont la nature fait débat ?

Le camp des réformateurs éclairés du capitalisme, façon *new deal* des années 30, peine aujourd'hui à se faire entendre et dispose de peu de force politique. Cependant, les forces progressistes ne peuvent négliger des alliances possibles avec tous ceux qui veulent s'attaquer aux fondamentaux du néolibéralisme, notamment dans le domaine financier. C'est pourquoi Attac a organisé le 15 juin une réunion publique pour débattre de la conférence de l'ONU. Celle-ci se tient à la fin du mois de juin autour du rapport de la commission Stiglitz qui d'une part propose le G192 (tous les pays membres) et non le G20 comme



© Goran Milic/Fotolia

cadre de délibération (c'est pourquoi les puissants du G20 bouddent cette réunion), et d'autre part se livre à une critique pertinente de la crise systémique puisant son origine dans les inégalités du monde, mais avec des propositions qui, si elles vont plus loin que celles du G20, restent limitées.

Deux autres forces se sont mis en mouvement au niveau international :

- le mouvement altermondialiste qui a apporté sa contribution avec la déclaration de Belém qui non seulement demande de « remettre la finance à sa place », mais recherche un dépassement de l'ordre capitaliste du monde ;
- le mouvement syndical, avec la Déclaration internationale de

Londres (CSI, TUAC, avril 2009) jette les bases d'un programme en quatre points ([www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)). Cependant, on voit bien que tout cela reste insuffisant.

C'est pourquoi certaines initiatives émergent, même si elles sont pour le moment limitées. Par exemple, des forces issues du forum social européen, notamment les deux grands syndicats belges, constatant la difficulté à avoir un débat stratégique dans le cadre du FSE, ainsi que l'investissement mitigé des syndicats à Malmö, ont décidé de se rapprocher de la CES pour mettre sur pied une « conférence sociale commune » les 14 et 15 septembre prochains à Bruxelles. De son côté, la CES, ou du moins une partie de celle-ci, voyant l'ampleur de la crise est à la recherche d'une réflexion qui dépasse le seul cadre syndical. L'idée est d'avoir un débat ouvert permettant d'échanger sur les points de convergence et de divergence sur l'Europe sociale. Deux thèmes ont été choisis : le dumping social et fiscal, la crise de l'emploi et l'emploi de qualité. Le comité d'initiative regroupe côté français la FSU, la CGT, Solidaires, ATTAC, IPAM/AITEC. Si le coup d'essai de septembre est réussi, on irait vers une conférence annuelle au moment du sommet social de Bruxelles chaque mois de mars. ■ Daniel Rallet



© Thierry Nectoux

# Un protectionnisme peut en cacher un autre

Le renouveau du protectionnisme fait partie des réactions attendues à la crise. Le commerce mondial, après des années de croissance rapide, devrait baisser de 9 % en 2009 et la Banque mondiale dénombre 47 mesures nouvelles ces derniers mois, qui sont le plus souvent des aides aux entreprises venant des pays riches. Dans de nombreuses industries, les possibilités de mesures protectionnistes sont aujourd'hui limitées, car la production est organisée en modules conçus, fabriqués et assemblés dans divers pays : dans un ordinateur portable, par exemple, les écrans LCD sont faits à Taiwan à partir de composants allemands, les contrôleurs de disques durs viennent de Singapour et les disques de Malaysia, les mémoires sont coréennes et l'assemblage chinois ; les programmes sont américains et européens. Il est donc impossible d'isoler un territoire.

Dans d'autres domaines, le protectionnisme fleurit. Les aides à l'automobile en sont un bon exemple. Il peut sembler logique d'aider une industrie frappée par la crise à passer un cap difficile, le temps que le crédit et les clients reviennent. Mais l'automobile souffre d'une crise structurelle qui se résume en deux nombres : les usines d'automobile sont conçues pour produire 90 millions de voitures par an et il s'en vend 60 millions. La question est de savoir quelles usines vont fermer et les



© Thierry Nectoux

aides d'État ont pour but d'empêcher que ce soient celles qui opèrent sur le territoire national. Faute de politique européenne, le

## Ce jeu consistant à tenter d'exporter son chômage chez les voisins fait surtout des perdants

« chacun pour soi » domine : le plan français incite PSA et Renault à fermer les usines d'Europe de l'Est, alors que le gouvernement Merkel a choisi de faire reprendre Opel par un étrange attelage russo-canadien plutôt que la solution européenne proposée par Fiat afin de préserver les usines allemandes

(au détriment des autres). Aux États-Unis, le populisme monte et le gouvernement aura du mal à s'y opposer, car les parlementaires ont bien plus d'autonomie qu'en France pour proposer les mesures que demandent leurs électeurs. En général, ce jeu consistant à tenter d'exporter son chômage chez les voisins fait surtout des perdants. Dans le cas de l'automobile, gageons que ces perdants se situent surtout dans les pays en développement, dont les industries sont jeunes et les États faibles.

Il ne faut pas pour autant ignorer la possibilité d'un protectionnisme différent, qui ne résulterait pas d'un réflexe nationaliste, mais du souci de rééquilibrer les rapports entre capital et travail. Certains économistes estiment en effet que la crise actuelle donne l'occasion de repenser un libre-échange qui aboutit inévitablement à réduire les salaires dans les pays développés (comme la théorie économique l'a montré dès les années 1940) et à y creuser les inégalités. L'idée serait d'imposer une taxation des produits venant de pays pratiquant le dumping social, environnemental ou fiscal. Compte tenu des difficultés à établir l'origine d'un produit, ainsi que des traités et accords signés par la France, de telles mesures sont une perspective lointaine à la faisabilité discutée. Mais elles méritent d'être discutées. ■

Arnaud Parienty



© Thierry Nectoux

## Pour un bilan du 20<sup>e</sup> siècle

Trop souvent, les réflexions sur le bilan des pays de l'Europe de l'Est - de l'URSS surtout - sont teintées d'idéologie. La faillite de leur régime marquerait la fin de l'Histoire, la fin du socialisme et la fin du communisme comme idée neuve, comme société alternative au capitalisme. Or, démontre Sonia Combe - qui a eu la responsabilité de cet ouvrage - l'ouverture des archives permet de renouveler la manière de faire de l'Histoire, et l'Histoire de ces sociétés. Les auteurs expliquent l'origine de leur documentation, le type d'archives auquel ils ont eu accès, les sources nouvelles et le travail de compréhension nécessaire pour « lire » ces archives. Des contributions qui permettent de comprendre notre passé et d'éclairer le présent, même si on peut regretter le titre...

• *Archives et histoire dans les sociétés post-communistes*, BDIC/Musée d'histoire contemporaine/Recherches/La Découverte, 332 p.

## Provocations

Bertrand Méheust, philosophe, veut nous obliger à réfléchir sur les mots employés par les gouvernants, ce qu'ils cachent et ce qu'ils révèlent de leur politique, de leur appréhension du monde. Il argumente sur l'utilisation des oxymores - l'alliance de deux termes contradictoires, exemple « un militaire intelligent » - pour éviter que les citoyen(ne)s s'interrogent sur le bilan, sur la société et son architecture. Pour lui, l'exemple type est « développement durable » en interrogeant : comment une croissance peut-elle respecter l'environnement ? Éviter l'effet de serre ? Ces provocations essentielles permettent peut-être d'éviter de suivre le vocabulaire à la mode et de réinterroger des politiques.

• *La politique de l'oxymore, Les empêchés de penser en rond*. La Découverte, 163 p.



## BCE

1 %

La banque centrale européenne a prêté mercredi 25 juin 440 milliards d'euros aux banques au taux de 1 % pour une durée d'un an. À quand des prêts à 1 % pour les ménages (disons 1,5 % avec une prime de risque) ?

## USA

### Dette

Selon le Congrès américain, la dette publique américaine devrait augmenter de 10 000 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie.

## Emprunt

### EDF aussi

EDF a lancé un grand emprunt auprès du public. Mais l'entreprise pouvait fort bien se financer pour moins cher sur les marchés de capitaux. Apparemment, ce choix s'explique par la volonté de fortifier une image de grande entreprise nationale au service de tous dans l'opinion.

## Chine

### Yuans

La Chine a conclu des accords avec la Malaisie, le Brésil et l'Argentine pour régler les échanges bilatéraux en yuans et plus en dollars ; un signe de défiance supplémentaire à l'égard de la monnaie américaine.

## Londres

### Traders méritants

Pendant que Sarkozy annonce un nouveau capitalisme, la City de Londres distribue à ses traders méritants des bonus en hausse sensible et une grande banque de la place vient d'embaucher un nouveau patron pour 15 millions de salaire annuel. Cherchez l'erreur.

## STATISTIQUES

# Alerte manipulation

Le collectif Lorraine Data réunit des statisticiens appartenant à différentes institutions (Insee, services statistiques des ministères, organismes de recherche). Il s'est constitué au fil de rencontres plus ou moins formelles au cours desquelles les membres du collectif ont échangé sur les difficultés d'ordre éthique et les contraintes qu'ils rencontrent tant dans la conduite de leurs travaux que dans l'exploitation de leurs résultats. À la suite de ces échanges, il est apparu nécessaire d'alerter l'opinion publique sur les dérives de plus en plus inquiétantes constatées dans la production et l'usage des statistiques dans notre pays.

### Indépendance

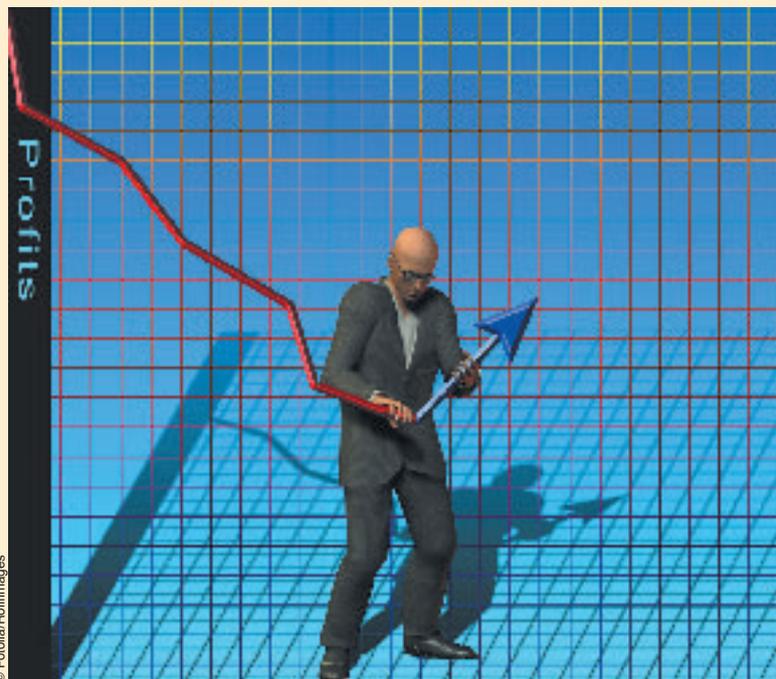
Les membres du collectif partagent la même volonté d'œuvrer pour préserver l'indépendance du système statistique face aux ingérences de plus en plus fréquentes de la sphère politique. À leurs yeux, cette indépendance doit être garantie aussi bien au niveau de la production des données que des premières utilisations et interprétations qui en sont faites. La production de statistiques ne peut être séparée des études qui la prolongent. Elle doit se faire en étroite symbiose avec les besoins exprimés par les acteurs sociaux et les chercheurs en sciences sociales.

### Embargo

Dans les domaines politiquement très sensibles, comme celui de l'éducation, l'embargo sur la production statistique apparaît souvent comme l'ultime recours pour manipuler l'opinion. Cette attitude va cependant à l'encontre d'un des quinze principes de base du code de bonnes pratiques de la statistique européenne, à savoir la diffusion des statistiques en temps utile et selon le calendrier prévu.

### Verrouillage

Le verrouillage des publications et la rétention des données se sont imposés comme une règle de base au ministère de l'Éducation nationale depuis 2007 alors



© Fotolia/Rouffimages

même que la qualité des informations produites sur le système éducatif s'est incontestablement améliorée depuis quelques années. Cette information a été

indéniable qu'il existe une grande variété d'indicateurs possibles pour mesurer la pauvreté. Cependant, depuis quelques années déjà, l'indica-

## Cette information a été mise sous le boisseau, probablement parce qu'elle risquait de « parasiter » la communication gouvernementale

mise sous le boisseau, probablement parce qu'elle risquait de « parasiter » la communication gouvernementale dans un domaine où le ministre entendait conduire plusieurs projets de réforme. En ne retenant que les données qui leur conviennent et en organisant un véritable black-out sur d'autres, nos gouvernants entendent se prévaloir de justifications « techniques, chiffrées et incontestables » afin de promouvoir « les indispensables réformes dont le pays a besoin ».

### Pauvreté

Le traitement statistique de la pauvreté proposé aujourd'hui par Martin Hirsch est un autre exemple emblématique des stratégies actuelles de construction de nouveaux indicateurs visant à permettre au gouvernement de tenir ses objectifs affichés, en l'occurrence « réduire d'un tiers la pauvreté d'ici 2012 ». Il est

teur de pauvreté monétaire relative proposé par l'Union Européenne tend à devenir la norme. On peut dès lors s'interroger sur les motivations du gouvernement de s'en affranchir en mettant en avant un « nouvel » indicateur de pauvreté « ancré dans le temps ». Avec cet indicateur, la pauvreté aurait baissé de 40 % entre 1997 et 2002 alors que l'indicateur européen affiche une baisse de seulement 9 %. Avec ce changement du thermomètre statistique, le gouvernement devrait atteindre aisément son objectif d'une baisse de la pauvreté de 30 % en cinq ans si le contexte économique n'est pas fondamentalement modifié. ■

Élisabeth Labaye

• *Le grand truquage*, éditions La Découverte, 2009.



# DOSSIER

## Entrée dans la vie adulte

### Une jeunesse sans mode d'emploi ?



Dossier coordonné par Carole Condat et réalisé par Bernard Boisseau, Carole Condat, Élisabeth Labaye, Claudie Martens et Thierry Reygades.

L'âge adulte a longtemps été défini comme celui de l'indépendance rendue possible par un emploi stable, un logement à sa charge et s'accompagnant le plus souvent par le début d'une vie en couple. Dans ce cadre, la jeunesse est alors considérée comme un état transitoire, permettant d'acquies progressivement les attributs du statut d'adulte.

Mais l'âge adulte a largement perdu de sa stabilité : l'emploi devient de plus en plus flexible, le lien conjugal a considérablement évolué, la mobilité résidentielle s'accroît. Les frontières entre le statut de jeune et d'adulte se brouillent : allongement de la durée d'étude et la difficulté croissante à s'insérer professionnellement retardent encore l'âge de l'indépendance. De nombreux individus peuvent ainsi se dire « adultes », tout en vivant chez leurs parents, au regard de critères relationnels et identitaires indépendamment de l'indépendance matérielle. Aujourd'hui, face à ces évolutions, nombre de sociologues remettent en cause la définition traditionnelle de la jeunesse et de ses frontières. L'adulte en tant qu'être autonome et individualisé supplée l'adulte en tant qu'être installé ; l'entrée dans la vie adulte ne se limite pas à une indépendance à acquies mais correspond davantage aujourd'hui à une autonomie à construire.

Pour autant, le devenir adulte contemporain est largement structuré

par les normes sociales et sociétales, le contexte économique, culturel, les politiques publiques. Les itinéraires de jeunesse en Europe montrent qu'ils varient fortement en fonction des modes d'intervention de l'État, du système éducatif, des cultures familiales. En France, le temps de la jeunesse est fortement associé à celui des études, « investissement » déterminant le statut social futur dans une société marquée par la forte valorisation du diplôme tout au long de la vie. Les itinéraires étudiants sont relativement courts et linéaires avec une forte pression à s'intégrer socialement. C'est un modèle assez spécifique où les jeunes se retrouvent tiraillés entre une aspiration au développement personnel et les contraintes du modèle social français.

Ce constat ne peut qu'interroger les professionnels de l'éducation, les parents et plus largement les citoyens sur la place et la parole à accorder aux jeunes adultes aussi bien à l'école, dans l'entreprise que dans les partis politiques et les syndicats. La jeunesse constitue une part précieuse de la société. Leur intégration aux prises de décision et leur implication dans la société sont un enjeu collectif.

Ni prophétique, ni alarmiste, ce dossier est l'occasion, en mettant à distance les clichés tenaces sur « les jeunes », de rappeler qu'ils sont les premiers porteurs d'innovations et de changements sociaux. ■

## Regards croisés

Les jeunes adultes *et la société*

**Un sondage réalisé par le cabinet Audirep mettait récemment en évidence qu'une faible majorité de Français avait une image plutôt, voire très négative de sa jeunesse.**

**70%** les trouvent « individualistes », 59 % « intolérants » ! Beaucoup veulent les voir désengagés (rappelons-nous la « bof » génération), adeptes de la Star'ac, avides d'argent, et même souvent violents. Bref, de la méfiance et peu d'indulgence dans ce regard.

Pourtant, eux se disent attachés à leur famille, placent l'amour et l'amitié au premier plan et affirment vouloir concilier vie familiale et vie professionnelle. Souvent plus pragmatiques que leurs parents sur la « valeur travail », ils n'en font pas forcément l'idéal de toute une vie.

Ainsi, les plus jeunes (15 ans) disent chercher l'amour (76 %), la liberté (67 %), l'autonomie (63 %) pour leur vie future. Le pouvoir (12 %) et la notoriété (13 %) arrivent loin derrière. Ils ont pour modèles de réussite d'abord des membres de leur famille, avant le footballeur ou le chanteur.

### De quel jeune parle-t-on ?

Mais parler des jeunes est complexe. D'ailleurs de quel « jeune » parle-t-on ? Outre la difficulté de cerner la jeunesse par âges, on a de jeunes adultes salariés vivant chez leurs parents, et des lycéens ou étudiants en chambre de bonne. Les facteurs d'homogénéisation (vêtements, goût pour la musique, le sport ou le cinéma, accros au portable et à internet, surtout les garçons) ne peuvent masquer les différences entre étudiants et jeunes en insertion professionnelle, entre les gosses des beaux quartiers et les habitants d'une cité, entre celui qui enchaîne les petits boulots et celui qui, à la sortie des études, a un CDI lui permettant de stabiliser sa vie, d'entrer dans « l'âge adulte ». En réalité, la proximité est assez faible et les affinités semblent plus culturelles et sociales, que directement générationnelles. Ainsi en va-t-il de leur vision de l'avenir : l'IFOP a réalisé en février 2009 un sondage sur le moral des étudiants français pour le compte de la MAIF. Les étudiants y apparaissent résolument optimistes : 80 % pensent pouvoir trouver un travail correspondant à leurs qualifi-

cations et 60 % estiment que leur situation professionnelle sera meilleure que celle de leurs parents. Nullement démoralisés par un contexte difficile, ils considèrent pour 60 % d'entre eux que leur situation financière est correcte ou facile. Mais les jeunes étudiants sont les plus aidés parmi les jeunes : 60 % des étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents déclarent bénéficier d'apports d'argent, qui contribuent en moyenne pour 19 % à leurs revenus. Au contraire, selon une enquête IPSOS de 2008 portant sur les jeunes européens, les jeunes actifs français apparaissent comme plutôt désabusés, déclarant manquer de temps (64 %) et ayant du mal à faire face sereinement aux difficultés de leur vie. 78 % d'entre eux estiment que par rapport à la génération de leurs parents, leur vie quotidienne est devenue plus difficile (contre 61 % en moyenne). Et seulement 25 % des jeunes français pensent que leur « avenir est prometteur ».

### Individualistes et peu engagés ? Pas si sûr !

On les dit peu motivés par la politique, mais ils ont massivement voté en 2007... et plus à gauche que leurs grands-parents. Plus informés, globalement plus éduqués, ils sont sans doute plus critiques et plus méfiants que leurs aînés face à la politique et aux politiques, hésitent à « adhérer » à un parti politique et n'ont pas de « modèle » clé en main. Ils étaient bébés lors de la chute du Mur, et les grands clivages idéologiques leur sont souvent étrangers. Ils ignorent souvent que les acquis d'aujourd'hui résultent des luttes d'hier. Mais ils s'inquiètent de la planète saccagée que leur laissent leurs aînés soixante-huitards. La mondialisation leur rend plus difficile la perception de l'utilité des



**Ils ont besoin de se sentir aidés, et ont aussi le besoin d'agir**

actions, mais ils sont pour beaucoup directement victimes de la précarité, du chômage, de l'exclusion... et s'y intéressent. En 2001, 52 % des jeunes de 24 ans avaient déjà manifesté et 27 % seraient prêts à le faire. La grève ne leur fait pas peur. Ils ont dans leur adolescence parfois « bloqué » leur lycée et peuvent être très présents dans les mouvements sociaux (CPE). Les jeunes stagiaires de « génération précaire » ont démontré leur capacité à prendre en charge des revendications. Ils ont une opinion assez positive des syndicats (meilleure que celle des 60 ans) ; mais peu sont adhérents cependant, et il faut se pencher sur l'image que renvoie le syndicalisme. La syndicalisation des jeunes en situation de précarité (stages, intérim, CDD) est un enjeu majeur.

Pour Stéphane Sirot, docteur en histoire, enseignant à l'université de Cergy-Pontoise, « les jeunes sont attirés par le militantisme d'association, sur des causes précises, ponctuelles ». Ils ont besoin de se sentir aidés, et ont aussi le besoin d'agir. Ils sont prêts à s'engager notamment pour l'environnement, l'aide au développement, la lutte contre l'exclusion. On leur fait confiance ! ■

## Qu'est-ce qu'un jeune ?

Les statistiques utilisent généralement la tranche d'âge 15-24 ans pour délimiter la population des jeunes. Mais l'évolution des modes de vie et de comportement a conduit l'INSEE, dans sa dernière étude sur les jeunes, à traiter des 15-29 ans.

## Chiffres-clés

**49 %**

**Emplois précaires :** en 2008, 49 % des emplois précaires (CDD, intérim, contrats aidés) étaient occupés par des jeunes.  
Source : Le Monde Économie, 19 mai 2009

**14 %**

**Chômage et diplôme :** en 2006 14 % des non-diplômés étaient au chômage contre seulement 8,4 % pour les titulaires d'un baccalauréat et 5,9 % pour les titulaires d'un bac +2.  
Source : Observatoire des inégalités

# Les jeunes adultes *dans la société*

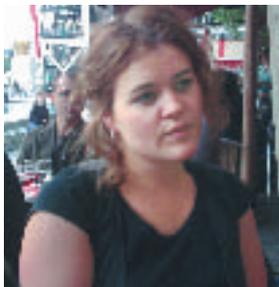
Ils ont entre 23 et 25 ans. Ils se sont rencontrés au cours de leurs études et sont restés amis. Milieu familial, éducation, études et entrée dans la vie active, leurs parcours sont hétérogènes et indéniablement déterminés socialement. La diversité de leur situation et de leurs revenus ne les empêche pas de partager une conscience et des aspirations communes. Conscience aiguë de faire partie d'une génération « débrouille » qui cherche les « bons plans » pour pouvoir sortir, aller à un concert ou s'habiller pas trop cher ; conscience aussi du poids trop lourd de leur scolarité dans leur trajectoire professionnelle, comme si à leur jeune âge une deuxième chance était déjà difficilement envi-

sageable. Issus plutôt de la classe moyenne supérieure, ils ont l'impression d'avoir été oubliés par les politiques d'aide aux jeunes et n'ont pas pu bénéficier de bourses ou d'allocations.

Trouver un emploi stable dans lequel ils puissent s'épanouir et avoir un logement : ce sont leurs deux préoccupations majeures. Inscrits sur les listes électorales, ils parlent souvent de politique et ont tous voté en 2007. Se sentent-ils adultes ? Au travail, de fait, ils le sont mais le schéma classique d'une vie adulte – stabilité financière, logement, couple – leur semble désuet. La norme ne les fait pas rêver. À eux de réinventer ce que pourrait être une vie d'adulte.

## Clémence, 23 ans

Clémence est intermittente du spectacle et travaille depuis octobre pour une compagnie qui crée des spectacles pour le jeune public. Ce statut est le seul moyen pour la compagnie de pouvoir l'employer. Au bout de quelques mois, elle pourra compléter son revenu avec les Assedic et espère ainsi toucher l'équivalent d'un gros SMIC. Après un bac littéraire option théâtre, elle s'est inscrite à la fac de Paris III. Un rendez-vous avec un CO-Psy l'a aidée à trouver sa voie dans l'action culturelle. Elle est alors entrée dans un IUP où elle a suivi un cursus alternant les stages et les cours universitaires pour obtenir une qualification niveau master. « *Ce n'est pas moi qui suis précaire, mais le secteur dans lequel je bosse, celui de la culture* » constate-t-elle avec justesse. Clémence en a pris son parti et assume avec détermination son choix ; celui d'avoir persévéré dans un secteur d'activité qui la passionne. Logée chez sa mère, elle rêve de pouvoir prendre un studio au cours de l'année 2010. Il sera alors sûrement plus simple de dire aux propriétaires qu'elle est étudiante et d'avoir la caution de ses parents plutôt que de faire valoir son statut précaire.



Clémence

**17 %**

**Pauvreté :** 17 % des 5 millions de 18-29 ans qui ne vivent plus chez leurs parents ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté contre 13 % pour l'ensemble de la population.

Source : Observatoire des inégalités

**80 %**

**Loisirs :** Le cinéma, le sport et écouter de la musique sont les activités préférées des jeunes. 80 % sont allés au cinéma au moins une fois dans l'année en 2006 contre 51 % de l'ensemble de la population.

Source : Observatoire des inégalités



Xavier

## Xavier, 24 ans

Xavier est au chômage et considéré comme chercheur d'emploi. Depuis plusieurs mois, il enchaîne des missions d'intérim et repousse ainsi ses droits Assedic. Xavier se définit comme le « mauvais élève » de la bande. Orienté sans grande conviction vers un bac STI électrotechnique, il n'a pas décroché son diplôme. Il a alors commencé un BTS action commerciale en alternance et suivait des cours par correspondance pour repasser son bac. La même année, il prend conscience de son peu d'intérêt pour les carrières commerciales et échoue au bac. Fin des études et début du monde du travail avec des missions d'intérim souvent pénibles physiquement. Il se remet alors aux cours du soir et décroche un DAEU littéraire en songeant à des perspectives dans le monde du spectacle. Mais la démotivation le gagne. Il préfère bosser. Xavier s'interroge sur ses perspectives et sa faible qualification. « *J'ai une vraie expérience dans le monde du travail mais pas assez d'expérience dans les études.* » Il envisage de reprendre une formation qui l'aiderait à « *gagner plus de sous* ». Il habite lui aussi chez ses parents et n'envisage de prendre un appartement que quand il aura un « vrai salaire ». Dans le monde du travail depuis ses 18 ans, Xavier ne considère pas rencontrer des difficultés liées spécifiquement à son âge. « *Avec mes collègues, on partage tous les mêmes galères.* »

**22 %**

**Vote :** avec 22 % d'abstentionnistes au premier tour des élections présidentielles en 2007, les 18-25 ont été les moins mobilisés mais ils ont plus voté qu'en 2002 (35 % des moins de 25 ans n'avaient pas voté).

Source : sondage IPSOS 22 avril 2007

## Laureline, 25 ans

Depuis deux ans, elle est consultante en CDI dans une agence de conseil en internet. Bonne lycéenne, mais plutôt dilettante, elle a alterné sa scolarité dans le public et le privé. Elle décroche facilement son bac L. Attirée par une scolarité à l'étranger, elle atterrit tout compte fait dans une école internationale de commerce... à Monaco. Elle a conscience d'avoir été une étudiante privilégiée, très aidée par ses parents. Elle a commencé à travailler pour une boîte d'assurances. Première expérience décevante. C'est dans cette petite structure spécialisée dans l'internet et qui lui a proposé d'être actionnaire qu'elle a trouvé vraiment sa place. Actuellement, Laureline ne compte pas ses heures.

Dans quelques jours, elle signe chez le notaire pour l'achat d'un appartement. Achever un logement s'est imposé à elle quand elle a essuyé plusieurs refus de location alors qu'elle pouvait justifier d'un salaire équivalent à quatre fois le loyer. À chaque fois, les propriétaires lui demandaient une caution parentale. Quelque peu humiliant quand on a acquis largement son autonomie financière. ■



Laureline

**38 %**

**Association :** Les jeunes sont aussi souvent adhérents d'associations que la moyenne des Français. Leur taux d'adhésion à des associations est de 38 % contre 39 % pour la moyenne de la population.

Source : Bilan du CNVA : les jeunes



# De l'école à l'emploi : un pas

## Le niveau de diplôme et de qualification des jeunes qui arrivent sur le marché du travail s'élève au cours des générations.

Dans le même temps les emplois deviennent de plus en plus qualifiés. Ces deux évolutions ne s'opèrent pas dans le même temps, les diplômes augmentent plus vite que les qualifications des emplois. Ce mouvement entraîne des analyses qui peuvent aller des plus progressistes : « Il faut développer encore la formation initiale des jeunes afin d'améliorer la qualité du premier emploi », aux plus réactionnaires : « Les jeunes sortant du système éducatif sont trop diplômés ».

### L'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

La France se caractérise par un faible niveau d'emploi des 15-25 ans (30,1 % en 2005 contre 36,8 % en moyenne dans l'UE), lié à deux facteurs :

- le niveau relativement élevé du chômage des jeunes présents sur le marché du travail ;
- le taux de scolarisation relativement élevé des 15-25 ans en France.

**Niveau d'emploi :** nombre de jeunes dans l'emploi par rapport au nombre total d'une génération.

**Taux de chômage :** nombre de jeunes en recherche d'emploi par rapport au nombre d'actifs de la génération (c'est-à-dire exception faite de ceux qui sont en formation ou inactifs).

Chaque année, environ 760 000 jeunes sortent du système éducatif, dont 47 000 sans aucune qualification. Au total 120 000 jeunes sortent sans diplôme ou avec uniquement le brevet. Selon cette définition, 17 % des jeunes sortant de formation initiale sont trop faiblement qualifiés selon les critères, définis au niveau de l'Europe, concernant les objectifs des systèmes de formation et d'éducation (Lisbonne). Par ailleurs, 90 000 jeunes sortent chaque année de l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu un diplôme.

**Jeunes sans qualification :** ceux qui n'ont pas atteint le niveau V de qualification, c'est-à-dire qui n'ont pas obtenu un diplôme du type CAP-BEP et qui n'ont pas terminé un cycle de formation vers ces diplômes.

### Les qualifications se déplacent vers le haut

Le processus d'allongement des durées de la formation initiale et d'élévation des niveaux de diplôme des jeunes, engagé en France depuis les années 60, marque le pas depuis le milieu des années 90. D'une génération à l'autre, les mêmes catégories d'emplois, d'ouvriers à cadres, sont néanmoins pourvues à des niveaux de diplômes plus élevés. Ceci s'accompagne de profondes modifications dans les représentations sociales de la qualification et de la compétence ainsi que dans les pratiques de gestion des ressources humaines dans les entreprises. Ainsi les pyramides des niveaux de diplômes des seniors et des jeunes sont pratiquement inversées. La très grande majorité des actifs ayant 50 ans et plus n'a pas le niveau du

baccalauréat. La situation des moins de 30 ans est bien différente, l'écart entre jeunes et seniors est particulièrement net dans l'industrie et les services. Mais, au-delà de ces constats statistiques, ce sont les représentations sociales de la qualification et des compétences qui sont modifiées. À côté de critères purement professionnels, des critères personnels comme le comportement ou les capacités relationnelles ont pris de l'importance. Pourvoir des emplois à des niveaux de diplôme plus élevés semble répondre à un besoin de reconnaissance de la part des entreprises sur l'ensemble de ces critères.

Cette évolution est là aussi variable selon les secteurs, l'industrie demande une élévation des niveaux de diplôme, la construction semble refuser la fuite en avant dans la qualification, alors que dans les services la reconnaissance de la qualification des employés reste toujours aussi problématique, invalidant de fait la distinction entre travail qualifié et travail non qualifié.



Ces évolutions ont un impact sur l'emploi des jeunes ; moins d'emplois non qualifiés dans l'industrie, constants dans la construction et en hausse dans les services (où ils sont pourvus par des jeunes diplômés et des actifs de tous âges). Le fait de recruter des jeunes à des niveaux de diplôme élevés bloque de fait l'évolution des carrières et les possibilités de promotion. Mais le retournement démographique de 2010-2015 devrait néanmoins inverser cette tendance.

## Commission Hirsch

La commission sur la jeunesse pilotée par Martin Hirsch, va présenter prochainement son livre vert. Les éléments connus à ce jour sont très décevants. Alors que la commission avait commencé à se réunir dans un certain consensus, le mécontentement est apparu parmi les participants, qui reprochent à Martin Hirsch une concertation à marche forcée, une compilation d'avis sans cohérence et surtout l'absence de propositions fortes.

De fait, la demande d'une allocation d'autonomie ne serait pas retenue, et les propositions insuffisantes et inadaptées (prêts à géométrie variable, et RSA pour certains jeunes de moins de 25 ans ayant un an d'emploi). Pour en finir avec « l'orientation sanction », Hirsch proposerait un « service public territorial d'orientation, clarifié dans ses missions et ses objectifs », Hirsch indiquant qu'il pourrait prendre la forme d'une « agence », ce que le SNES ne peut accepter !

La santé est également traitée, avec notamment l'objectif de lutter contre le renoncement aux soins qui frappe beaucoup les jeunes. Mais la demande portée notamment par la LMDE d'un chèque santé ne serait pas retenue. La commission veut également promouvoir l'engagement civique, après le bilan décevant de l'ancien dispositif (moins de 4 000 jeunes contre 50 000 attendus), mais la durée, l'âge, le caractère facultatif ou obligatoire, le niveau de rémunération font débat. Pour l'instant la montagne accouche d'une souris. Encore une occasion manquée pour l'autonomie des jeunes.

## Plus de 30 ans de « plans » pour l'emploi des jeunes

**1977**

Premier des trois Pactes pour l'emploi des jeunes de R. Barre. Stages en entreprises contre exonérations de charges

**1982**

P. Mauroy : rapport Schwartz ; stages 16-18 et 18-21 ans, alternant formation théorique et pratique en entreprise ; réseau des Permanences d'accueil (PAIO)

**1983**

Contrats de qualification et d'adaptation, et stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)

**1984**

Travaux d'utilité collective (TUC) de L. Fabius dans les collectivités locales

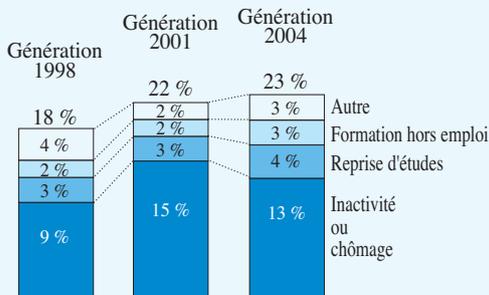
**1986**

J. Chirac : mesures d'allègement, voire d'exonération totale de charges patronales

# rcours complexe

## ■ Les jeunes sans emploi

Situation des jeunes qui n'ont pas d'emploi trois ans après leur sortie du système éducatif



Champs : jeunes sortis du système éducatif en 1998, 2001 et 2004, hors étrangers sortant de l'Université.  
Sources : enquêtes Génération 1998, Génération 2001 et Génération 2004 (données provisoires), Céreq.

### Augmentation du chômage : la conjoncture pénalise les jeunes

Les jeunes ayant quitté le système éducatif en 2004 sont entrés dans la vie active dans une conjoncture économique difficile. À la troisième année de leur vie active, ils sont encore 14 % au chômage et ils sont plus nombreux que leurs aînés à vouloir reprendre des études. Les jeunes sans diplôme restent les plus fragiles (32 % sont au chômage), mais la situation des titulaires de CAP-BEP s'est nettement détériorée (17 % au chômage) alors que celle des titulaires d'un bac +5, master, grandes écoles, reste enviable (5 % au chômage). Le diplôme reste donc la meilleure protection contre le chômage. Entre le premier emploi et l'emploi trois ans après, les statuts et les conditions d'emploi continuent à s'améliorer. Les contrats à durée déterminée augmentent, la part des temps partiels se réduit et le salaire croît. L'emploi temporaire, comme l'intérim, reste un statut temporaire qui semble plus durable pour les non-diplômés. Mais on sait que l'intérim est largement réduit dans la période récente, en particulier dans le secteur industriel.

### Les disparités et discriminations en augmentation

Toujours plus diplômées que les hommes, les jeunes femmes restent désavantagées sur le marché du travail, plus exposées au chômage, davantage contraintes au temps partiel ou aux contrats à durée déterminée, elles semblent être les premières victimes de la crise économique. Alors que leur situation tendait à

s'améliorer depuis une dizaine d'années, elle se dégrade à nouveau depuis trois ans.

Les jeunes dont un des parents est né dans un pays du Maghreb, en Turquie ou dans un État subsaharien restent largement pénalisés dans l'accès à l'emploi. Ils sont deux fois plus souvent au chômage que la moyenne, et ils sont plus nombreux à utiliser l'intérim afin d'échapper au chômage de longue durée.

**Globalement, si les jeunes pour lesquels la transition de l'école à l'emploi est difficile restent les mêmes, la crise économique fragilise encore plus ceux qui étaient déjà en difficulté. Les peu ou pas diplômés subissent la crise, les enfants de l'immigration et les jeunes femmes aussi. C'est dans ce contexte que le gouvernement tente de développer une politique affichant la volonté d'améliorer l'emploi des jeunes.**

Henri Proglia, PDG de Véolia environnement, se voit chargé par N. Sarkozy, M. Hirsch et L. Vauquiez d'une mission visant à encourager les entreprises à recourir d'avantage à l'alternance. Il s'agit d'élaborer une « Charte de l'alternance » qui porterait des engagements chiffrés des branches professionnelles et des grandes entreprises privées et publiques dans un premier temps. Ceci s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence pour la jeunesse qui prévoit :

- que 50 000 jeunes bénéficieraient d'un contrat d'accompagnement formation à la rentrée 2009 d'un coût de 330 M€ sur 2009 et 2010 ;
- le développement des contrats en alternance et l'aide à l'embauche des stagiaires pour un montant de 584 M€ en 2009 et 702 M€ en 2010 ;
- une aide pour les entreprises qui embauchent un jeune de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation, 1 000 € et 2 000 € si le jeune n'a pas le niveau du bac ;
- la mobilisation du service public de l'emploi pour augmenter le recours à ces contrats de professionnalisation avec pour objectif 25 000 jeunes par an ;
- le développement des écoles de la deuxième chance, 7 200 jeunes supplémentaires dans ce dispositif en 2007 et 2010, avec un effort financier de l'État de 26 M€ en 2009-2010.

Ces propositions s'inscrivent certainement dans le cadre du « Livre vert » que Martin Hirsch doit présenter dans le courant du mois de juin. Ce document pourrait s'articuler autour de dix-sept « objectifs à atteindre » dont : un taux d'emploi au-dessus de la moyenne euro-

## Tanguy cherche maison

Et si les « Tanguy » étaient surtout des jeunes rêvant de quitter le domicile familial et dans l'incapacité de le faire ? Il semble que le logement soit l'une des pires difficultés à surmonter lorsqu'un jeune veut « voler de ses propres ailes », vivre en couple, choisir son environnement et son mode de vie. Un peu plus de la moitié des jeunes de moins de 30 ans (et plus de 18) ne vivent plus chez leurs parents, ce qui est peu. Les filles sont les premières à quitter le logement familial, mais pour elles comme pour les garçons, la cherté des loyers, les exigences des propriétaires (cautions, à remplacer par un système de cautionnement solidaire), la faiblesse des salaires et pire encore la multiplication des emplois précaires, font de la recherche d'un logement



un parcours du combattant. Si certains jeunes de milieux aisés bénéficient d'un logement en partie ou totalité payé par les parents, ce qui permet d'accéder à l'autonomie de vie sans l'autonomie financière, les enfants de milieux modestes galèrent. La construction de logements sociaux est évidemment la première mesure à mettre en place, avec une application stricte de la loi SRU et l'application de la loi de réquisition. La rénovation des cités universitaires et de nouvelles constructions doivent permettre à davantage de jeunes d'en bénéficier (seulement 1 étudiant sur 13 peut accéder à une chambre en cité U !). Des bourses revalorisées, et la mise en place de l'allocation d'autonomie seraient évidemment déterminantes pour obtenir son premier chez-soi.

péenne ; aucun jeune sans emploi ni formation ; la réduction du décrochage scolaire ; le droit à l'information et à l'orientation...

**On le voit, autant d'objectifs qui sont légitimes mais qui concrètement sont déclinés sur la base d'une politique d'aide financière aux entreprises. Dans un contexte de crise, ce ne sont peut-être pas les meilleurs vecteurs pour un développement de l'emploi des jeunes. ■**

Références : BREF Céreq n° 248, janvier 2008 ; n° 252, mai 2008 ; n° 253, juin 2008. Enquête IVA Île-de-France, 2007.

1989	1993	1997	2002	2003	2006	2009
M. Rocard : Contrat emploi-solidarité (CES) dans les collectivités locales, les associations et établissements publics	Le Contrat d'insertion professionnelle (CIP) d'E. Balladur. Embauche à 80 % du SMIC. Retrait après	Les emplois-jeunes de L. Jospin dans le secteur public et les associations	J.-P. Raffarin remplace les emplois-jeunes par le contrat-jeune en entreprise (CJE), avec aide financière aux employeurs	CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale), dans les collectivités locales et les associations	Contrat première embauche (CPE) de D. de Villepin. Période d'essai de deux ans pour les jeunes entrant sur le marché du travail. Retrait après des	« Plan d'urgence » de N. Sarkozy et nomination de M. Hirsch comme Haut-Commissaire à la jeunesse. Publication

## Entretien

## « En France le diplôme nous suit toute notre vie »

**Louis Maurin** est journaliste, en charge de la rubrique « Société » du mensuel *Alternatives économiques*. Il dirige l'*Observatoire des inégalités*. Face à la montée des inégalités qui fragilisent la démocratie, Louis Maurin et une équipe de chercheurs ont décidé en 2003 de créer un organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités avec la volonté de s'adresser au public le plus large possible. Il met à la disposition de tous des données complètes et actualisées sur les inégalités en France et en Europe : [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)

### L'US : Les jeunes adultes sont-ils aujourd'hui les plus touchés par la pauvreté ?

**Louis Maurin** : Contrairement aux années 70, où le risque de pauvreté augmentait avec l'âge, actuellement ce sont les jeunes qui connaissent davantage la pauvreté. Le taux de pauvreté des 18-25 ans est 60 % plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Si vous regardez les jeunes actifs, il y a indéniablement un effet de bas revenu lié à l'entrée dans la vie professionnelle : contrats précaires, salaires moyens plus bas que dans les autres tranches d'âge, patrimoine moindre, poids de l'envolée des loyers et de l'impôt qui pénalise lourdement les jeunes célibataires. Pour les jeunes adultes, la pauvreté en terme de « conditions de vie » est donc plus présente que dans le reste de la population. Le taux de chômage des jeunes est aussi supérieur à la moyenne. Il ne faut cependant pas exagérer l'écart avec les autres tranches d'âges même s'il est important. Si on observe comment se décompose la masse des chômeurs par âge : il y a 230 000 chômeurs de moins de 25 ans mais il y en a 800 000 de 25 à 49 ans et 200 000 de plus de 50 ans. Les jeunes représentent donc 1/6<sup>e</sup> des chômeurs. Avec la crise, on observe une situation inédite : les jeunes hommes sont plus touchés que les jeunes femmes.

### L'US : Les jeunes sont donc bien les premières victimes de la crise...

**L. M.** : Entre avril 2008 et février 2009, le chômage des jeunes hommes de moins de 25 ans a progressé de 41 % pour une hausse globale de 18,6 %. En pourcentage, c'est une évidence. Cela s'explique principalement par la nature de leurs contrats qui sont souvent des CDD et des missions d'intérim. Ces contrats étant considérés comme des variables d'ajustement par les employeurs, ils les réduisent en période de récession. Mais le chômage des jeunes n'a pas attendu la crise pour augmenter. La crise ne fait que renforcer un phénomène structurel.

### L'US : Cette logique touche-t-elle tous les niveaux de qualification ?

**L. M.** : Les moins qualifiés trinquent les premiers mais les trajectoires professionnelles sont compliquées pour tout le monde. Vers décembre prochain, quand les jeunes sortiront de l'Université et seront sur le marché du travail, nous risquons de nous retrouver dans une situation explosive. Actuellement, le système social amortit le choc mais on risque de voir se creuser l'écart entre les aspirations des jeunes et ce que leur propose la société... heureusement que les solidarités familiales les protègent encore.



### L'US : Les jeunes adultes sont pourtant pris en charge par de multiples dispositifs publics. Ils sont depuis longtemps l'objet d'une forte intervention de l'État mais pour quels résultats ?

**L. M.** : Les résultats sont décevants car les problèmes qu'ils rencontrent ne sont pas spécifiquement des problèmes de jeunes. C'est le logement et l'emploi principalement. La commission Hirsch ne peut quasiment rien dans le contexte actuel. Si la crise dure, la seule solution sera d'accorder le RSA ou une sorte de minimum social à tous les jeunes.

### L'US : Ces politiques en faveur des jeunes n'ont-elles pas eu pour effet pervers d'être une sorte de laboratoire de la précarité ?

**L. M.** : C'est assez vrai. Les TUC, le CSE, les emplois jeunes sont des formes de précarité extrême inventées par et pour la fonction publique. On peut considérer la tentative avortée du CPE comme une extension de ces types de contrat au privé.

### L'US : Quelles pistes faudrait-il développer pour aider les jeunes à prendre leur autonomie ?

**L. M.** : Ce n'est pas un dispositif précis qui va changer le sort de ceux qui sont déjà en train de chercher du travail. Ce qui pourrait changer la situation des jeunes, et prioritairement des moins qualifiés, c'est la réforme du système scolaire. Il ne faut pas pour autant concentrer les moyens sur les plus défavorisés. Il faut envisager une réforme globale ; abandonner l'élitisme républicain et permettre à tous de progresser. On peut se demander si la volonté de démocratisation est portée par la majorité des acteurs du système. Quand on parle de démocratisation, le but n'est pas seulement d'allonger la scolarité et de porter les jeunes de plus en plus haut. Ce qu'il faut démocratiser, c'est l'état d'esprit, l'organisation des filières, les enseignements. Bien sûr, l'école ne crée pas l'emploi mais elle peut permettre de changer les critères de sélection et d'intégration.

### L'US : N'y a-t-il pas cependant une spécificité française qui réside dans la survalorisation du diplôme et de la formation initiale ?

**L. M.** : C'est en effet étonnant de voir la croyance qu'ont les chefs d'entreprise dans la sanction par le diplôme attribué par un système public que par ailleurs ils critiquent fortement. Peu de place est donnée à l'expérience individuelle. Nous sommes dans un système très formaliste, attentif aux titres et défendu par les élites. En France, le diplôme nous suit toute notre vie et la formation continue est une des plus faibles d'Europe. Ceux qui payent cette logique, ce sont les enfants issus des milieux défavorisés et des classes moyennes du privé. ■

# Favoriser l'autonomie de la jeunesse

L'allocation d'autonomie pour tous les jeunes est au cœur des débats sur la politique de la jeunesse pour les années à venir. Martin Hirsch dans le cadre du livre vert se garde de prendre clairement position.

**M**artin Hirsch, haut commissaire à la Jeunesse, a présenté en avril un plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes. Celui-ci se contente de préconiser une série de mesures qui incitent les entreprises à embaucher davantage les moins de 26 ans par le biais d'emplois aidés – c'est-à-dire subventionnés par l'État avec le risque de créer des effets d'aubaines pour les employeurs – et le développement de contrats en alternance. Le 23 juin dernier, Martin Hirsch présentait dans le cadre du livre vert de la jeunesse, cinquante propositions et des actions sur plusieurs fronts : orientation, insertion professionnelle, logement, citoyenneté... (voir page 24). Mais c'est sur l'autonomie financière et en particulier l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes que M. Hirsch était le plus attendu. Or sur cette question, le projet ne prend pas position. Pourtant, l'intervention de l'État sous des formes diverses et nouvelles pour la France, peut constituer une voie prometteuse comme le montre l'exemple des pays de l'Europe du Nord.

## L'autonomie des jeunes adultes en Europe : une affaire d'État

Si tous les pays d'Europe ont connu un relè-

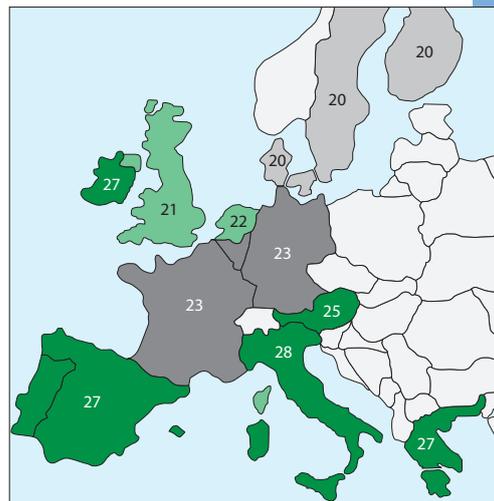
vement de l'âge de départ de chez les parents depuis une trentaine d'années, l'accès à l'indépendance clive profondément l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Ces clivages s'expliquent d'abord par les héritages culturels et religieux, mais aussi par des politiques publiques très différentes. Au Danemark par exemple, le départ est pensé dès la fin de l'adolescence comme préalable nécessaire. Les jeunes Danois bénéficient du *Social Bistand*, aide attribuée à partir de 18 ans – voire 16 ans dans certains cas – à toute personne privée de moyens suffisants pour subvenir à ses besoins (du fait d'études, de maladie, de chômage...), indépendamment du revenu des parents.

Elle s'élève à 1 500 euros pour les plus de 25 ans, 709 euros pour les moins de 25 ans, 342 s'ils vivent chez leurs parents. Le Royaume-Uni s'inscrit dans la même logique d'autonomisation de la jeunesse mais déclinée dans un modèle beaucoup plus libéral en développant des prêts universels aux étudiants.

À l'inverse, en Espagne, le départ clôturé un parcours d'insertion mené sous le toit familial. On note l'absence de toute intervention spécifique de l'État en direction des jeunes.

## Âges médians au départ de chez les parents

(situation moyenne 1994-1999)



Source : Panel européen des ménages

## La France, un modèle hybride

La France se place dans une situation particulière : prise en charge familiale jusqu'à 20 ans (allocations familiales), bourses sous condition de revenus des parents et aide individuelle au logement en direction des étudiants – mais toutes deux insuffisantes pour l'autonomie – maintien d'aide aux familles via la fiscalité, revenu minimum d'insertion ouvert comme en Espagne à partir de 25 ans.

## Les propositions de la FSU

La FSU propose la mise en place d'une allocation d'étude, de formation, de recherche d'emploi pour tous les jeunes dès 18 ans, ouvrant droit à acquisition de droits sociaux (couverture sociale, retraite). Cette revendication a été réaffirmée par le SNES lors de son dernier congrès. Son montant doit être suffisant pour assurer une réelle autonomie. Sa mise en œuvre implique des modifications du système actuel des aides aux familles (allocations familiales, quotient familial) et aux jeunes (bourses, aide au logement). L'État et les entreprises, pour ce qui correspond à un travail effectué par le jeune devront contribuer à son financement. Une telle proposition exclut un « RMI jeune ». Elle est par contre parfaitement compatible avec l'existence d'un revenu minimum d'existence qui correspondrait à l'harmonisation et au relèvement des minima sociaux. ■

*L'intervention de l'État sous des formes diverses et nouvelles pour la France, peut constituer une voie prometteuse comme le montre l'exemple des pays de l'Europe du Nord*

**TECHNOLOGIE EN COLLÈGE.** Le SNES a adressé fin avril un courrier au directeur de la DGESCO pour dénoncer la situation inadmissible qu'induit la mise en œuvre d'un nouveau programme de technologie imposée en négligeant la formation des enseignants et les difficultés matérielles qu'ils vont devoir gérer dès la rentrée.

## Discipline en danger

**D**es délégations reçues dans plusieurs académies par les recteurs et les IPR ont, elles aussi, débattu de ces problèmes. Suite aux audiences, il apparaît que la mise en application du nouveau programme sur les quatre niveaux est maintenue, même si l'administration reconnaît son manque de préparation et son insuffisance d'accompagnement. Le SNES ne peut accepter les difficultés des collègues de technologie, qui seront placés en septembre, du fait de la négligence de l'administration, dans l'impossibilité de faire ce que leur imposent les textes. Dans cette situation et sachant la grande disparité qui va perdurer dans la mise en pratique du programme dans les établissements, l'idée d'intégrer une épreuve de technologie au brevet des collèges était totalement irréaliste et le SNES a demandé qu'elle soit rejetée.

Mais que peut-on faire, seul dans un établissement face à l'inacceptable ?

Le SNES a déjà longuement expliqué qu'un refus individuel de la mise en pratique du programme exposerait les collègues à des sanctions lors des inspections. C'est pour cette raison qu'il nous est apparu préférable de faire constater l'impossibilité de la mise en pratique du programme, d'en informer la DGESCO et d'inviter chaque enseignant à en aviser le conseil d'administration de son établissement. Ainsi, à la rentrée, seuls les quelques collègues ayant été correctement formés et dont l'établissement aurait obtenu des moyens suffisants peuvent être tenus d'appliquer le nouveau programme à la rentrée prochaine. Ceux qui, nombreux, resteront sans formation et sans moyen ne pourront y être contraints et le



© Clément Martin

SNES assurera légitimement leur défense, s'il était informé qu'un inspecteur venant les visiter leur en faisait le reproche.

Le SNES ne peut se satisfaire du peu de cas que l'administration fait de ses personnels et dénonce le manque d'anti-

pation et d'accompagnement de la mise en pratique de ce nouveau programme.

Ce dernier doit être combattu sur le fond parce qu'il représente une transformation complète des objectifs et de la philosophie de notre discipline. ■

**Alain Brayer,**  
**Valérie Sipahimalani**



### MISSION GÉNÉRALE D'INSERTION (MGI)

## Au service de chaque jeune

**L**a MGI donne la possibilité au service public éducatif d'étendre son champ d'action au-delà de la formation initiale puisqu'il s'agit aussi d'accompagner les élèves durant la phase de transition qui les mène de l'école vers le monde du travail. Elle permet de coordonner et réguler les parcours de formation et d'exercer une certaine forme de contrôle en évitant les sorties définitives du système éducatif et les tentations d'orientation systématique vers l'emploi et les dispositifs d'apprentissage. En permettant à chaque jeune de pouvoir à tout moment réintégrer la formation initiale et poursuivre ses études afin d'obtenir un diplôme et d'élever son niveau de qualification, elle joue un rôle central dans le processus de sécurisation des parcours scolaires. Il faut renforcer le rôle de cette mission et pouvoir accompagner chaque jeune le plus longtemps possible jusqu'à l'aboutissement

du processus de formation et son entrée dans la vie professionnelle. On doit pour cela exiger que l'obligation du suivi de l'élève par l'Éducation nationale ne soit



© Clément Martin

plus limitée dans le temps mais conforme aux dispositions de l'article L122-2 du code de l'éducation: « *Tout élève qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint un niveau de formation reconnu doit pouvoir poursuivre des études afin d'atteindre un tel niveau. L'État prévoit les moyens nécessaires, dans l'exercice de ses compétences, à la prolongation de scolarité qui en découle.* » Le débat sur la lutte contre le décrochage scolaire devrait intégrer l'ensemble de ces éléments et présenter la MGI comme un acteur majeur de cette problématique.

L'ensemble des ministères concernés ainsi que Martin Hirsch devraient enfin en tenir compte et reconnaître la place centrale occupée par le service public d'éducation dans ce dispositif! ■

**Thierry Reygades,**  
**Paul-Marc Rémy**  
*Groupe MGI national*

### Enseignants documentalistes

## NON À LA DESTRUCTION PROGRAMMÉE D'UN MÉTIER

La situation était certes prévisible mais dépasse l'imagination. En 2008, 350 postes étaient restés vacants après l'intra. Dans la plupart des académies les chiffres flambent : Nantes 14, Amiens 22, Nancy Metz 23, Créteil 40, Versailles 60 et 90 à Lille... Certains rectorats annoncent cyniquement la couleur. Cela facilitera les possibilités de reconversion dans les CDI, mais bien évidemment sans formation ou si peu. Trop cher, trop compliqué ! D'autres continuent de supprimer des postes (Clermont, Grenoble). Le SNES n'accepte pas cette destruction programmée par un sous-recrutement délibéré. Il le redira au nouveau ministre et le 3/07 lors d'une réunion FADBEN-intersyndicale. **Bilan plus complet**  
<http://www.snes.edu/>

**BREVET.** Ne voulant manifestement pas ouvrir un front de contestation sur un sujet qui ne présente pas à ses yeux d'enjeux budgétaires immédiats, le ministère a finalement renoncé à sa maquette initiale pour le futur DNB (voir *L'US* n° 682).

## Recul partiel

**N**ous avons jugé ce projet inacceptable car il imposait une transformation en profondeur du collège à partir d'une survalorisation du socle commun, une dénaturation du contrôle continu et l'introduction d'épreuves orales problématiques. L'arrêté qui sera soumis au CSE du 1<sup>er</sup> juillet maintient donc l'architecture actuelle du DNB (contrôle continu et épreuves terminales sous leurs formes actuelles). Mais il introduit, pour la session 2011, l'obligation d'attester la maîtrise de tout le socle commun et une épreuve orale d'histoire des arts, affectée du coefficient 2.

Le livret de compétences permettant d'évaluer le socle n'entrerait en vigueur qu'à la rentrée

2010, mais les enseignants seraient invités à se l'approprier en 2009-2010.

L'épreuve d'histoire des arts ne serait plus expérimentée pour la session 2010, mais testée « grandeur nature » : « *les candidats... peuvent demander à subir l'oral d'histoire des arts* », ce qui revient à forcer la main des enseignants. Cette épreuve compterait à titre transitoire comme une épreuve facultative (avec prise en compte des seuls points au-dessus de 10).

Le SNES a pris acte du recul ministériel mais il dénonce la validation obligatoire du socle pour l'obtention du DNB (après la mascarade du niveau A2 et du B2i), l'absence de bilan des expérimentations des différents livrets



© Daniel Maury

de compétences et l'épreuve orale d'histoire des arts qui pose de nombreux problèmes. Il continue d'exiger une (véritable) épreuve terminale de LV et récuse la note de vie scolaire. Nous avons d'ores et déjà dépouillé plus de 1 200 réponses à l'enquête mise en ligne le 15 juin sur la maquette initiale du DNB. Le nombre de réponses obtenues en si peu de jours reflète la préoccupation des collègues sur ce sujet. Les réponses valident très massivement les positions que nous avons soutenues auprès du ministère (une synthèse inté-

grale de cette enquête sera prochainement publiée sur le site). Dans le prolongement de cette enquête, le SNES lancera dès la rentrée une campagne sur la question du collège pour dénoncer la dénaturation en profondeur engagée (socle commun, accompagnement éducatif, PDMF, dégradation des conditions d'exercice de nos métiers, transfert des missions, abandon des ZEP...) et exiger une politique éducative qui se fixe réellement la réussite de tous les élèves. Nous en reparlerons dès *L'US* de rentrée. ■

**Monique Daune**

### PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES EN SECONDE

## Passage au CSE

**L**e ministère a présenté au CSE (conseil supérieur de l'éducation) la version amendée publiée sur Eduscol après la consultation. Assurant une certaine continuité entre le programme de Troisième et les actuels programmes de Première, ce programme, présenté pour l'année 2009-2010, rétablit l'équilibre fonctions/géométrie/stat-proba. Pour autant, il va exiger des adaptations plus ou moins importantes par rapport à l'existant sur certains domaines : polynômes du second degré, vecteurs, probabi-

lité, place du calcul instrumenté et surtout introduction de l'algorithme qui soulève de nombreuses interrogations (voir site du SNES : [www.snes.edu/spip.php?article17188](http://www.snes.edu/spip.php?article17188)).

Les délais ne permettent ni la formation des enseignants ni l'édition de manuels d'ici la rentrée. La demande de documents d'accompagnement est d'autant plus pressante. La règle des 14 mois entre publication du programme et mise en application étant de fait bafouée alors que la situation d'urgence aurait pu être évitée,

le SNES s'est abstenu lors du vote sur ce programme. Le SGEN-CFDT et le SE-UNSA ont voté contre en affirmant leur préférence pour la première version mise en consultation et en regrettant que l'on perde ainsi une occasion de changements profonds des mathématiques au lycée. Pour éviter la même situation d'urgence pour la rentrée 2010, le

SNES a demandé que soient rapidement mis en débat les aménagements à prévoir pour les classes du cycle terminal prenant en compte les suppressions des années antérieures (valeur absolue, orthogonalité dans l'espace, transformations, fonctions trigonométriques...) et l'introduction plus précoce des probabilités. ■

**Brigitte Sotura**

### SÉRIE TECHNOLOGIQUE ST2S : APPEL A CONTRIBUTION

**Vous trouverez sur le site du SNES deux questionnaires d'enquête, l'un pour faire un premier bilan de la mise en application de la rénovation de la série ST2S, l'autre pour apprécier les résultats aux nouvelles épreuves et répertorier vos avis, constats et/ou problèmes rencontrés. Cette consultation concerne toutes les disciplines et nous encourageons fortement tous les collègues à y participer. Le bilan que nous en ferons sera diffusé sur le site du SNES et nous permettra de faire entendre vos points de vue, remarques, revendications auprès de l'inspection générale, lors du rendez-vous fixé à la rentrée, le jeudi 10 septembre.**

**Nous savons que ces fins d'année scolaire sont souvent très chargées, mais nous espérons que vous trouverez bien quelques minutes pour nous renseigner. Ce sont vos réponses qui nous permettront d'être votre porte-parole, et pour qu'elles soient crédibles et recevables, il est indispensable que leur nombre soit représentatif!**

**Merci en tout cas de votre participation et bon courage pour ces dernières semaines.**

[www.snes.edu/spip.php?rubrique2796](http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2796)



© James Mc Quilliam/stockphoto.com

**CLARIKA EST MARRAINE DE LA CAMPAGNE** « jeunes majeurs », lancée par RESF. Elle a, sans hésiter, accepté cette tâche, aux côtés du chanteur Cali, parrain lui aussi de la campagne. Clarika est venue aux rassemblements organisés par RESF. L'occasion de rencontrer cette artiste et d'échanger en toute simplicité avec elle sur son dernier album, ses compositions et son engagement avec RESF.

## Clarika : auteure et interprète, légère et engagée....

C'est une artiste discrète, qui ne traîne pas les plateaux de télévision et ne fait pas la une de tous les magazines people. On pourrait la comparer à La Grande Sophie, à Olivia Ruiz, à Jeanne Cherhal, à Camille, à toutes ces jeunes chanteuses françaises qui ont conquis le public dans la dernière décennie. Mais la carrière de Clarika a débuté avant, non qu'elle soit beaucoup plus âgée que toutes ces artistes, mais parce qu'il y a longtemps déjà qu'elle écrit, qu'elle chante et donne des concerts.

### Clarika, enfant de la balle

Fille d'un père poète hongrois, exilé pour raisons politiques, et d'une mère enseignante, professeur de lettres, Clarika va grandir dans un univers de mots, et c'est tout naturellement qu'elle écrira les textes de ses chansons ; elle le dit elle-même : « *mes goûts se sont toujours portés pour les chansons à textes, et j'ai grandi avec des références telles que Souchon, Gainsbourg, Bashung, Lavilliers... J'aimais aussi beaucoup la musique pop anglo-saxonne* ». Pourtant, au sortir de l'adolescence, elle ne sait pas encore qu'elle veut être chanteuse et elle arrive à la chanson grâce au hasard des rencontres, poussée au départ par son désir de faire de la scène. Elle le dit encore aujourd'hui, les concerts restent son plaisir suprême, son moteur, et si elle écrit, c'est dans le but de pouvoir chanter devant son public : « *l'aboutissement, c'est la scène* ». La tournée à la sortie de l'album précédent a duré deux ans, et donné lieu à deux cents concerts à travers la France. Clarika sort donc son premier disque en 1993, et depuis, avec JJ Nyssen pour complice, elle avance sur le terrain de la création en apportant une touche toujours plus personnelle. Elle livre



« *Moi en mieux, C'est tout comprendre sans la*

*ramener,*

*Avoir des codes pour décrypter*

*Un avis enfin personnel*

*Sur la Palestine, Israël*

*C'est aller à toutes les manifs*

*Mais y rester jusqu'au bout*

*Sans bifurquer au bout d'une heure*

*Au café pour boire un coup. »*

cette année son cinquième opus, « *Moi en mieux* », qu'elle réalise pour la première fois avec Florent Marchet, artiste contemporain insolite et talentueux<sup>(1)</sup>.

### Une écriture féminine, percutante et osée

Le dernier album est très abouti, empreint de maturité (Clarika parle joliment de sa « *maturité* ») – et, sans faire un auto-portrait, elle y livre forcément davantage d'elle-même ; les textes ne sont jamais mièvres, et lorsqu'elle parle de ses enfants, le titre de la chanson, c'est « *Lâche-moi* » ! « *Allez va, allez, lâche-moi, Allez va-t-en, va mon amour. Plus tu t'en iras, plus tu seras heureuse un jour...* » Clarika ne s'adresse pas qu'aux

femmes, mais ses textes leur parlent, et parlent d'elles ; elle dit ne pas être féministe, pas forcément féminine dans ses textes « *mais c'est seulement personnel, ce sont des textes intimes* ». Pourtant, avec des textes empreints d'auto-dérision, d'humour, et de sensibilité à la fois, les femmes s'y retrouvent, et on ne peut s'empêcher de se demander si un homme écrirait des paroles qui le remettent aussi simplement en question, en toute évidence... Clarika nous fait sourire quand on écoute la chanson éponyme de l'album, « *Moi en mieux* » :

### Une artiste qui nous ressemble

Clarika nous touche par sa proximité : c'est une artiste qui ne se prend pas au sérieux, et ne craint

## DISCOGRAPHIE

- 1993 : J'attendrai pas cent ans
- 1996 : Ca s'peut pas
- 2001 : La fille, tu sais
- 2005 : Joker
- 2009 : Moi en mieux

Site : [www.clarika.net](http://www.clarika.net)

pas d'écarter son image : sur son site, elle relève des défis (animer un cours de gym en pleine gare Montparnasse, faire la majorette en pleine rue) pour illustrer son dernier album... « C'est une manière ludique d'activer le site, d'alimenter les échanges autour de l'album Moi en mieux ».

Clarika est une femme authentique, elle se livre avec ses doutes et ses indignations : côté doutes, elle s'interroge sur la loi Hadopi : « c'est super compliqué. Je tiens au respect des droits d'auteur. On ne peut pas être contre la loi Hadopi, on ne peut pas être pour non plus, parce qu'elle ne résout rien ». Ses indignations, elle les vit en tant que citoyenne, dans les combats qu'elle mène au quotidien ; elle en fait aussi des chansons... C'est ainsi que « Bien mérité » est né... Chanson née de la colère, elle allie cynisme, provocation et ironie suprême... Elle délivre un message aussi, et dénonce l'injustice, les discriminations et... la notion de « mérite », tout simplement.

Au-delà de la femme – insolente, rebelle et tendre à la fois –, de la

citoyenne et des combats qu'elle livre – auxquels elle se livre tout entière ! – au-delà de tout cela, Clarika est une artiste accomplie, talentueuse, à l'écriture aiguisée, qui enchante et « époustoufle », et qu'il faut absolument découvrir si ce n'est déjà fait... ■

Véronique Ponvert

(1) Florent Marchet et Arnaud Cathrine : « Frère animal », livre-album, ed. Verticales.



Clarika ose : elle ose jouer avec le second degré, et manier les clichés... Elle « en mieux », c'est le cliché de la beauté féminine, blonde, mince, nue... Une image très loin de ce qu'elle est, mais que l'artiste a choisie aussi pour son esthétique.

Jeunesse sans papiers, jeunesse volée : « La loi doit changer ». Sous ce slogan, RESF entend mettre l'accent sur la situation dramatique que vivent les jeunes sans papiers, dès qu'ils ne sont plus protégés par leur minorité : ils deviennent à tout moment expulsables, sont souvent isolés, et n'ont, contrairement aux enfants dans les écoles, pas toujours le regard collectif de camarades (ils vivent cachés) ou le soutien des parents d'élèves... Les mobilisations dans les lycées existent heureusement, autour de ces élèves, mais la plupart du temps, tout est plus compliqué au regard de la loi. RESF rappelle que les actions collectives sont payantes, et qu'elles empêchent les expulsions. À l'approche de l'été, il faut redoubler de vigilance et de solidarité...

# Jeunesse sans papiers, jeunesse volée,

Verlain et des milliers de jeunes doivent retrouver le droit de vivre et de rêver.

## La loi doit changer !



### Trois questions à Clarika

## Clarika, chanteuse engagée ?

**L'US : La chanson « Bien mérité » a un statut à part dans votre œuvre ; pourquoi avez-vous pour la première fois écrit une chanson engagée ?**

Je n'ai pas de leçons à donner, et je ne propose pas de solutions dans la chanson ; mais ça fait partie des choses qui me tiennent à cœur. J'habite à Paris dans le XX<sup>e</sup>, c'est un quartier cosmopolite, mes filles vont à l'école juste en face. Je suis marraine d'une famille de sans papiers depuis longtemps. Dans mon quotidien, ça fait partie des choses qui m'énervent. Cette chanson, j'ai eu envie de la mettre en avant ; de la porter, et j'en ai fait un single. Quand RESF m'a contactée pour me proposer d'être marraine de la campagne « Jeunes majeurs », j'ai accepté : c'était naturel, pour moi, évident.

**L'US : Quel accueil cette chanson a-t-elle eu, en dehors de RESF ?**

Elle rencontre une adhésion importante lors des concerts ; mais sur Internet, il y a aussi des messages plutôt racistes : quand je dis « Et tant pis pour

ta gueule si t'es né sous les bombes/Bah ouais, tu l'as bien mérité », certains prennent le texte au premier degré et abondent dans ce sens. C'est aussi ce qui explique l'accueil très frieux des radios.

Pour moi, la chanson n'est pas subversive ; mais les radios font le calcul : si un tiers des auditeurs n'est pas d'accord, et un autre tiers prend les paroles au premier degré, la chanson ne passe pas.

**L'US : Êtes-vous une chanteuse engagée ?**

J'ai écrit sur ce sujet que j'ai « chevillé au corps », et pour moi, le côté « méritant » est insupportable. Mais je ne m'autorise pas à parler de tout, je ne veux pas passer pour une donneuse de leçons. Je suis engagée sur cette question au quotidien, mais je ne mène pas d'autres combats, et je revendique aussi d'être très superficielle ! C'est une chanson engagée, dans un album « ordinaire ». Je ne suis pas militante, je commence, ça fait partie des choses que je ferai quand je serai grande...

HORS-CLASSES 2009

## Répartition académique des promotions

À la rentrée 2009, les collègues pouvant prétendre à une amélioration de leur situation salariale seront plus nombreux. Pour la troisième année consécutive, le SNES a obtenu une amélioration des possibilités de promotion à la hors-classe (+ 11 % pour les certifiés, agrégés, CPE). Le tableau ci-contre donne la répartition des promotions selon les académies, sauf pour les agrégés dont la promotion est de gestion ministérielle (2 461 promotions soit + 240).

En même temps, l'accès à la hors-classe continue de s'effectuer selon des critères que nous contestons. Au nom de l'idéologie du « mérite », le ministère s'accommode des inégalités entre les disciplines, entre les établissements, entre les académies, qui témoignent pourtant de l'arbitraire des choix rectoraux. Le « mérite » ne se mesure pas ! L'action des élus SNES dans les CAP a permis d'en corriger partiellement les effets et cela devient insupportable pour l'administra-

tion : comme pour les mutations, il faudrait en finir avec le paritarisme et confier nos carrières à la hiérarchie. Plus de règles collectives, des promotions « à la tête du client », tels sont les objectifs assignés aux recteurs. Il faudrait généraliser ces modes de gestion pour que l'accès à la hors-classe ne soit plus un débouché de carrière pour tous et réduire le taux des pensions. Avec ses élus, le SNES mène cette bataille dans les CAP en s'appuyant sur la confiance majoritaire de la profession. Votre fiche syndicale est indispensable aux élus dans la défense individuelle et collective à conduire. Alors que l'accès à la hors-classe constitue pour l'heure le seul véritable outil de revalorisation de la carrière, le SNES ne peut accepter que de nombreux collègues soient toujours exclus de la reconnaissance de leur qualification alors même que l'augmentation significative depuis trois ans des contingents devrait permettre d'en finir avec cette situation. ■ Nicole Sergent

	Certifiés	CPE	PEGC classe exc.
Aix-Marseille	385	18	27
Amiens	233	10	50
Besançon	195	8	16
Bordeaux	403	19	48
Caen	202	9	27
Clermont-Ferrand	163	9	24
Corse	54	3	3
Créteil	448	21	39
Dijon	214	10	33
Grenoble	429	16	42
Guadeloupe	113	3	32
Guyane	29	1	4
Lille	559	24	82
Limoges	111	6	9
Lyon	389	17	39
Martinique	96	3	41
Mayotte	46	1	2
Montpellier	334	16	32
Nancy-Metz	397	13	41
Nantes	380	16	38
Nouvelle-Calédonie	31	1	1
Nice	263	11	23
Orléans-Tours	327	14	27
Paris	324	13	25
Poitiers	237	11	29
Reims	191	8	33
Rennes	364	15	38
Réunion	156	7	66
Rouen	281	11	31
Strasbourg	294	10	35
Toulouse	356	19	33
Versailles	654	26	47
Hors académie	266	10	0
<b>Total</b>	<b>8 924 (+ 847)</b>	<b>379 (+ 91)</b>	<b>1 017</b>

\* Le nombre de PEGC promouvables à la classe exceptionnelle est en baisse significative (2 420 au lieu de 3 891), le taux de promotion passe donc de 37,65 à 42 %.



QUESTION-RÉPONSE

### Temps partiels

**Certifié-e, j'ai demandé à travailler à 80 % pour raisons familiales et le rectorat refuse. Que faire ?**

L'administration n'est pas fondée à refuser la quotité de 80 % si le temps partiel est demandé pour raisons familiales. Il s'agit d'un droit, inscrit dans la loi (article 37 bis de la loi 84-16).

Et vous pouvez avoir intérêt à une quotité de 80 % exactement : la rémunération est alors de 85,7 % et, dans certains cas, vous aurez droit au complément de libre choix d'activité versé par la CAF.

La difficulté provient de l'obligation pour un enseignant à temps partiel d'effectuer un service hebdomadaire correspondant à un nombre entier d'heures.

Suite aux interventions du SNES à l'automne 2003, les heures peuvent être réparties dans un cadre annuel. La circulaire ministérielle précise « un professeur devant 18 heures et travaillant à 80 %

peut effectuer 14 heures une partie des semaines et 15 heures durant l'autre partie ».

Avec un emploi du temps hebdomadaire de 14 heures, il pourra vous être demandé 14 heures d'enseignement à répartir sur l'année. Un service de 15 heures correspondra à une quotité de 80 % et 22 HSE.

Cette formule du cadre annuel n'était pas celle revendiquée par le SNES. Mais il faut s'en servir pour faire respecter le droit à exercer à 80 %. Un entretien avec le chef d'établissement peut faciliter la construction d'un service qui corresponde à cette quotité.

Et si l'arrêté de temps partiel ne respecte pas votre demande, il faut solliciter sa révision par courrier au recteur. Appuyez-vous sur la loi et les instructions publiées au BO. Contactez immédiatement le SNES. ■ Anne Féray

remunera@snes.edu

# Un dossier explosif ?

CAPN d'accès à la hors-classe  
les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet

Le SNES demande depuis longtemps une mise à plat de la notation des agrégés. Plusieurs problèmes sont à résoudre : manque de transparence, retards considérables d'inspection, notes d'entrée dans le corps de titulaires d'autres corps après réussite aux concours ou accès par liste d'aptitude.

Le ministère a décidé d'ouvrir enfin le dossier mais prétend le traiter à marche forcée sans régler les questions principales ! Ce dossier, s'il restait en l'état serait explosif. Rapide tour d'horizon :

- élaboration d'une grille unique construite à partir de ce qui s'est fait en mathématiques il y a deux ans et dont l'objectif affiché, comme pour les certifiés, est de répartir les notes dans trois espaces correspondant aux 3 rythmes d'avancement (30 % des notes en A, 50 % en B, 20 % en C) ;
- définition de grilles de conversion par disciplines des notes actuellement détenues ;
- principes unifiés de notation après inspection et pour l'entrée dans le corps ;
- définition de modalités d'évolution des nouvelles notes en cas d'absence d'inspection au-delà

de cinq ans.

**Premier problème :** les grilles de conversion laissent quasi en l'état les répartitions des notes selon les disciplines : celles qui - sauf pour quelques - uns - ont une échelle de notation très basse, marquée par une faible dispersion et une concentration des notes dans le bas de l'échelle (espagnol, anglais...) et d'autres où les notes sont à près 30 % dans le haut, et près de 60 % en B (STI par exemple). Les choix du ministère ne toucheraient pas ces disciplines et ne rectifieraient qu'à la marge la situation des autres (à l'arrivée, 10 % des notes dans le haut au lieu de 30 % !). Les disparités ne sont donc pas réglées, bien au contraire, avec des conséquences désastreuses.

**Second problème :** les retards d'inspection ne sont pas sérieu-

sément traités. La grille de conversion n'en tient aucun compte. Cela n'est qu'après une nouvelle inspection qu'un système d'ajustement serait possible au-delà. C'est bien, mais les très nombreux collègues qui n'ont pas connu d'inspection depuis plus de huit ou dix ans voire plus (quinze à vingt ans ce n'est pas rare !) ne peuvent attendre les calendes ! C'est maintenant qu'il faut corriger le retard pris.

**Troisième problème :** les notes les plus basses sont maintenues et ce, sans critère. Tant pis pour les collègues qui, pour des raisons diverses, notamment exerçant dans l'enseignement supérieur, ont conservé une note d'entrée dans le corps lorsqu'ils sont amenés à réintégrer le second degré.

**Quatrième problème :** les notes d'entrée dans le corps pour les

listes d'aptitude demeurent pour partie encore trop discriminatoires, surtout lorsqu'on compare avec le traitement réservé aux détachés de catégorie A. **Cinquième problème :** rien n'est prévu pour assurer le respect de la nouvelle grille et ne pas voir, selon les constats que nous faisons pour les certifiés, les pratiques de chaque inspection revenir au galop.

## Quelles conséquences ?

En l'état du statut - et nous y tenons -, l'avancement d'échelon s'effectue par discipline. Les disparités entre les disciplines n'ont pas de conséquence. Par contre, l'accès à la hors-classe doit s'effectuer toutes disciplines confondues. Les écarts de notation ont donc un effet majeur, si aucune réelle harmonisation n'est réalisée. Dans certaines disciplines, à avis rectoral équivalent (l'avis exceptionnel requis pour être promu), il n'y aurait qu'une très faible part de promu ! Bravo pour l'égalité de traitement !

## Des mauvais coups en préparation ?

Les objectifs affichés de l'opération ministérielle ne sont pas du tout remplis. Ce qui amène à s'interroger sur son sens véritable : ne préparerait-on pas la déconcentration de la gestion des agrégés ? À l'occasion de la modification statutaire concernant le niveau de recrutement, le projet ministériel ne prévoyait-il pas de confier leur titularisation aux seuls recteurs ? Nous avons empêché cela. Voudrait-on donc discréditer un peu plus la notation pédagogique pour la supprimer et mieux avancer vers une notation par les seuls chefs d'établissement ? On comprendrait alors pourquoi le ministère est si pressé d'opérer - il voudrait que tout cela soit opérationnel et bouclé dès la rentrée - et pourquoi il a tardé à remettre aux élus des documents permettant d'y voir un peu clair ! Remettre à plat la notation pédagogique, oui ! La casser, non ! ■

Didier Pihoué, Nicole Sergent



© Thierry Nectoux

MOUVEMENT INTRA 2009

## Premier bilan

Les commissions d'affectations (FPMA et CAPA) de la phase intra-académique sont achevées dans la quasi-totalité des académies à l'heure où ces lignes sont écrites. La situation d'environ 62 000 demandeurs aura été examinée (près de 14 000 « entrants » et plus de 48 000 participants « intra pur »). Près de 32 000 affectations auront été prononcées.

### L'utilité du paritarisme

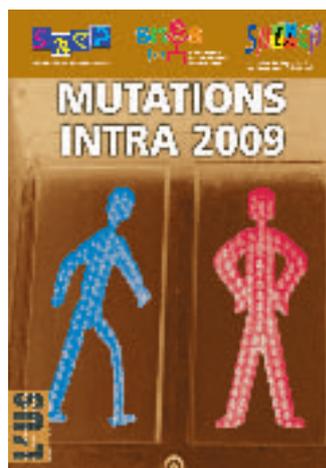
En communiquant un projet d'affectation aux intéressés avant qu'il ne soit étudié et corrigé par les commissions paritaires, l'administration a cherché à s'affranchir du contrôle exercé par les élus des personnels, dans l'objectif de multiplier les mutations « à la tête du client ».

Les commissaires paritaires du SNES ont fourni sur les projets de mouvement un lourd travail de vérifications pour apporter un maximum d'améliorations au projet informatique de l'administration, dans le respect des

règles communes et des vœux et barèmes de chacun. En moyenne, c'est entre 20 et 25% du projet initial qui a été ainsi corrigé et amélioré par les interventions des élus. Dans certaines académies, selon les disciplines, on constate des pointes à plus de 50%. À l'extrême, certains recteurs (par exemple à Créteil ou en Guyane) ont dû refaire la totalité du projet, alors que les services administratifs venaient d'annoncer précipitamment aux collègues de prétendus « résultats ».

### Le combat pour la transparence

Le climat de travail dans les instances paritaires a souvent été très tendu : il a fallu imposer aux recteurs le contrôle démocratique exercé par les élus. Les sections académiques ont mobilisé un important dispositif militant d'information (permanences téléphoniques, courriels et courriers, SMS) pour informer l'ensemble des collègues des enjeux, contac-



ter les demandeurs de mutation, en priorité les syndiqués, et délivrer aux intéressés des résultats de mutation vérifiés, fiables et définitifs.

### Affectation des TZR

Dans les trois premières semaines de juillet puis à nouveau fin août jusqu'à la veille de la rentrée, se tiendront les commissions d'affectation des TZR dans leur zone pour l'année 2009-2010 : les collègues concernés n'oublieront pas de renvoyer à la section académique du SNES leur fiche syndicale de suivi individuel (cf. L'US spéciale INTRA

2 009 n° 678 du 25 février 2009, et téléchargeable sur notre site web national : [www.snes.edu](http://www.snes.edu) rubrique « Carrières/Mutations », pages « TZR »).

Dans chaque établissement, l'heure est au recensement des supports et des moyens : chasse aux heures supplémentaires et aux compléments de service abusifs ou impraticables, mobilisation de blocs d'HSA pour réduire le nombre de compléments de service, y compris en constituant des supports provisoires à l'année... Bien penser à transmettre toutes ces informations à la section académique du SNES. En dépendent la qualité des services qui seront attribués aux collègues pour la rentrée 2009 et l'amélioration des conditions de travail de tous, titulaires en établissement comme TZR.

Assurer les droits des personnels, que garantit le paritarisme, c'est bien l'affaire de tous. ■

**Christophe Barbillat**  
emploi@snes.edu

## AED Attention six ans !

Cette fin d'année 2009 s'achève sur un constat amer pour une majorité de collègues AED. Six ans au minimum consacré à l'Éducation nationale dans des conditions qui se sont dégradées depuis la mise en place de ce statut en 2003 pour n'obtenir pour tout « remerciement » qu'une remarque cinglante : « *Ils savaient au départ que ce n'était que pour six ans* ».

Comme nous le craignons, le gouvernement refuse de reconnaître sa responsabilité vis-à-vis de l'échec de ce dispositif qui est loin de promouvoir la réussite d'une catégorie vouée à n'être que transitoire dans la fonction publique. Lors d'une audience au ministère le 10 juin, nous avons explicitement demandé que tous les assistants d'éducation puissent bénéficier dès la fin de leur contrat d'une formation prise en charge par le minis-

tère de l'Éducation nationale. Les autorités en charge nous renvoient à la cellule chômage de l'ANPE. C'est inacceptable. Savent-ils seulement ce que représente une semaine de 39 à 42 heures dans un établissement public plus ou moins difficile à assurer la surveillance de tous les élèves, sans parler de toutes les tâches administratives qui font partie intégrante du quotidien de ces Super Pions ?

**Ne comptez pas sur la bienveillance d'un système qui montrera chaque année ses limites ! Il est temps de se mobiliser pour se réapproprier son avenir.**

Comment construire un projet consistant et cohérent dans le cadre d'une formation pour passer des concours de la fonction publique ou pour s'insérer professionnellement dans le privé ?

Ne comptez pas sur la bien-

veillance d'un système qui montrera chaque année ses limites !

Il est temps de se mobiliser pour se réapproprier son avenir. Il n'y a pas de fatalité : les victoires obtenues (congés d'examen et concours et représentation en CCP) ne sont qu'un début dans la revalorisation des fonctions d'assistant d'éducation, assistant pédagogique et auxiliaire de vie scolaire.

Dès la rentrée prochaine, ne vous laissez plus prendre au piège de l'isolement, investissez les réunions syndicales dans votre établissement. Des publications destinées aux AED vont paraître tout au long de l'année, n'hésitez pas à les demander pour vous tenir informé sur vos droits et sur les actions du SNES. ■

**Jihane Charnoubi**  
aedmises4@snes.edu

## Aux retraités, anciens et nouveaux

A la rentrée de septembre, n'abandonnez pas le champ de bataille, ne vous retirez dans la solitude. Le syndicalisme des retraités est bien vivant. Ils se retrouvent pour échanger des informations, débattre de l'actualité, partager des moments de convivialité. Ils participent aux manifestations avec les actifs. Ils mènent leurs propres actions pour défendre leur pouvoir d'achat, leur santé, leur protection sociale, bref la solidarité ! Restez au SNES... Venez au SNES.

## Voici l'été et une sélection à lire sous le parasol ou la pergola... ... pour enrichir ses connaissances et se distraire

### DANS LA COLLECTION INFLEXIONS



#### L'océan gouverne-t-il le climat ? Histoire d'une conquête scientifique récente

La prise de conscience soudaine par les météorologues et les océanographes de la variabilité du climat et du rôle de l'océan. Par quels moyens comprendre comment l'océan influence sur le climat ?

- Jacques Merle, préface Jean Labrousse, collection

Inflexions, coédition Adapt-Vuibert, 264 p. dont 8 en couleurs, 29 euros

#### D'où vient la physique quantique ?

Ce livre retrace l'histoire de la théorie des quanta au début du xx<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'avènement de la mécanique quantique. On y rencontre les plus éminents physiciens qui ont contribué à la description des phénomènes atomiques.

- Bernard Pourprix, collection *Inflexions*, coédition Adapt-Vuibert, 29 euros



#### Virus émergents...Vers de nouvelles pandémies ?

SRAS, H5N1, Chikungunia, etc. : l'émergence de maladies virales menaçantes est-elle un phénomène nouveau ? Que se passe-t-il donc ? Un ouvrage lucide et très documenté, écrit pour un large public par un spécialiste reconnu.

- Claude Chastel, préface du Professeur François, Adapt-

Vuibert, 2006, 30 euros

*Prix Camille Guérin de l'Académie vétérinaire de France (2007-2008)*

#### Inventer la préhistoire

##### Les débuts de l'archéologie préhistorique en France

C'est l'histoire intellectuelle, sociale et culturelle de la naissance de l'archéologie préhistorique en France dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle. Des savants partent en quête des origines de l'homme.

- Nathalie Richard, collection *Inflexions*, coédition Adapt-Vuibert, 25 euros



### AUX ÉDITIONS ADAPT



#### La scénographie - Guy-Claude François à l'œuvre

À propos des réalisations du scénographe d'Ariane Mnouchkine, une réflexion sur la notion d'espace théâtral, et sur ce nouveau métier dont l'importance ne cesse de croître dans le monde du spectacle.

- Luc Boucris, coédition Adapt/l'Entretemps, 32 euros

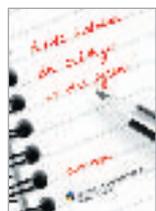
#### L'enseignement des questions socialement vives en histoire et géographie

Enseignement de la Shoah, du fait religieux, de l'esclavage ou de la Résistance... ou encore de l'espace israélo-palestinien... Cet ouvrage rassemble la plupart des contributions des universitaires et des chercheurs qui ont participé aux deux journées de ce colloque organisé à Paris en mars 2008.

- Actes du colloque organisé par le SNES et le CVUH en mars 2008, Adapt Éditions, octobre 2008, 16 euros



#### Petite histoire des collèges et des lycées



Pour prendre du recul face à la réalité de l'enseignement secondaire dont nous sommes les acteurs principaux, voici un éclairage historique qui nous permet d'en percevoir les grandes évolutions récentes et plus anciennes et de mieux saisir les enjeux d'aujourd'hui.

- Denis Paget, Coéd. Institut de Recherche de la FSU / éd. du Temps, avec la participation d'Adapt-SNES, mars 2008, 14 euros

#### Corps et pédagogie

Corps de l'élève, corps de l'enseignant. Un recueil d'articles pour tenter de comprendre ce qui se joue dans les corps à l'épreuve du système scolaire à travers des approches philosophique, psychanalytique ou sociologique et des témoignages : une quinzaine de contributions dont deux autour de Claude Pujade-Renaud et de Michel Bernard.

- Coordonné par Véronique Vanier, Adapt Éditions, 2004, 14 euros



## BON DE COMMANDE (port gratuit)

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commande .....

À envoyer à ADAPT Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT ou à commander sur le site [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu) (paiement par carte sécurisée). Tél. : 01 40 63 28 30 ou 01 40 63 27 71 - Fax : 01 40 63 28 15

**Vous pouvez aussi commander en ligne, c'est tellement plus facile. Le port est gratuit ! [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)**  
Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13



Photo prise au collège Auguste Dédé de Remire-Montjoly, en Guyane.

© Daniel Maunoury

**LA GUYANE, AVEC SA SUPERFICIE DE 86 000 KM<sup>2</sup>** - 1/6<sup>e</sup> de la France - est le plus grand département français, recouvert à 95 % par la forêt. La situation du territoire est contrastée : si la situation socio-économique est dramatique - dans un contexte de démographie très élevée, 7 % des enfants ne sont pas scolarisés... -, la richesse du territoire est aussi très grande, tant du point de vue culturel que naturel. Parcelle de l'Union européenne au milieu de l'Amérique latine, la Guyane est aussi une terre d'immigration, brésilienne et surinamienne notamment. Les conditions d'enseignement sont donc tout à fait particulières...

## Enseigner en Guyane

**P**our beaucoup de collègues, la Guyane, c'est d'abord Kourou, sa fusée, son baigne... et peut-être quelques Amérindiens. Mais au-delà de la carte postale, la réalité est bien plus complexe. La Guyane, c'est d'abord un territoire d'une incomparable richesse culturelle et ethnique : les Créoles guyanais, martiniquais, guadeloupéens, haïtiens vivent aux côtés des descendants des Noirs Marrons, population des

fleuves (les Bushinengés), parmi lesquels on compte les Alukus, les Saramakas, les Djukas, qui parlent la langue du fleuve, le Taki-Taki. Il y a aussi les quatre peuples des Amérindiens (environ 1 000 habitants par communauté), qui ont tous des langues distinctes. Les H'mongs, population asiatique issue des boat people, habitent à Mana et à Cacao... À ces populations se mêlent les métros, et une multitude de nationalités :

brésiliens, haïtiens, surinamiens, issus de l'immigration... Toutes ces communautés ont leur propre langue, et nombre d'élèves, dans leur famille, ne parlent pas le français.

### Une riche diversité linguistique

Cela entraîne nécessairement des conditions d'enseignement spécifiques, que seuls des personnels hautement qualifiés, en Français Langue Étrangère (FLE) et Français Langue

### LES NON-TITULAIRES EN GUYANE

Un professeur sur cinq est non-titulaire en Guyane. Leur nombre dépasse 800. L'enclavement de la Guyane, ainsi que sa réputation (non justifiée) - peu de collègues souhaitent y enseigner - expliquent cette situation. Dans certaines zones, le long du fleuve, les équipes de certains établissements ne sont constituées que de non-titulaires. À ceci s'ajoutent l'absence de véritables formations universitaires dans nombre de disciplines, ainsi que d'une véritable politique pour les aider à réussir aux concours. Le SNES Guyane, en phase avec les revendications du national (l'arrêt du recrutement de nouveaux non-titulaires, la contractualisation comme base de recrutement et non la vacance, une politique de formation, une titularisation par concours - sans épreuve écrite -, la garantie de réemploi, des compensations financières pour les collègues exerçant en communes isolées), doit lutter contre les autres syndicats, qui, alliés autour d'un leitmotiv aussi insupportable que nauséabond,

associent le SNES-FSU à un « syndicat de blancs » ou à « un syndicat de titulaires ». Ils ont ainsi participé à l'émergence d'un collectif de non-titulaires regroupant tous leurs syndicats, dont les revendications opposent situation des non-titulaires et des titulaires, excluant *de facto* la FSU. Le nouveau recteur exploite cette situation en multipliant les mesures visant à installer institutionnellement un corps d'ultraprecaires sous-payés sans objectif de titularisation. Certains syndicats, surfant sur le nationalisme populiste demandent en CCP de minorer les années hors académies dans le barème des affectations. Pis, ils vont jusqu'à exiger la préférence locale, la priorité d'embauche aux seuls Guyanais, dans une association appelée « mayouri ». Heureusement, nombre de collègues n'abondent pas dans leur sens et soutiennent notre action de toujours défendre, non pas les seuls contractuels guyanais, mais tous les contractuels de Guyane.

**Christophe Thegat**

Seconde (FLS) notamment, pourraient prendre en compte afin que les enfants guyanais se structurent dans leur langue maternelle et dans leur langue seconde. Avec une telle richesse linguistique, on pourrait disposer, en Guyane, d'un laboratoire et d'une vitrine de la formation en FLE/FLS. Mais la prise en charge de cette spécificité guyanaise est dévolue à des médiateurs culturels, dont les contrats ne sont pas pérennisés, alors même qu'ils font, avec les professeurs, un travail remarquable. Ainsi, en pays amérindien, il y a une dizaine d'années, un groupe de professeurs des écoles en difficulté pour alphabétiser les élèves a créé un alphabet et une syllabique wayana. Une fois au collège de Maripasoula, ces élèves n'avaient pas de difficultés scolaires majeures. Mais les enseignants sont repartis, les médiateurs culturels n'ont pas été réemployés. Et le niveau d'échec est devenu le même qu'auparavant.

### Une grande détresse sociale

À cette diversité linguistique s'ajoute une grande détresse sociale : 80 % des élèves sont issus de CSP défavorisées ou très défavorisées. Le cocktail « diversité linguistique et détresse sociale » est scolairement explosif : l'échec scolaire est massif, les évaluations à l'entrée en Sixième désastreuses, bien inférieures à la moyenne du territoire national. Face à de telles difficultés, les enseignants sont souvent désemparés. Il s'ensuit un important roulement des enseignants et des administratifs. Pour s'adapter à de telles situations, il est impératif, selon le SNES Guyane, de travailler sur les supports pédagogiques, et de développer le concept « d'humanités régionales ». Il n'est pas question d'avoir des programmes spécifiques en Guyane ; il s'agit simplement de ne pas oublier qu'un enfant doit être ancré dans ses racines, pour ensuite s'ouvrir à l'universalité. Il faudrait donc enrichir les programmes nationaux à la réalité des DOM, et disposer de supports pédagogiques adaptés à la réalité des enfants guyanais, car les supports métropolitains posent, pour les élèves, des difficultés supplémentaires.

### Un manque d'ambition pour l'école

Ces spécificités guyanaises ne sont hélas pas compensées par une politique ambitieuse pour l'école, en témoigne un manque criant d'infrastructure. Si l'on construit suffisamment d'établissements pour faire face à la démographie galopante, les équipements ne suivent pas. La Guyane manque ainsi cruellement d'internats et de cantines scolaires. Quant aux transports scolaires, ils sont insuffisamment développés, alors que le territoire guyanais est très étendu. Les villes et les villages, très éloignés les uns des autres, sont reliés par des routes qui ne sont pas toujours en très bon état. Certains établissements ne sont même accessibles que par le fleuve. Les élèves, après la Troisième,

sont donc souvent obligés de rejoindre la ville où se trouve leur lycée par... avion, par pirogue, ou après de longues heures de transport routier. Or, il n'y a que quelques dizaines de places d'internat, quand des milliers d'enfants pourraient être concernés. La Région tente de développer le système des familles d'accueil, mais il fonctionne mal, car le nombre de familles répondant aux critères demandés est insuffisant, et le sentiment d'éloignement et d'isolement des jeunes adolescents est trop souvent mal vécu. Certains parents louent aussi des appartements où leurs enfants sont seuls. Parfois, les familles s'expatrient. Pour ce qui est des cantines, la situation est comparable. Ainsi, parmi les trois collèges à Matoury, aucun n'est équipé de cantines. Les élèves du col-

lège de centre ville trouvent à proximité des cantines privées, mais seuls ceux qui en ont les moyens peuvent s'offrir un repas... quand l'argent dévolu au repas du midi ne disparaît pas dans l'alcool...

Dans un tel contexte, il est donc de la responsabilité de l'État de compenser l'inégalité inadmissible dont est victime ce département, afin d'être garant, pour tous les élèves du territoire national, de l'égalité des chances et des droits fondamentaux. La solidarité nationale doit jouer pleinement son rôle et permettre la mise en place d'une réelle politique volontariste pour rétablir en Guyane une situation conforme aux principes de la République. ■

**Christophe Bouchy  
et Nicolas Morvan**

## ENSEIGNER À MARIPASOULA

Daniel Petricevic, professeur de mathématiques, enseigne au collège de Maripasoula depuis 2004. Après avoir enseigné un an à Mana, il a souhaité rejoindre la commune la plus enclavée de Guyane, pour s'y installer en famille. 500 élèves sont scolarisés au collège, 70 % des professeurs sont contractuels. Depuis la rentrée 2009, une Seconde générale est ouverte. Avant l'ouverture de cette classe, les élèves allaient au lycée à Cayenne et logeaient en famille d'accueil. D. Petricevic reconnaît être peu représentatif des professeurs du collège, puisque ses collègues n'y restent généralement qu'un an ou deux. Il faut dire que les conditions de vie ont de quoi surprendre : la vie y est chère, puisque tout est importé par avion ou par pirogue, et le village n'est pas desservi par la route. Les infrastructures peuvent laisser à désirer : en décembre, le générateur EDF, obsolète, est tombé en panne : Maripasoula est resté une semaine sans électricité et deux jours sans eau potable... Scolairement, la principale difficulté rencontrée est la barrière linguistique : le français n'est pas la langue maternelle des élèves qui, au sortir du primaire, ne disposent généralement que d'un millier de mots. De plus, les professeurs sont tenus de suivre des programmes basés sur des prérequis évidents pour des élèves de métropole, mais totalement étrangers aux élèves de Maripasoula. Un autre paramètre à prendre en compte, souligne Daniel Petricevic : est l'histoire des Bushinengués, les habitants de Maripasoula : ce sont en effet des descendants d'esclaves révoltés contre le gouvernement hollandais. Leur histoire est toujours très ancrée dans l'inconscient collectif.



© Daniel Maunoury



## Chili

### Grève victorieuse

La dictature de Pinochet avait imposé la municipalisation de l'Éducation. Malgré le retour de la démocratie, ce système perdure aujourd'hui. Les

enseignants sont payés par les municipalités sur fonds versés par l'État. Ils reçoivent notamment un supplément de rémunération réglé mensuellement qui donne lieu à la fin de l'année au versement d'une prime annuelle en fonction des excédents. Or cette prime n'était plus allouée par les maires depuis début 2007. Les sommes étaient donc importantes puisque elles portaient sur 2007 et 2008. Le gouvernement renvoyait la responsabilité aux maires qui ont fini par reconnaître qu'ils devaient cette prime mais qu'ils ne disposaient pas des fonds. Or, partie intégrante de la rémunération, cette prime avait été instaurée par la loi. Forts de la conviction que la loi ne se négocie pas, les professeurs chiliens se sont mis en grève pour exiger l'intervention de l'État et la fin de la municipalisation. Après trois semaines de grève reconductible sous l'impulsion de Colegio De Profesores, principal syndicat du secondaire (plus de 100 000 syndiqués), ils ont obtenu du gouvernement, le 6 juin dernier le paiement de la totalité des sommes légalement dues.



## Portugal

### Poursuite de la mobilisation

C'est contre le nouveau dispositif d'évaluation des établissements

que 70 000 enseignants ont manifesté à l'appel de la Fenprof dans les rues de Lisbonne le 30 mai. Il s'agit là de la troisième manifestation depuis la rentrée de septembre 2008. Dans ce dispositif, les procédures d'évaluation des enseignants sont rejetées par la profession qui ne voit pas en quoi ces nouvelles procédures sont de nature à améliorer la qualité de l'enseignement public.



## Allemagne

### Appel de la GEW pour la grève dans le secteur de l'éducation

À l'occasion des 10 ans de la signature de Bologne (19 juin 1999), la GEW a participé avec d'autres organisations allemandes à une semaine d'action de grève dans les secteurs de l'éducation du 15 au 21 juin. Le développement du système éducatif est en panne. Mobilisations dans les 16 Länder pour clamer haut et fort qu'un autre système éducatif est possible et même nécessaire.

## LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU SNES

# Comment ça marche ?

Un des domaines d'activité internationale les plus importants du SNES est la coopération, surtout en direction de l'Afrique Subsaharienne et de l'Europe de l'Est.

### • Sous quelles formes ?

– soit une coopération syndicale bilatérale, – soit en association avec d'autres syndicats étrangers pour l'application de programmes déterminés (exemple du programme Thompson Asie et Afrique avec la FCE canadienne, la NEA des États-Unis et l'AEU d'Australie), – soit au sein d'un réseau d'une cinquantaine de syndicats de l'Éducation de 37 pays francophones (Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation - CSFEF).

### • Quelle conception de la coopération ?

Il s'agit toujours de travailler avec les syndicats enseignants des pays concernés à l'élaboration précise de leurs besoins et aux grandes lignes du programme qu'ils souhaitent voir abordées, à des fins de renforcement de leurs capacités d'action. Chaque syndiqué du SNES participe au financement des activités de coopération à raison d'un euro

environ par cotisation (mandat de congrès).

### Un exemple : le dernier programme du CSFEF concernant les réformes en Éducation en Afrique subsaharienne et au Maghreb.

Ce programme succède à un ensemble de trois autres :

- éducation aux droits Humains ;
- éducation à la Citoyenneté ;
- éducation à la Démocratie.

Le programme sur les réformes vise à renforcer les capacités des syndicats enseignants africains à intervenir sur les perspectives de l'éducation de leur pays : Afrique de l'Ouest (8 pays), Afrique Centrale (7) et Maghreb (3). Un premier module consiste à découvrir les principaux indicateurs et les différents réformes éducatives, un second module approfondit la connaissance et l'usage des indicateurs et des outils de mesure, développe l'analyse et l'interprétation des données et documents afin d'aboutir à la construction de propositions concrètes de revalorisation de la condition enseignante dans chaque pays concerné.



© Daniel Maunoury

La première semaine de juin, ont été réunis au nouveau centre de formation du CSFEF situé à Ouagadougou, des responsables du Burundi, Cameroun, Gabon, Congo, RDC, RCA, Rwanda. Ils ont à présent pour mission de constituer un réseau (syndicats et associations) chargé de faire le bilan des réformes dans leur pays et de construire des propositions très précises de revalorisation de la condition enseignante. ■

Dominique Giannotti

## LA « MOTIVATION » EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Une forme de privatisation rampante sur fond de paupérisation des enseignants.

Le SNES entretient des relations suivies avec le SYECO (Syndicat des enseignants du Congo). Il a mené, en avril dernier, une mission de coopération syndicale de « formation de formateurs », conjointement avec la CSQ (Centrale des syndicats du Québec). Il a rencontré à cette occasion Jean-Pierre Kimbuya, secrétaire général du SYECO.

### L'US : Qu'est-ce que la motivation ?

J.-P. K. : Il s'agit d'une prime versée par les parents d'élèves aux enseignants. En 1991, les salaires des enseignants étaient si bas que ceux-ci ont mené une grève longue, qui a conduit à deux années blanches. En 1993, devant la démission de l'État, qui persistait à ne pas augmenter les salaires, les comités de parents d'élèves et l'Église catholique ont tenté de résoudre le problème en mettant en place la motivation. Créée pour des raisons conjoncturelles, cette prime existe toujours.

### L'US : Quel est le montant de cette prime ?

J.-P. K. : Il varie beaucoup, ce qui constitue une injustice. Dans les quartiers les plus pauvres, à la périphérie de Kinshasa par exemple, la motivation n'atteint même pas le niveau du salaire (environ 65 \$), alors qu'au centre-ville de Kinshasa, elle peut atteindre 300 \$. Dans les provinces, la situation est très diverse : certains parents démunis paient sous forme de troc, et dans certaines villes, à Bandoulu par exemple, les parents ne sont plus prêts à payer.

**L'US : Quelle est la position du SYECO sur la motivation ?**

**J.-P. K. :** Nous demandons la fin de ce système : l'Etat-employeur doit enfin assumer la charge des salaires des enseignants du public. Dans le cadre d'une gestion communautaire du système éducatif, nous estimons que les parents pourraient tout de même être mis à contribution, par exemple pour les infrastructures, l'assurance scolaire...

**L'US : Les enseignants souhaitent-ils vraiment la fin de ce système ?**

**J.-P. K. :** Oui, nous ne cessons de nous battre pour une revalorisation des salaires, seule solution à ce problème. Ainsi, en 2005, nous avons obtenu une hausse de 75% des salaires suite à une grève de 40 jours. C'est une première étape, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à un salaire décent.

**L'US : Quels sont les effets de la motivation ?**

**J.-P. K. :** Fondamentalement, la motivation, qui est une sorte de corruption canalisée, conduit à une dépréciation des enseignants aux yeux de l'opinion publique. Concrètement, l'évaluation scolaire s'en trouve évidemment biaisée, et on assiste à une prolifération de faux documents scolaires, de diplômes sans valeur. Un autre effet pervers est la priorité accordée aux garçons par les familles démunies. Les écoles ne conservent que les élèves qui rapportent le plus, ce qui a conduit à une forte déperdition scolaire : entre 1993 et 2005, le taux de scolarisation est passé de 70 à 40 %. Du coup, on assiste à une augmentation du nombre des « enfants de la rue », qui sont menacés par la délinquance. Enfin, il ne faut pas oublier que le montant des retraites est calculé à partir du salaire, sans les primes, et reste donc nettement insuffisant.

**L'US : Comment sortir de ce cercle vicieux ?**

**J.-P. K. :** Ce n'est pas facile, car beaucoup de parties y trouvent finalement leur compte. Le SYECO continue de lutter, dans son champ, mais aussi en direction de l'opinion publique et des politiques, pour mettre en lumière les effets désastreux de la motivation et convaincre de la nécessité d'y mettre fin.

*Propos recueillis par Florian Lascroux - florian.lascroux@snes.edu*

**LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SERVICES PUBLICS (FESP-EPSU)** de la Confédération européenne des Syndicats (CES) a tenu son congrès du 8 au 11 juin à Bruxelles.

## CES : un congrès pour les services publics

L'un des points forts de cet évènement a été l'adoption d'un plan d'action en dix points réaffirmant solennellement la nécessité de renforcer et de promouvoir les services publics dans le contexte de la crise. Rappelant la pétition de la CES qui a recueilli plus de 500000 signatures, la FESP continue à exiger une législation européenne garantissant des services publics de qualité, disposant de personnels qualifiés, suffisamment nombreux et bien rémunérés, au service de la qualité de la vie des citoyens.

L'autre point fort a été la conclusion du processus entamé depuis plusieurs années, d'intégration de la structure régionale européenne (EUREC) de l'Internationale des Services Publics (ISP), qui regroupait les syndicats des pays européens non-membres de l'Union Européenne, dans la FESP. Ainsi le champ d'action de la FESP s'agrandit à l'ensemble de la région géographique Europe, y compris la Russie.

Jusque là, les deux organisations vivaient côte à côte dans l'ISP. Les relations de la FESP et de l'ISP étaient régies par un protocole de coopération. Mais l'évolution de l'Union Européenne a petit à petit bousculé ce schéma. Les élargissements successifs, le dernier en date faisant entrer en 2004 dix nouveaux pays dans l'UE, dont huit d'Europe

centrale et de l'est, ont mécaniquement amené le champ de l'EUREC.

De plus, la mise en œuvre par l'UE de politiques de proximité avec ses voisins immédiats a pesé sur les conditions du dialogue social et sur les normes sociales que ces pays doivent respecter pour être éligibles aux programmes et aux financements européens. Les organisations syndicales de ces pays y ont vu l'opportunité de mener des luttes sociales pour imposer le respect de droits syndicaux plus étendus et de meilleures conditions de travail. Pour eux, la mise en œuvre de ces normes est l'espoir d'améliorer la situation des salariés au-delà de ce que permettent les règles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les syndicats de l'Est européen et d'Asie centrale ont donc fortement pesé dans l'ISP dans le sens de leur intégration dans la FESP.

Tous les problèmes ne sont pas réglés, dont celui du montant des cotisations. L'ISP et la FESP se sont donc donnés une période d'observation allant jusqu'à 2012 pour examiner toutes les questions qui émergeront de la fusion. Un comité associant les plus hauts responsables des deux organisations fera les propositions d'ajustement nécessaires. La volonté de part et d'autre que tout se passe dans le dialogue et la transparence est le gage du succès. ■ **Odile Cordelier**

Forum social européen

## La préparation du FSE d'Istanbul 2010 se poursuit



L'Assemblée européenne de préparation du prochain Forum social européen d'Istanbul (juin 2010) s'est tenue à Vienne du 19 au 21 juin. La délégation turque était peu étoffée du point de vue syndical (confédération DISK), alors même que les confédérations turques ont décidé de leur engagement dans le processus. Certes la situation en Turquie est difficile pour le mouvement social depuis les dernières élections en mars : 30 syndicalistes de la confédération KESK ont été arrêtés. Une plus grande coopération entre comité de préparation turc et forces européennes a été décidée, afin de rendre les AEP plus productives et de construire plus efficacement la programmation autour du thème « quelles propositions face à la crise globale » (économique, financière, sociale, environnementale). La prochaine AEP se tiendra à Diyarbakir (Kurdistan) du 25 au 27 septembre, juste avant le Forum Social de Mésopotamie. L'AEP suivante se tiendra à Berlin en janvier/février, avec une journée entière consacrée aux luttes dans l'Education dans les pays européens.

## Violations des droits syndicaux

Le rapport annuel publié par la CSI (Confédération Syndicale Internationale) met l'accent sur l'aggravation de la situation des droits syndicaux dans 143 pays. 76 syndicalistes assassinés en 2008, des milliers de licenciements et d'arrestations. Les droits fondamentaux de liberté syndicale et de négociation collective sont bafoués. Un constat accablant. Rapport disponible sur le site de la CSI : [www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)

Du 4 au 26 mai 2009, les adhérents du SNES ont, dans un vote individuel à bulletin secret, élu la nouvelle direction nationale du syndicat pour les deux années à venir. Plus de 2300 sections SNES d'établissement ont organisé le vote. Merci aux centaines de militant(e)s qui ont ainsi fait vivre la démocratie syndicale.



obtient 16,6 % (+ 2,3 points) et 12 sièges à la CA nationale comme en 2005 (+ 2 par rapport à 2007). La liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant perd 0,6 point (3,7 %) et un siège à la CA nationale (deux sièges), la liste

Quatre listes étaient candidates: Unité et Action, École Émancipée, Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant, Émancipation. Les résultats validés le 23 juin 2009 par la CA nationale sortante sont publiés ci-dessous.

En accordant 77 % à la liste Unité et Action, les syndiqués ont très majoritairement confirmé leur confiance aux militant(e)s et à l'orientation Unité et Action, qui dirige le SNES, dans un scrutin marqué par un taux de participation stable. La liste Unité et Action enregistre cependant un léger recul de 1,5 point. Elle obtient, comme en 2005, 59 sièges à la CA nationale (- 1 par rapport à 2007). La liste École Émancipée

Émancipation obtient 2,7 % (- 0,2 point) et conserve ses deux sièges à la CAN.

La répartition des sièges à la commission administrative nationale du SNES (CA), ainsi qu'au Bureau national, s'effectue selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne (cf. tableaux). La CA nationale compte 75 élus titulaires et 75 élus suppléants dont les secrétaires de catégories. Le Bureau national est composé de 25 titulaires et 25 suppléants.

La nouvelle CA, réunie les 23 et 24 juin 2009, a élu le Bureau national, les secrétaires généraux, les trésoriers et secrétaire administratif ainsi que le secrétariat national. Vous trouverez ci-après la composition des différentes instances.

**Eugenio Bressan**

## Résultats du vote des adhérents pour la CA nationale

Vote d'orientation				
	2009		Rappel 2007	
	Voix	%	Voix	%
Inscrits	64 298		66 597	
Votants	26 543	41,3	27 592	41,4
Blancs - nuls	1 512		1 299	
Exprimés	25 031		26 293	
Liste Unité et Action	19 272	77,0	20 628	78,4
Liste École Émancipée	4 151	16,6	3 754	14,3
Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant	935	3,7	1 153	4,4
Liste Émancipation	673	2,7	758	2,9

Répartition des sièges	CA nationale	Bureau national
Liste Unité et Action	59 (-1)	20 (-1)
Liste École Émancipée	12 (+2)	4 (+1)
Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant	2 (-1)	1 (=)
Liste Émancipation	2 (=)	0 (=)

Vote de catégories	Voix obtenues par les candidats				
	Liste Unité et Action	Liste École Émancipée	Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant	Liste Émancipation	Exprimés
Agrégé(e)s	2 874	693	158	141	3 866
Certifié(e)s - AE - PEGC	10 631	2 618	610	407	14 266
Non-titulaires	189	33		10	232
CPE	532	126		17	675
Étudiants-surveillants	91	27			118
CO-Psy et D.CIO	287	47			334
Retraité(e)s	3 764	326	67	63	4 220

**Tou(te)s les candidat(e)s Unité et Action ayant recueilli la majorité absolue des suffrages, ont été déclaré(e)s élu(e)s.**

# La CA nationale du 24 juin a élu

## Le bureau national

**LISTE UNITÉ ET ACTION – UA  
(20 sièges)**

**Titulaires**

ROLET Frédérique ; HUBERT Roland ; ROBIN Daniel ; AGNÈS Jacques ; BARBILLAT Christophe ; BELLIN Fabienne ; CASTEL Philippe ; CORDELIER Odile ; DAUNE Monique ; DUFFOURG Bernard ; FÉRAY Anne ; FERRARI Roger ; LE FIBLEC Hervé ; MERCIER Emmanuel ; MORNETTAS Jean-Jacques ; ODENT Marie-Damienne ; PEREZ Jean-Louis ; REYGADES Thierry ; SIPAHIMALANI Valérie ; SULTAN Valérie.

**Suppléants**

BEAUQUIER Jean-Paul ; BOREL Aurélien ; BOULONNE Karine ; CHARRIER Sandrine ; COHEN Jean-Hervé ; DELMAS Guillaume ; FORGET Marie-Pierre ; GHIS Richard ; GOURBIER Catherine ; LABAYE Élisabeth ; LACROIX Jacques ; LEIRITZ Matthieu ; LOMBARD Vincent ; MARAND Xavier ; MARTENS Claudie ; PIHOUE Didier ; PUREN Éric ; REMERMIER Catherine ; TRAMONI Laurent.

**LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE  
(4 sièges)**

**Titulaires**

PONVERT Véronique ; HERVOUET Élisabeth ; FRISO Edwige ; DARROMAN Ingrid.

**Suppléants**

CASSUTO Yves ; BOIRON Laurent ; BOUDIE Céline ; BARBAZANGES Jean-Marie.

**LISTE POUR LA RECONQUÊTE  
D'UN SYNDICALISME  
INDÉPENDANT (1 siège)**

**Titulaire**

LEFEBVRE Jack.

**Suppléant**

LEFEBVRE Michel.

## Le secrétariat national

La CA nationale a également procédé à l'élection du secrétariat national composé du secrétariat général, des responsables de secteurs et d'un représentant de l'École Émancipée. Il est composé de :

**Unité et Action** : ROLET Frédérique ; HUBERT Roland ; ROBIN Daniel ; BARBILLAT Christophe ; BEAUQUIER Jean-Paul ; BELLIN Fabienne ; CASTEL Philippe ; CHARRIER Sandrine ; CORDELIER Odile ; DAUNE Monique ; FÉRAY Anne ; FERRARI Roger ; GOURBIER Catherine ; LABAYE Élisabeth ; LACROIX Jacques ; LEIRITZ Matthieu ; MARAND Xavier ; MERCIER Emmanuel ; MORNETTAS Jean-Jacques ; REYGADES Thierry ; SIPAHIMALANI Valérie.  
**École Émancipée** : PONVERT Véronique.

## le secrétariat général



© Thierry Nectoux

**FRÉDÉRIQUE ROLET** : agrégée de lettres classiques, enseigne au collège Lavoisier de Lambersart (Nord). Elle est la porte-parole du SNES et chargée des contacts avec le ministre.

**ROLAND HUBERT** : agrégé de mathématiques, enseigne au lycée Sidoine-Apollinaire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

**DANIEL ROBIN** : certifié hors-classe de mathématiques, enseigne au lycée Choiseul de Tours (Indre-et-Loire).

## Le trésorier et les trésoriers adjoints



**JEAN-JACQUES  
MORNETTAS**



**JACQUES  
LACROIX**



**FRÉDÉRIC  
HOCHART**

## Le secrétaire administratif

**JACQUES LACROIX**

## La CA nationale 2009-2011

### Liste UNITÉ ET ACTION - UA (59 sièges)

#### Titulaires

ROLET Frédérique ; HUBERT Roland ; ROBIN Daniel ; SULTAN Valérie ; CARMES Michelle ; GHIS Richard ; ASCHIERI Gérard ; BOULONNE Karine ; ODENT Marie-Damienne ; FORGET Marie-Pierre ; KRAEMER Emmanuelle ; MARAND Xavier ; PIHOUE Didier ; BEAUQUIER Jean-Paul ; CORREZE Marianne ; TRAMONI Laurent ; LOMBARD Vincent ; HÉRAUT Valérie ; REMERMIER Catherine ; BOREL Aurélien ; FÉRAY Anne ; DAUNE Monique ; SIPAHIMALANI Valérie ; AGNÈS Jacques ; DUFFOURG Bernard ; BARBILLAT Christophe ; LE GAL Marylène ; PEREZ Jean-Louis ; REY-GADES Thierry ; MEUNIER Pascal ; BELLIN Fabienne ; SÉCHET Emmanuel ; MARTENS Claudie ; SCHWARTZ Bernard ; ANANOU Thierry ; PUREN Éric ; DUPUIS José ; LACROIX Jacques ; FERRARI Roger ; MERCIER Emmanuel ; POZUELO José ; LEBRUN Patrick ; MERAL Jean-Pascal ; LE FIBLEC Hervé ; LASALLE Cyril ; MORNETTAS Jean-Jacques ; GIRARDIN Christophe ; LABAYE Élisabeth ; CHARRIER Sandrine ; MILLOT Lionel ; AUBRY Régis ; MARSAULT Guillaume ; BOUCHY Christophe ; ROL Sonia ; GOURBIER Catherine ; CASTEL Philippe ; LEIRITZ Matthieu ; CORDELIER Odile ; DELMAS Guillaume.

#### Suppléants

CHOULI Samia ; VIALLE Michel ; MAURIN Françoise ; BAFERT Corinne ; GUIGONNET Maryvonne ; DRAGONI Josiane ; LABORIE Raymond ; BONNET Gisèle ; LABORIE Patricia ; LEBAS Élodie ; VAN WYNENDAELE Karine ; CARDOSO Alice ; BILLATE Alain ; ESPINASSE Magali ; CHABIN Thomas ; BLANCHARD Marie-Laure ; MER Bruno ; PELLA Céline ; THUBERT Boris ; LELARGE Olivier ; NAUD Marylène ; VALENCE Nathalie ; TKACZYNSKI Alexandra ; BOURGEOIS Guy ; VRAIN Bénédicte ; MONNIER Marie-Agnès ; NOVÉ Bernadette ; CAMBOULIVES Anne ; MORVAN Nicolas ; GIOVANAZZI Pierre-Fabrice ; COHEN Jean-Hervé ; HOCHART Frédéric ; HARVIER Jean-Michel ; CLAVEAU Fabien ; ARNOUX Patrice ; SOLDAT Patrick ; LENNE Jocelyn ; LASCROUX Florian ; CLAVEL Annie ; FUCHS Francis ; LEFEBVRE Yannick ; BALDUCCI Dominique ; GUTIERREZ Sylviane ; DELALANDE René ; BILLOT Jean-Pierre ; HUET Ingrid ; CHAUVIN Dominique ; RENARD Thierry ; BISSAINTE Alex ; BRAVO Alain ; BERLINGHI François ; BOLZINGER Maria ; BARRE Lionel ; TESTE Benoît ; MICHELANGELI Éric ; GENY Romain ; GIANNOTTI Dominique ; GÉLY Brigitte ; BONNEFOY Céline.

### Liste ÉCOLE ÉMANCIPÉE (12 sièges)

#### Titulaires

PONVERT Véronique ; HERVOUET Élisabeth ; FRISO Edwige ; DARROMAN Ingrid ; CASSUTO Yves ; BOIRON Laurent ; PERILLAT Marie-Cécile ; BOUDIE Céline ; BARBAZANGES Jean-Marie ; VENCO Luigina Katia ; BENNASSAR Laure ; PIJOAN David.

#### Suppléants

ROSSIGNOL Myriam ; HELOU Christophe ; VIROLLAUD Hélène ; MARANGE Sylvain ; SILLAM Olivier ; HEYMONET Isabelle ; GRIMALDI Pascal ; GRÉGOIRE Stéphane ; LAJAU-MONT Stéphane ; SIAUDEAU Julie ; COULON David ; PIAGET Natacha.

### Liste POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT (2 sièges)

#### Titulaires

LEFEBVRE Jack ; DANRY Édith.

#### Suppléants

LEFEBVRE Michel ; MARC Audrey.

### Liste ÉMANCIPATION (2 sièges)

**Titulaires :** VINAY Olivier ; DAUPHINÉ Quentin.

**Suppléants :** FLEURY Jean-Matthias ; GENET Miren.

### LES SECRÉTAIRES DE CATÉGORIE

*Les candidats aux secrétariats de catégorie, présentés par Unité et Action, ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés, ont été déclarés élus et sont de ce fait membres de la CA nationale.*

**Agrégés :** PIHOUE Didier (titulaire), VALENCE Nathalie (suppléante).

**Certifiés, PEGC, AE :** MARAND Xavier (titulaire), NAUD Marylène (suppléante).

**Non-titulaires :** LOMBARD Vincent (titulaire), NOVE Bernadette (suppléante).

**CPE :** HÉRAUT Valérie (titulaire), BOURGEOIS Guy (suppléant).

**Étudiants-surveillants :** BOREL Aurélien (titulaire), TKACZYNSKI Alexandra (suppléante).

**CO-Psy et D.CIO :** REMERMIER Catherine (titulaire), MONNIER Marie-Agnès (suppléante).

**Retraités :** BEAUQUIER Jean-Paul (titulaire), VRAIN Bénédicte (suppléante).

## Comment est élue la CA nationale ?

Tous les deux ans, les syndiqués sont appelés à élire la direction de leur syndicat, tant au niveau national qu'académique et départemental.

Tous ces votes internes, sont organisés sous la responsabilité de chaque section d'établissement (S1) qui a l'entière maîtrise du déroulement des opérations électorales et en organise le dépouillement. Plus de 2300 sections syndicales ont ainsi organisé cette élection 2009. Les résultats établis par la commission de dépouillement du S1 sont transmis à la section académique (S3). La Commission académique de dépouillement vérifie la régularité des opérations électorales : liste d'émarge-

ment des votants, concordance entre la liste électorale et celle des adhérents à jour de leur cotisation dans la section, etc.

Chaque commission académique de dépouillement, qui comprend en principe des représentants de chaque liste candidate, totalise les résultats transmis par les S1 après avoir procédé aux vérifications. Elle arrête le résultat dans l'académie pour la CA nationale (orientation et vote de catégorie). La CA nationale proclame le résultat national après que la commission nationale de dépouillement a effectué les mêmes vérifications dans les mêmes conditions de pluralisme. Chaque liste désigne, pour deux ans, ses représentants à la

CA nationale et au bureau national sur la base du nombre de voix qu'elle a obtenu.

La CA nationale du SNES compte 75 sièges et se réunit au moins cinq fois par an. Elle prend toute décision que requiert l'activité syndicale. *L'US*, adressée à chaque adhérent(e), rend compte de ses décisions.

Garantie supplémentaire de transparence, le SNES publie nationalement les résultats du vote d'orientation S1 par S1 tels qu'ils ont été enregistrés par les commissions académiques. Chaque section peut ainsi vérifier la conformité entre le résultat qu'elle a transmis et celui pris en compte dans la totalisation nationale. ■

## Procès-verbal de la Commission nationale de dépouillement

La Commission nationale de dépouillement des votes pour le renouvellement de la CA nationale et des secrétariats de catégories s'est réunie le jeudi 18 juin 2009 au siège du SNES, 46, avenue d'Ivry, Paris 13<sup>e</sup>.

La Commission était composée de :

- Daniel Robin (cosecrétaire général), Jean-Jacques Mornettas (trésorier), Luc Muller (secrétaire administratif), Frédéric Hochart (trésorier adjoint) ;
- Eugenio Bressan (secrétaire national) pour la liste « Unité et Action » ;
- Yves Cassuto pour la liste « École Émancipée » ;
- Sophie Suchard pour la liste « Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant » ;

• Jean-Matthias Fleury pour la liste « Émancipation ».

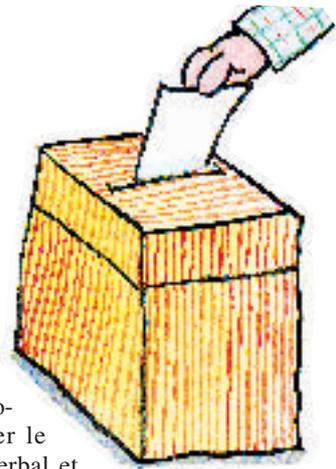
La Commission

- a constaté que les syndiqués et les sections syndicales ont assuré la régularité des opérations électorales et que les élections se sont déroulées conformément au règlement électoral ;
- a pris en compte l'ensemble des procès-verbaux transmis par les commissions de dépouillement des S3 ;
- a décidé à l'unanimité de valider les résultats enregistrés par la sous-commission de dépouillement pour les sections « Hors de France », des COM et les votes des isolés ;
- a procédé au calcul de la répartition des sièges pour la CA nationale et le Bureau national

selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne. La Commission nationale de dépouillement unanime propose à la CA nationale d'approuver le présent procès-verbal et de valider les résultats des votes d'orientation et de catégories. ■

Fait à Paris, le 18 juin 2009

Adopté à l'unanimité par la CA nationale du 23 juin 2009.



## Bureau national

Plusieurs camarades quittent le secrétariat national après des années de militantisme au service du SNES et de la FSU. Nous les remercions pour leur engagement au service des personnels

de l'Éducation nationale et de l'école publique et nous ne doutons pas qu'ils continueront à militer pour la promotion des valeurs qui nous rassemblent.



Annie Clavel



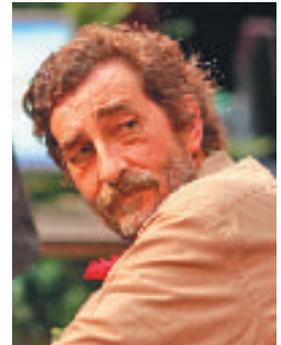
Nicole Sergent



Francis Berguin



Eugenio Bressan



Luc Muller

## Claudie Martens quitte le secrétariat général du SNES

Professeuse de SVT, cosecrétaire générale de l'académie de Versailles, Claudie était devenue cosecrétaire générale du SNES en juin 2004. Durant ces six années, tout en assurant le suivi des secteurs international et droits et libertés, elle s'est attachée à améliorer les outils de communication du SNES : rénovation de *L'US*, refondation du site internet, nouvel élan au *Courrier de SI*, avec le souci de répondre aux besoins des militants dans les établissements et des syndiqués.

Active dans la FSU, elle a contribué à une meilleure prise en compte dans la réflexion du SNES des questions économiques et sociales, environnementales.

Membre du bureau national et de la CA nationale, Claudie s'investira dans la FSU sur les questions de services publics et participera toujours à la rédaction de *Pour*. Elle continuera ainsi à mettre son énergie créatrice, son franc-parler et sa capacité d'écoute des syndiqués au service du SNES et de la FSU.



UA Unité&Action

## L'urgence est à la poursuite de la lutte dans l'unité

La question de la formation des maîtres a donné lieu à d'importants débats que ce soit dans le SNES et dans la FSU ou bien au-delà. L'élévation du niveau de recrutement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, et l'amélioration de leur formation est une nécessité tant pour les personnels eux-mêmes que pour l'avenir du système éducatif. Le courant de pensée Unité et Action la défend avec le SNES depuis de nombreuses années.

Le projet ministériel contient toujours nombre de points avec lesquels nous sommes en complet désaccord : diminution de la décharge pour formation des stagiaires, absence de prérecrutements, remise en cause du potentiel des IUFM...

Le texte soumis au CTPM<sup>(1)</sup> par le ministère actait l'élévation du niveau de recrutement, ce qui allait dans le sens des demandes du SNES. Nous avons réussi à empêcher que le texte ne rende effectif un vieux projet qui visait, en changeant les conditions d'affectation des nouveaux enseignants, à priver les enseignants du second degré en poste de toute possibilité de mutation dans de très nombreuses académies. Les premières victimes en auraient été tous ceux qui attendent depuis longtemps la mutation qu'ils espèrent.

Fidèle à sa conception de l'action syndicale qui ne se réfugie pas dans « le tout ou rien », le SNES a donc pris acte de l'élévation du niveau de recrutement tout en préservant les possibilités de mutation, et sans

pour autant cesser de combattre les éléments inacceptables que contient le projet de « masterisation » du gouvernement. Le texte finalement soumis au vote ne contenait aucun élément en contradiction avec nos exigences dans les luttes que nous menons ou celle des personnels de l'enseignement supérieur et des étudiants.

Les positions de la FSU ont été construites lors d'une réunion préparatoire des syndicats de la fédération qui devaient siéger, dans l'esprit qui a toujours présidé à l'élaboration des positions fédérales sur de tels sujets c'est-à-dire en respectant les mandats des syndicats nationaux dans leur champ de responsabilité. Les votes ont donc été unitaires sur chaque texte présenté, même s'ils n'ont pas été de même nature suivant les contenus soumis au vote.

Le pluralisme dans le SNES et la FSU conduit naturellement à des divergences d'analyse des moyens de lutte et des stratégies à mettre en œuvre. Cela ne devrait pas cependant conduire à des instrumentalisation qui mettent en péril l'unité de la fédération et tentent d'en changer les modes de fonctionnement. Dans le SNES, « Unité&Action », au contraire, fait le choix d'un pluralisme constructif qui respecte les choix majoritaires et les assume.

Contact : frederique.rolet@snes.edu

(1) Comité technique paritaire ministériel chargé de donner un avis sur des projets de texte.

EE École Émancipée

## Vote du SNES au CTPM : une faute politique

Le dispositif dit « masterisation » a provoqué une mobilisation universitaire sans précédent. Alors que certains sont toujours mobilisés, que les commissions de travail mises en place n'ont pas rendu leurs conclusions, le gouvernement fait voter des décrets qui entérinent la réforme Darcos.

Malgré un tollé général dans le supérieur et des protestations de SD-FSU ou de S3 du SNES, la direction du SNES emploie, pour justifier son abstention au CTPM au sujet des décrets concernant les certifiés, CPE et les agrégés, plusieurs arguments qui ne tiennent pas.

- Ce vote serait conforme aux mandats du SNES : en effet, le congrès s'est prononcé pour une élévation du niveau de recrutement, mais aussi pour « l'abandon de cette réforme ». **Respecter les mandats, c'est les respecter tous !** Comment comprendre qu'on laisse passer des décrets concernant un projet que l'on condamne par ailleurs dans sa globalité ? Comment « oublier » que dans les mandats du SNES tout projet d'élévation du niveau de recrutement est indissociable de prérecrutements à la hauteur des besoins ?

- Concernant le maintien du mouvement national pour les néotitulaires : le SNES s'est laissé piéger par le jeu tactique du gouvernement qui consiste à avancer des propositions inacceptables,

qu'il retirera finalement pour faire passer l'essentiel (la RGPP, la loi sur la mobilité, l'abandon de la formation initiale...).

- Le SNES n'est pas le seul syndicat du second degré de la FSU, en l'absence d'un accord de fond sur le recrutement des enseignants, la délégation FSU se devait de respecter le consensus fédéral obtenu : **l'abandon de la réforme**. C'est sur cette base que la délégation aurait dû voter **contre tous les décrets**.

Depuis des mois, la communauté universitaire est en lutte contre la réforme Darcos-Pécresse. Si la grève s'est arrêtée dans les universités, la lutte continue. Même les présidents d'université ont refusé de continuer la concertation. Le vote du SNES est donc comme un coup de couteau dans le dos porté au mouvement, qui ne peut que profiter au ministre et à sa réforme.

La direction du SNES dénonce une « campagne de dénigrement » à son endroit. Curieuse conception du droit d'expression interne ! Pour l'École Émancipée, il est normal que les désaccords s'expriment. D'ailleurs, plusieurs S3 ont eux aussi regretté la position d'abstention, et l'absence de consultation. La démocratie syndicale ne peut pas être un vain mot et il est normal de s'exprimer publiquement quand on pense que notre syndicat s'est fourvoyé.

*Les élu-e-s École Émancipée à la CA nationale*

PRSI Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant

## Darcos est parti, sa réforme des concours de recrutement doit partir aussi

Le refus de la FSU de siéger et de voter contre les décrets portant sur la réforme de Mastérisation des concours de recrutement des enseignants a permis qu'ils obtiennent un avis favorable du Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État (CSFPE) du 16 juin.

Lors du Comité technique paritaire ministériel (CTPM) de l'Éducation nationale du 28 mai la FSU s'était abstenue sur les décrets statutaires certifiés, agrégés, CPE et avait refusé de voter sur le décret PEPS.

Pourtant de nombreux conseils départementaux FSU et des instances du SNESUP, SNUipp, SNES... avaient pris position pour « le retrait de ces projets de l'ordre du jour du CSFPE, et s'il se tient, le vote contre ».

Un pas de plus a été franchi, créant une situation dangereuse pour les personnels et la FSU elle-même.

Ce qui se prépare, avec la réforme des concours, c'est la fin du recrutement comme fonctionnaire - stagiaire à bac + 3, c'est la création d'un vivier de milliers de précaires et la réduction progressive du nombre des enseignants titulaires, c'est la liquidation des garanties statutaires. Il s'agit d'adapter les recrutements à la suppression de 35 000 postes de fonctionnaires supplémentaires en 2010.

C'est ce qui a conduit à l'exceptionnelle mobilisation des enseignants du supérieur et des étudiants pour le retrait du projet de masterisation des concours.

Au CDFN des 15 et 16 juin, pour la première fois dans l'histoire de la FSU, la motion action n'a pas pu être adoptée, faute d'une « majorité qualifiée ».

Dans cette situation, certains tentent d'opposer nos syndicats nationaux à la Fédération et inversement. En ce qui nous concerne, nous sommes partisans de l'existence de syndicats défendant les statuts et revendications des différents corps de fonctionnaires, et d'une fédération de ces syndicats nationaux pour représenter tous les personnels face au ministre.

Défendre notre statut c'est s'opposer à la masterisation des concours. Ce n'est pas une question de tendances. Nous appelons à poursuivre le combat :

- pour le retrait de la réforme des concours et des décrets Darcos ;
- pour le maintien des concours de recrutement dans les conditions actuelles, le maintien de tous les postes et de tous les sites IUFM ;
- pour la défense des statuts des personnels ;
- pour la défense des syndicats nationaux et de la FSU.

Nous vous invitons à vous porter candidats sur les listes PRSI pour le vote d'orientation dans la FSU.

Pour tous contacts : jacklefebvre1@free.fr

### ÉMANCIPATION

## Mastérisation : ni abstention, ni marchandage ! Retrait des décrets Darcos !

Beaucoup de syndiquéEs de la FSU se sont investiEs ou ont été solidaires des luttes menées depuis des mois pour le retrait du projet de « masterisation » et contre la liquidation des IUFM. Dans ce contexte, le refus des directions nationales du SNES et de la FSU de voter contre les décrets sur la masterisation au CTPM (Comité technique paritaire ministériel) du 28 mai, et lors du CSFP (Conseil supérieur de la Fonction publique d'État) du 16 juin, suscite à juste titre l'incompréhension et la colère.

De nombreux syndiquéEs, syndicats nationaux, sections départementales et tendances de la FSU ont désapprouvé ces votes, qui donnent, de fait, l'aval de la fédération à un **projet qui attaque la formation professionnelle et l'année de stage, prépare un recrutement massif de précaires titulaires du master et rend encore plus difficile l'obtention du concours pour les étudiantEs issuEs des classes populaires.**

Ces choix illustrent la stratégie de la direction de la FSU : co-écriture avec le ministère de contre-réformes néfastes dans le cadre du « dialogue » social, et obsession d'apparaître comme l'interlocuteur incontournable de l'État.

D'ores et déjà, des syndiquéEs ont annoncé leur départ du SNES. **Pour ÉMANCIPATION, l'heure n'est pourtant pas au**

**découragement et à l'abandon du syndicat.** Elle est à la mobilisation de touTEs pour qu'il redevienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : notre outil, qu'il s'agit de se réapproprier, pour le mettre au service des luttes et de la transformation sociale.

Cela implique le contrôle permanent des syndiquéEs sur les positions défendues par l'organisation syndicale. En cette période de préparation de son congrès national, il faut s'organiser pour donner à la FSU une orientation fidèle aux revendications portées par les luttes !

C'est ce à quoi **ÉMANCIPATION**, qui a toujours combattu sans réserves l'orientation de la direction de la FSU et qui a refusé de s'y associer, veut contribuer avec toutes celles et tous ceux qui refusent ce syndicalisme du renoncement.

**Dans l'immédiat, il est impératif que le SNES exige le retrait de tous les décrets concernés et refuse de participer aux groupes de travail sur la mise en œuvre de ces contre-réformes. Il doit revendiquer la délivrance d'un master à l'issue du stage, le maintien de notre formation professionnelle et des prérecrutements dès la fin de la première année universitaire.**

Contact : er.emancipation@free.fr

### À LIRE

#### Notre sélection

##### ► UNE REVUE ET SA MÉMOIRE



*Europe* est une revue consacrée à la littérature et à ses rapports avec les autres formes artistiques. Son dernier opus – juin-juillet 2009, n° 962-963 – consacre un dossier consistant au poète soviétique Ossip Mandelstam que Staline envoya dans les camps de travail. Il a transformé sa poésie en arme de combat. À sa mort, en 1938, il disparaîtra purement et simplement. Il faudra attendre 1967 pour voir réapparaître ses œuvres. Il est désormais reconnu dans la Fédération de Russie où existe une « Société Mandelstam » dont les participants sont présents dans ce numéro. S'y ajoutent des rubriques et des réflexions sur les sujets d'actualité.



• La revue a décidé de faire sa propre histoire et propose un DVD-Rom (pour les PC seulement et non pas pour les Mac pour des raisons de coût) reprenant les articles depuis... 1923. Indispensable bien sûr.

##### ► POURQUOI L'EXTRÊME DROITE ?



Jean-Paul Gautier, en historien et politologue, s'est spécialisé dans l'étude des extrêmes droites pour en comprendre les fondements. Ils ressortent des préjugés structurant la société française. Il distingue trois grandes périodes.

De 1944 à 1968, leur terreau commun c'est le combat contre l'indépendance de l'Algérie. De nouvelles organisations naissent. De 1969 à 1974, c'est la reconstruction idéologique et une volonté d'apparaître au prix de l'activisme violent. 1974-2008, dans l'entrée d'une nouvelle période économique, le Front national réussira à unifier les extrêmes droites. Elles recommencent à s'entre-déchirer sans que les causes sur lesquelles elles ont prospéré aient disparu. La crise actuelle peut leur permettre de se régénérer... **N. B.**

• *Les Extrêmes Droites en France. De la traversée du désert à l'ascension du Front national - (1945-2008)*, Jean-Paul Gautier, Syllepse, 464 p.

##### UN TRAVAIL DE MÉMOIRE



Le colonialisme peut prendre des formes barbares. Ce fut le cas en 1939. La France, son État, fit venir d'Indochine 20 000 personnes pour les faire travailler de force dans les usines d'armement pour les travaux les plus pénibles et les plus dangereux. Pendant la période de l'Occupation, ils furent enfermés dans des camps, travaillant gratuitement. La Libération n'en fut pas une pour elles. Pierre Daum a retrouvé 25 survivants pour recueillir leur témoignage. Ahurissant et scandaleux.

• *Immigrés de force. Les travailleurs indochinois en France (1939-1952)*, Pierre Daum, Éditions Solin, 277 p.

##### LIBERTÉ SOUS CONTRAINTE

L'Ouvroir de Littérature Potentielle – L'OuLiPo – se veut constructeur de libertés nouvelles en se donnant des contraintes inédites et volontaires.

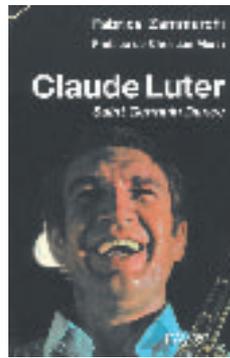
### QUE RESTE-T-IL DE NOS AMOURS ?

## Actualités Vianesques

Comment ne pas croire aux fantômes ? Cinquante ans après sa mort, à l'avant-première de ce film en forme de navet *J'irai cracher sur vos tombes*, Boris Vian envahit notre actualité. Tous les Vian. Le trompettiste, le romancier superbe et toujours sous-estimé même si *L'Écume des jours* est désormais étudiée en classe, le chanteur – auteur de l'immortel *Déserteur* – et surtout l'amateur de jazz, adorateur de Duke Ellington. Rajoutons le traducteur de polars et de science-fiction, le poète, l'affabulateur prétendant se nommer Vernon Sullivan entre autres.



Il manque à l'appel l'auteur de théâtre, d'opéra – *Le Chevalier de Neige*, commande de Jo Tréhard –, de comédies musicales, de bouffonneries sans parler de la pataphysique. Plusieurs ouvrages nous le rendent vivant. Valère-Marie Marchand propose une nouvelle biographie dont l'originalité se trouve du côté du témoignage de Michelle Vian et de 79 autres de ses proches, dont Guy Béart, Juliette Gréco, Moustaki... Une sorte de portrait à l'américaine pour faire ressortir tous les aspects de ses talents et de ses personnalités. Une fausse-vraie biographie qui est aussi la figure de cette époque, les années 40-50, années de transformation, de l'arrivée de cette génération marquée par la guerre mais aussi par le jazz, une génération des clubs, de la danse, d'une joie de vivre qui semble toujours forcée, au bord de l'implosion.



Marc Lapprand et François Roulmann proposent, de leur côté, un parcours plus classique des créations vianesques pour le redécouvrir dans toutes ses dimensions. Comme à l'habitude pour cette collection « Découvertes », l'iconographie fait partie intégrante de la démonstration. Les « témoignages et documents » viennent harmonieusement compléter cette esquisse d'un autre portrait possible de Boris Vian.

La biographie de Claude Luter, clarinettiste puis soprano, ami de Boris Vian, compagnon de route de Sidney Bechet au temps de sa carrière française, vient apporter une touche complémentaire à la définition de l'époque, au portrait de Vian. Fabrice Zammarchi, lui-même clarinettiste, a pris visiblement plaisir à faire ressurgir cette épopée qui est celle de Claude dans les mondes du jazz en France. Il participe ainsi à cette histoire d'amour entre le jazz et la France. ■ **Nicolas Bénéès**

• *Boris Vian, le sourire créateur*, Valère-Marie Marchand, CD inclus : *Boris Vian chante Vian*, éditions Écriture/Neige, 417 p.

• *Boris Vian, « Si j'étais poète »*, M. Lapprand et François Roulmann. Découvertes/Gallimard, 128 p.

• *Claude Luter, Saint-Germain Dance*, Fabrice Zammarchi, iconographie et discographie en sus, éditions Favre, 496 p.

## L'Arménie comme lieu de rencontre des cultures



L'argumentation philosophique part d'une constatation. Leonard de Vinci, Dürer et Michel-Ange se sont représentés, pour leur autoportrait, sur le Mont Ararat en Arménie, terre des déluges. Noé vient immédiatement à l'esprit comme référence. L'auteur – philosophe – y ajoute Er l'Arménien, un mythe socratique pour témoigner de l'immortalité de l'âme. Chakè Matossian revient sur Fichte pour passer à Platon et à Guillaume Postel, un mystique, pour analyser chaque tableau à la lumière de cette question de l'immortalité de l'âme. Une intéressante analyse permettant aussi de décrire les soubassements des sociétés et de l'inscription de ces œuvres – surtout, si on la suit, celle de Dürer – dans cette philosophie néo platonicienne. Elle pousse à comprendre ces autoportraits comme un point de rencontre entre le génie païen et le cœur chrétien... Une manière de lancer des ponts entre les cultures. **N. B.**

• *Des admirables secrets de l'Ararat, Vinci, Dürer, Michel-Ange sur les traces d'Er et de Noé*, Chakè Matossian, Éditions La Part de l'Œil.



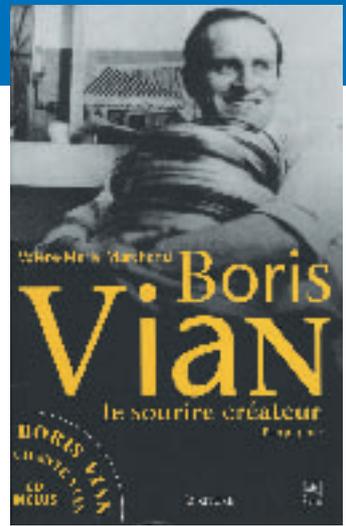
Pour cette anthologie, Marcel Bénabou et Paul Fournel se sont essayés à faire le tour des textes existants. Un tour de force qui permet d'entrer de plain-pied dans cette poésie étrange se voulant comme telle. Illustrée par des auteurs aussi divers que variés. Il faut les découvrir pour redonner aux mots, à la langue sa naïveté et de nouveaux sens. Ce jeu avec les souvenirs et la mémoire permet de mêler le plaisir de l'extrême avec la jouissance de la création. **N. B.**

• *Anthologie de L'OuLiPo*, Poésie/Gallimard.

##### UNE NON-BIOGRAPHIE

Walter Benjamin, comme son ami/ennemi Adorno, trouvait que la biographie n'était qu'un genre littéraire proche du roman, donc du mensonge. Plus exactement ce n'était un mensonge qui voulait prendre les couleurs de la Vérité. Or, la reconstruction d'une vie tient à l'évidence des choix du biographe et non pas de la vie réelle. Comment rendre compte de la force, de la place d'un penseur, d'un créateur d'univers via des concepts et une méthode pour le faire ? Question difficile. Bruno Tackels propose une réponse. Une biographie par les textes. Après avoir rappelé le contexte social, politique et familial dans lequel évolue le jeune Benjamin qu'il décrit comme « décalé » et « radical », il situe son personnage dans la réalité de son environnement, rappelant des épisodes de sa vie pour comprendre les analyses qu'il produit, les raisons pour lesquelles elles se transforment. Une manière de découvrir les facettes multiples de ce « vagabond » de la pensée qui, comme Baudelaire, s'intéressait à tous les aspects de la culture. Ses textes en témoignent. Sa vie pourrait tout autant faire l'objet d'un roman. C'est tout le mérite de l'auteur d'avoir voulu éviter ce pathos. Un livre pour bronzer... **N. B.**

• *Walter Benjamin. Une vie dans les textes*, Bruno Tackels, Actes Sud, 845 p.



## Notre sélection

### ► HISTOIRE DES BALKANS

*Le Chemin des anguilles* retrace l'Histoire des Balkans, vue sous l'angle de la chute des empires, le livre que le héros rêve d'écrire. Ce héros, comme dans tous les livres de Starova, c'est le Père. Homme rêveur qui vit plus dans sa bibliothèque que dans le monde extérieur, il est avec sa famille victime des conflits qui ont déchiré les Balkans, retraçant les frontières, déplaçant les populations, au gré des victoires et des défaites des empires. Son rêve est de retrouver son pays natal, comme les anguilles qui font un voyage extraordinaire et mystérieux jusque dans la mer des Sargasses, pour revenir dans leurs eaux natales des Balkans. Ce voyage des anguilles devient sous la plume de Luan Starova, né en Albanie, puis au gré de



l'histoire citoyen yougoslave, puis macédonien, une image littéraire et poétique de la destinée humaine. Luan Starova est professeur de littérature française à l'université de Skopje. **Jacqueline Dérens**

• *Laun Starova*, Éditions des Syrtes, 284 pages, préface d'Edgar Morin.

## Polars

### ► L'AFFAIRE MARKOVIC

Un roman noir dans tous les sens du terme. Infect pour l'individu « héros » de cette intrigue visant à discréditer Pompidou dans sa course à l'Élysée. Vision aussi d'un pouvoir, celui du Général de Gaulle, devenu sénile. Une histoire plausible de manipulation. Le procédé des cahiers est un peu fastidieux mais l'auteur sait mêler le vrai et le vraisemblable pour faire revivre cette année 69. **N. B.**

• *69, année politique*, Francis Zamponi, Seuil, 320 p.

### ► UN AUTEUR À SUIVRE

Michael Koryta, dans sa série Lincoln Perry - détective privé -, en est à son troisième roman. Il est salué comme un nouveau grand du polar. Il est lui-même un peu détective privé.

L'originalité se trouve dans le contexte géographique, le Middle West américain, ses histoires de famille et de grosses affaires. Il reste un peu trop près de ses modèles, Chandler et Connelly particulièrement. Il devrait nous étonner davantage.

• *Une tombe accueillante*, Michael Koryta, Seuil/Policiers, 384 p.

### ► CRIMES ET DELHI

10/18 a créé une nouvelle collection, domaine policier. Un de ses fleurons est ce premier roman de Tarquin Hall mettant en scène le détective très privé Vish Puri - traduction *L'homme qui exauce les vœux* - pour décrire l'Inde moderne, New Delhi en particulier. Une réussite. **N. B.**

• *L'homme qui exauce les vœux*, 10/18.

## SUISSE

# Une identité en Frisch

Qu'est-ce qu'être « soi » ? Qu'est-ce que l'identité ? Qui suis-je pour autrui ? Et pour moi-même ? La réédition dans la collection Cahiers rouges des éditions Grasset du célèbre roman de Max Frisch, *Stiller*, nous rappelle que ces questions essentielles n'ont cessé de hanter le grand écrivain suisse de langue allemande, disparu en 1991. Architecte, ami de Bertolt Brecht et de Friedrich Dürrenmatt, l'autre grand auteur helvétique du vingtième siècle, Max Frisch a quitté du jour au lendemain sa famille et son cabinet d'architecture pour se consacrer à l'écriture de romans et de nombreuses pièces de théâtre. C'est précisément l'époque où il publie les deux romans les plus emblématiques d'un art étrange et mystérieux, *Stiller* (1954) et *Homo faber* (1957).

À l'image de la Suisse, dont le mode de vie ne cesse de l'inspirer, ces œuvres sont toutes deux d'une froideur et d'une rationalité apparentes dont le lecteur ressent assez rapidement qu'elles masquent



tout en les révélant des interrogations abyssales, une critique de la modernité et un trouble permanent devant l'identité personnelle. *Stiller*, héros du roman éponyme, est arrêté à la frontière suisse : chacun le reconnaît pour ce célèbre sculpteur disparu depuis plusieurs années et recherché par la police, mais lui-même le nie farouchement et prétend être « Mister White », de retour du Mexique. Le roman est ainsi constitué des « carnets » tenus en prison par Stiller-White, carnets dans lesquels le prisonnier prête le flanc à toutes les interprétations en multipliant les histoires farfelues sur son passé (à son gardien il confie avoir tué cinq hommes dans des conditions rocambolesques) tout en narrant longuement le passé de l'épouse de Stiller, qu'il rencontre et dont il devient le confident tout en refusant de se reconnaître son époux. Être soi-même la seule source de son identité, telle est l'ambition du personnage, « puisque la seule chose qui compte maintenant c'est de n'être personne d'autre que l'homme que je suis ». Ainsi, plus le vrai-faux Stiller raconte les péripéties invraisemblables de son passé en l'entremêlant au passé de Stiller et de son épouse (dont le séjour au sanatorium de Davos est un hommage transparent à la *Montagne magique* de Thomas Mann), plus la vérité se dérobe : Frisch invite ainsi à une interrogation sur le caractère imaginaire de l'identité, sur le rôle de la fiction et sur la relation entre l'art romanesque et l'existence de chaque individu. Le drame de Stiller, pris entre mythomanie et désespoir, est bien le refus de toute détermination identitaire, le désir de s'échapper de soi, l'impossibilité de se reconnaître dans ce « Moi » dont le regard des autres nous renvoie l'image. À lire *Stiller*, on ne peut s'empêcher de penser à la phrase célèbre de Rimbaud, emblématique de la modernité : « Je est un autre ». Frisch reprendra d'ailleurs sa réflexion sur les mêmes thèmes dans *Biographie : un jeu* (1967) dont le personnage se voit offrir la possibilité de revivre sa vie tout en la modifiant à son gré, expérience qui n'aboutira qu'à la répétition à l'identique de sa première vie...

Dans *Homo faber*, Frisch met en scène l'ingénieur Walter Faber, ingénieur au discours rationnel confronté à la résurgence de son passé et dont les doutes et les questionnements gagnent peu à peu le propos distant et maîtrisé. Frisch semble faire de Faber l'archétype de l'homme de la civilisation moderne, qui semble contrôler le moindre aspect de son existence et se trouve à nouveau placé devant la très ancienne question du destin et de la liberté. Mais là encore, aucune vérité ne se dégage : les romans de Frisch se veulent une invitation au trouble et à la mise en question des évidences du monde moderne. ■

Alexis Chabot

## NOS COLLÈGES PUBLIENT

### ► ITINÉRAIRES

L'auteure est professeure dans les classes d'accueil pour les jeunes étrangers arrivant en France. Elle raconte leurs parcours et surtout leur quotidien fait de difficultés multiples et quelquefois insurmontables. Des portraits nécessaires de notre société dont la caractéristique est d'être barbare et compassionnelle.

• *La classe au bout du voyage*, Nadine Croquennec-Galland, L'Harmattan, 103 p.

### ► HISTOIRE ET HISTOIRES

Comment mêler la méthode des sciences sociales et sa propre biographie pour éclairer son parcours - ses routes - et le contexte colonial de la Tunisie natale de l'auteur. C'est un essai touffu avec des éclairs d'ironie noire ouvrant la porte à de nouvelles réflexions sur les conséquences du colonialisme.

• *Microfilms 2M1354*, Serge La Barbera, Éditions Allia, 77 p.

### ► QUESTIONS

Plusieurs essais composent cet ouvrage interrogeant le sens de la vie, de l'histoire, l'individualisme et bien d'autres problèmes laissés trop souvent de côté. Les réponses, logiquement, sont contestables mais elles ont le mérite de susciter le débat. Les auteurs veulent révolutionner la sagesse, contester les idéocrates du capitalisme.

• *Sagesse de la révolution*, Georges Gastaud et Marion Gandiglio, Le Temps des Cerises, 277 p.

## SPÉCIAL CHINE

*Les massacres de la Révolution culturelle* est un recueil de témoignages réunis par Song Yongyi, sorte de cri de souffrances d'un pays qui n'a pas supporté ces luttes de pouvoir. La responsabilité de Mao est entièrement engagée. Jan Wong vient corroborer ces analyses. Elle est aujourd'hui journaliste canadienne mais a participé, en dénonçant une de ses camarades, à cette soit-disant révolution. Le fil conducteur, c'est la recherche d'un participant à la manifestation de la place Tiananmen, lui permettant de retracer l'évolution récente de ce pays en forme d'oxymore : gouverné par un parti communiste et capitaliste. Il fallait bien que les polars s'en mêlant, c'est chose faite avec Diane Wei Liang qui a créé la première détective privée à Pékin, Mei Wang. Son enquête mêle toutes les traditions, celles de l'époque impériale comme celle de la révolution culturelle. On y apprendra la signification d'« une pièce de jade ». **N. B.**

• *Les massacres de la révolution culturelle*, Folio/Documents ; *Pékin confidentiel*, Jan Wong, Seuil ; *Le secret de Big Papa Wu*, Diane Wei Liang, Domaine policier 10/18.

## LES ÉCRANS DE LA ROCHELLE

# « Pas de compétition, pas de tapis rouge, mais une vraie fête du cinéma »

Le festival de La Rochelle est celui des retrouvailles. Un lieu de rendez-vous d'un public de cinéphiles bon enfant et exigeant qui vient découvrir, redécouvrir, rendre hommage, répondre présent à une programmation d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. En 2008, 263 films ont été présentés sur 14 écrans au cours de 387 séances devant 73 882 spectateurs.

Cette 37<sup>e</sup> édition est particulièrement prometteuse. Hommage sera rendu à quatre cinéastes en leur présence : l'irano-américain Ramin Bahrani (*Chop shop*), le turc Nuri Bilge Ceylan (*Uzak, Les climats*), le norvégien Bent Hamer (*Eggs, La nouvelle vie de M. Horten*) et le français Jacques Doillon. Dans sa rubrique « Découverte », le festival donnera l'occasion de faire un détour par la Malaisie avec des films de huit jeunes réalisateurs.

« Hypnose-cinéma muet » proposera des œuvres rares de cinéastes tels que James Parrott, Louis Feuillade, Fritz Lang ou Maurice Tourneur.

Le nom des Frères Prévert est associé à ceux de Carné, Renoir, Autant-Lara, Grémillon, Cayatte ou Christian-Jaque. Une rétrospective des films auxquels ils ont participé comme scénaristes ou dialoguistes, permettra de

revoir sur grand écran quelques joyaux du patrimoine.

Une autre rétrospective devrait ravir les cinéphiles, celle des films d'animation de Ladislav Starewitch, cinéaste russe, pionnier du genre et dont l'œuvre s'inspira du monde animal. La projection du long métrage, *Le roman de Renard* tourné en 1931 devrait en être le point d'orgue...

Joseph Losey sera à l'honneur aussi avec la projection de seize films de celui qui, avec Resnais, Antonioni, Bergman ou Fellini aura marqué le cinéma des années soixante.

Dans la rubrique « D'hier et d'aujourd'hui » une dizaine de films seront projetés en copies restaurées. On pourra voir *Les vacances de Monsieur Hulot* de J. Tati mais aussi *La rumeur* de W. Wyler, *Le Tigre vert* de Paul Sloane ou encore ce film conçu à partir des rushes de *L'enfer* réalisation maudite restée inachevée d'H.-G. Clouzot.

« Ici et ailleurs » regroupe une douzaine de films inédits – Polonais, Russes, Serbes, Turcs ou Autrichiens – ainsi qu'une quinzaine de longs métrages projetés en avant-première et provenant pour beaucoup d'entre eux des sections parallèles de Cannes.

La Chapelle Fromentin accueillera pour la septième année consécutive « Tapis, cous-



sins et vidéo ». Y seront présentées les œuvres d'une dizaine d'artistes, cinéastes ou vidéastes venus d'Autriche, de Suède, d'Argentine, d'Albanie et de France.

Le jeune public n'est pas en reste. Parmi les trois programmations qui lui sont destinées, deux sont constituées de films présentés en avant-première, l'une s'adresse aux enfants à partir de 2 ans et l'autre est pour les 5 ans et plus. La troisième a puisé ses titres dans la rétrospective Ladislav Starewitch.

La nuit blanche, en clôture, se déroulera du 5 juillet à 20h30 au lundi 6 juillet à 7 heures. Réunissant des polars, des films noirs et des thrillers de la plus belle espèce, elle fera voyager de Hong-Kong au Japon en passant par la Thaïlande et la Corée du Sud, et s'achèvera par un petit-déjeuner offert sur le port, face aux célèbres tours... ■ Francis Dubois

• Festival du film de La Rochelle. Du 26/06 au 6/07/2009. [www.festival-larochelle.org/fr](http://www.festival-larochelle.org/fr)

## CINÉMA

### Travail de mémoire

Film à la mémoire du groupe Manouchian, ces étrangers qui avaient choisi de vivre en France et sont devenus des résistants, donnant leur vie pour sauvegarder les valeurs de ce pays contre la barbarie nazie. Robert Guédiguian, servi par ses interprètes, a su rendre à chacun de ces jeunes gens leur personnalité, leurs interrogations, leurs faiblesses et leur courage. Le long travelling du début : le fourgon les conduisant au Mont Valérien, tandis que la vie continue au dehors par un bel après-midi ensoleillé embellissant Paris, crée une émotion qui ne se tarira pas. En dépit de sa dureté et de sa violence, c'est une belle leçon d'histoire – pas si loin des préoccupations d'aujourd'hui – où les hommes apparaissent dans toute leur complexité.

Micheline Rousselet  
• *L'armée du crime*, film de Robert Guédiguian, sur les écrans le 16 septembre.

## MUSIQUES

### • CLASSIQUE

#### Passé ton Bach d'abord

Piano ou clavecin ? Le débat n'a cessé d'agiter les mélomanes au sujet des œuvres de Bach pour « clavier », Bach dont on sait qu'il composa à une époque où le clavecin dominait largement. Le piano-forte n'est apparu en Italie que dans les années 1710 – Bach a alors vingt-cinq ans – grâce à l'inventivité de Bartolomeo Cristofori. Sans doute, à l'ère moderne, marquée par la redécouverte d'une œuvre longtemps méconnue, le pianiste canadien Glenn Gould (Sony) a-t-il donné toutes ses lettres de noblesse à l'interprétation de Bach au piano grâce à ses célèbres enregistrements des *Variations Goldberg*, des *Concertos pour piano*, ou encore des *Toccatas*, des *Partitas* et de *L'Art de la fugue*, au point que les noms de Bach et de Gould sont désormais indissociables. D'autres, cependant, ont marqué Bach de leur empreinte

au piano : ainsi de Rosalyn Tureck (DG) et de Sviatoslav Richter (RCA) dans ce *Clavier bien tempéré* que Maurizio Pollini a magnifiquement interprété devant le public parisien en ce mois de juin, lui qui n'a encore jamais enregistré Bach. Les 48 Préludes et fugues répartis en deux « livres » (le premier constitué en 1722, le second en 1740) qui forment ce *Clavier bien tempéré* constituent un véritable monument de la littérature pour piano, écrit selon Bach « pour la pratique et le profit des jeunes musiciens désireux de s'instruire et pour la jouissance de ceux qui sont déjà rompus à cet art ». Des artistes éminents tels que Scott Ross (Erato) ou Gustav Leonhardt (DHM) l'ont également enregistré au clavecin, permettant au mélomane de trancher son dilemme : Bach, c'est piano et clavecin.

Alexis Chabot

### • JAZZ

#### Initiation

Ce livre tient de la gageure. Synthétiser les jazz en 477 pages – lexique compris – suppose une vaste connaissance des styles, des

musicien(ne)s, des contextes pour rendre compte des permanences et des révolutions. Pour ce faire, trois auteurs – plus les traducteurs – ont été nécessaires. L'originalité de cette chronologie tient dans les exemples musicaux commentés. Une autre façon d'aborder ces terres trop souvent inconnues. Une introduction indispensable pour appréhender cette musique art de vivre du XX<sup>e</sup> siècle. Deux annexes pour répondre à deux questions : quels jazz pour XXI<sup>e</sup> siècle ? Comment l'écouter ?

Nicolas Bénéès

• *Le jazz, des origines à nos jours*, Lewis Porter, Michael Ullman, Edward Hazell, traduit par Isabelle Leymarie et Mathilde Gerbeaux, sous la responsabilité de Vincent Cotro. Outre Mesure/contrepoints.



## UN LIEU OUVERT ET CONVIVAL EN PLEIN CENTRE VILLE DE CAEN

Le Panta-théâtre est une drôle de création. Une histoire ! Compagnie au départ, ils ont choisi de poser les valises dans ce hangar situé rue de Bretagne dans l'ancien centre ville, une des rares rues non détruites par les bombardements alliés en juin 1944, pour construire un lieu de rencontres, de créations mais aussi un centre de ressources des écritures contemporaines... Un drôle d'endroit. Une entrée imposante et voûtée, un bar avec tables et chaises comme il se doit et l'entrée dans le saint des saints, la scène sous forme d'un faux amphithéâtre rapprochant quelque fois douloureusement le public et les acteurs pour communier dans une même ferveur. Nous avons demandé à Guy Delamotte, coresponsable de ce théâtre avec Véro Dahuron, de situer son travail.



Une scène de *L'Affiche*

# Création et citoyenneté

**L'US Mag : Drôle de nom, Panta-théâtre, pour un drôle d'endroit ?**



**Guy Delamotte :** Au point de départ, nous sommes une compagnie. Nous avons pris pour nom « Pantagruélique théâtre » en fonction d'un spectacle portant sur les

cinq livres de Rabelais, avec bottes de foin et tout le reste pour représenter la fête, le carnaval. Un peu long comme intitulé. Très vite, tout le monde a dit Panta. Nous avons gardé le nom, et profité de notre arrivée à Caen. En 1991-1992, nous avons voulu avoir un lieu sans cesser d'être compagnie itinérante, sans cesser d'être nomade. Et nous sommes tombés sur ce hangar que nous avons emménagé. Nous avons demandé des financements à l'État – nous sommes compagnie conventionnée, un contrat qui court pendant trois ans –, la Région, le département et la ville pour réaliser ces investissements. Ils ont mis du temps à arriver mais nous avons réussi à tenir le cap et à continuer à créer. La ville de Caen a longtemps été timide et c'est le plus petit participant alors que nous sommes en plein cœur de Caen et à quelques encablures de la mairie. Le changement politique de la municipalité ne s'est pas encore traduit par un véritable engagement.

**L'US Mag : Ce lieu devenu théâtre devait déterminer de nouvelles relations avec le public ?**

**G. D. :** Nous avons un grand plateau nous obligeant, comme le disait Vitez à « jeter des corps aux prises avec des idées », à repenser

les rapports avec le public pour le faire participer aux créations. On ne voulait pas créer une nouvelle institution comme les CDN ou les « scènes nationales ». Du coup, il nous a fallu être inventifs et avancer pas à pas. Nous voulions de la souplesse permettant l'ouverture sur le monde, sur les publics et aussi sur les écritures et les formes contemporaines. Le théâtre a à voir avec le monde, la société. Nos créations reposent sur cette interaction. Le terme est un peu galvaudé mais nous voulons un théâtre citoyen.

**L'US Mag : Un lieu ouvert ?**

**G. D. :** Nous programmons des créations en lien avec d'autres compagnies partout dans le monde. Ainsi *La dernière ballade de Lucy Jordan* de Fabrice Melquiot, que j'ai mise en scène, a été créé au Mexique en coproduction avec le groupe « Mexicali a secas »... *L'Affiche* est issue de carnets de voyage de Palestine où je suis allé dans le cadre d'une mission... Nous organisons aussi un « festival », *Écrire et Mettre en scène aujourd'hui* qui a été consacré cette année aux dramaturgies allemandes pour faire découvrir des auteurs, des cultures.

Nous avons créé un prix Godot remis par des lycéens à un auteur qu'ils choisissent parmi six textes qu'ils lisent et commentent, avec les enseignants. Une rencontre est ensuite organisée avec l'auteur. Il aura lieu pour la troisième année avec le concours du rectorat. ■

**Propos recueillis par Nicolas Bénéès**

• La compagnie sera au Tarmac de la Villette, avec *L'Affiche* de Philippe Ducros, du 6 au 31/10.

## 120 ans et tout son métal



La Tour Eiffel, ainsi nommée en l'honneur de son initiateur Gustave Eiffel, fête ses 120 ans. Nous vivons dans cet air du temps obligeant à toutes les commémorations. Elles

sont souvent contraires au travail de mémoire. Il faut donc resituer cette construction bizarre dans son époque marquée par le scientisme, la foi dans la science. L'exposition – la première du genre et de cette ampleur – comme le catalogue per-

mettent de retrouver la biographie de l'homme, ses spécialités, la construction des ponts en métal, ses projets visionnaires (le tunnel sous la Manche, le métro parisien) et la folie de ce projet de Tour, décrié à son époque, aujourd'hui monument le plus visité du monde même s'il n'est pas une merveille du monde. ■ **N. B.**

• *Gustave Eiffel Le magicien du fer*, exposition à l'Hôtel de Ville de Paris, jusqu'au 29/08 ; catalogue sous la direction de Caroline Mathieu, 256p., Skira/Flammarion.

## MUSIQUE

**Chanson française : « l'espoir têtù »**

Le nouveau spectacle de Serge Utgé-Royo associe d'anciens thèmes réorchestrés (les Indiens d'Amérique, l'enfance bousculée et maltraitée, les ombres noires qui ressurgissent, la fraternité, l'humanité qui attend...) à des chansons nouvelles qu'il a écrites sur la peine et la misère des humains, les ogres d'argent, les cités d'exclusion, les sourires de la vie...

Dix concerts au Vingtième Théâtre jusqu'au 5/07, Serge Utgé-Royo et ses compagnons de musique seront en Avignon du 9 au 30/07 (à 21h30, au Collège de la Salle, 06 12 25 52 85) avec des incursions à Toulouse le 19/7 pour le « 73<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution espagnole » (05 61 85 93 60), le 21/7 à Lodève au Festival « Voix de la Méditerranée » (04 67 44 24 60), le 25/7 à Barjac (04 66 24 40 98) pour la soirée d'ouverture dédiée à Bernard Haillant du Festival « Chansons de paroles »... **P. L.**

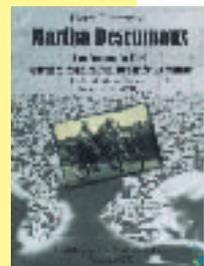
• Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières 75020, partenaire Réduc'snes (tarifs réduits sur réservation impérative : 01 43 52 20 40) ; détail de la tournée de juillet sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu) et [www.utgeroyo.com](http://www.utgeroyo.com).



## Portrait de femme militante

Martha Desrumaux, née à Comines en 1897, arrive à la vie militante en 1917. Elle prendra parti pour la troisième internationale, comme la grande majorité du parti socialiste de l'époque, tout en constituant la CGTU. Résistante, elle sera déportée à Ravensbrück. Elle sera, dans l'après-guerre, responsable du PCF et de la CGT à Lille. Cet ouvrage, sous la responsabilité de Pierre Outterlyck et dans le cadre du comité régional CGT Nord-Pas-de-Calais, retrace le contexte de cette région, de son industrialisation, du poids de la religion pour dresser un portrait un peu trop hagiographique de cette militante. Un portrait nécessaire de ces femmes du mouvement ouvrier grandes oubliées de notre histoire. **N. B.**

• *Martha Desrumaux, Une femme du Nord ouvrière, syndicaliste, déportée, féministe*. Geai bleu éditions, 253p., 25 euros.



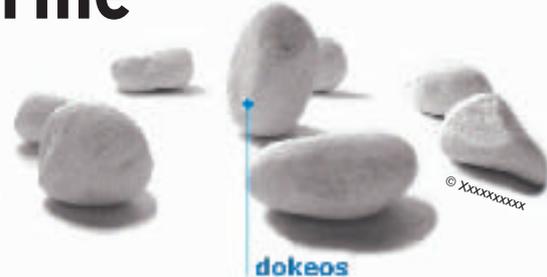
## Actualité culturelle sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

De multiples compléments aux pages culture du Magazine, avec l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... dans les théâtres partenaires... Des débats et conférences, expositions, festivals, entretiens avec des auteurs et artistes, des informations de collègues créateurs... Et les échos de mobilisations des professionnels de divers secteurs artistiques contre les conséquences des orientations gouvernementales de la « culture du résultat », de la réduction des crédits, du démantèlement de l'action culturelle, précarisant la création... Ils sont à découvrir en trois « clics » en allant dès la page d'accueil sur « Publications, éditions, culture » dans le premier encadré à gauche titré « Le SNES », puis sur « Culture » (ou directement par [www.snes.edu/spip.php?rubrique2562](http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2562)). Plus de 600 articles ont été mis en ligne depuis trois ans et de nouveaux articles chaque semaine. Est également accessible en permanence, pour les syndiqués (avec le mot de passe de la carte SNES), la base « Réduc'snes » de la centaine de théâtres et festivals acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses régions...

Si vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir... contactez-nous. [Philippe.Laville@snes.edu](mailto:Philippe.Laville@snes.edu)

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LE SYSTÈME ÉDUCATIF prend conscience de la nécessité d'intégrer l'outil informatique au sein des pratiques de classe. Dans le paysage numérique devenu florissant, nous vous présentons *Dokéos*, une plate-forme d'apprentissage en ligne, choisie parmi bien d'autres (*Claroline, AnaXagora, Moodle*, etc.). Pourquoi *Dokéos* ? Parce que l'utilisation de cette plate-forme connaît actuellement un essor important, notamment auprès des collèges et lycées de la région PACA.

## *Dokéos*, « simple » plate-forme d'apprentissage en ligne ? Points de vue de physiciens



### Que propose une telle plate-forme ?

En premier lieu, l'outil propose au professeur de partager des documents, de les rendre accessibles à un public ciblé (élèves, groupes, classes entières), à la fois au sein de l'établissement et au domicile des élèves. Il permet en outre de mettre en place un cours complet, par séquences, avec la possibilité d'évaluer des acquis étape par étape. Il existe aussi des fonctionnalités bien plus complexes comme la vidéo conférence.

Bien que revendiquant un public large, *Dokéos* s'adresse en premier lieu au monde de l'entreprise. Le site de présentation en ligne ne mentionne d'ailleurs dans ses « clients » que de grosses entreprises du secteur médical et des administrations. Cette plate-forme de travail offre la possibilité de mettre en place un programme complet de formation interne en ligne, pour « optimiser les ressources humaines disponibles et améliorer la productivité ». Nous recommandons, au lecteur désireux de se former sa propre opinion, la lecture du « guide *Dokéos* pour la gestion de projet e-learning ».

Mais, alors que *Dokéos* s'installe petit à petit au sein des pratiques de classe, la question de sa pertinence dans le cadre scolaire n'a pas été réellement posée à la communauté des enseignants...

Bien sûr, l'outil semble conçu pour laisser la maîtrise à l'utilisateur : le professeur y met lui-même son propre cours, il en reste donc le concepteur et l'unique garant. Mais il convient de dépasser l'effet de nouveauté lié à l'outil et de prendre la mesure des

**MORCEAUX CHOISIS**

- **Définition par Wikipédia**  
« *Dokéos* est une plate-forme d'apprentissage en ligne sous licence libre (GPL). Son architecture lui permet de supporter 34 langues. [...] *Dokéos* est aussi un réseau de sociétés de services qui fournissent du conseil et d'autres services : hébergement, développement, formation. » Site officiel : <http://www.dokeos.com>
- **Guide *Dokéos* de gestion du projet e-learning**  
« Ce guide est le résultat d'une série de collaborations avec des responsables ressources humaines et responsables de formation. Dans la plupart des cas, ces départements souhaitaient déployer un programme de formation en e-learning pour augmenter la flexibilité de l'offre de formation, rendre les formations plus accessibles, les horaires plus flexibles, optimiser les ressources humaines disponibles et améliorer la productivité. Ce document définit des lignes de conduite pour la phase pilote d'un tel projet. » Voir <http://www.dokeos.com/node/94>
- **Visiter un *Dokéos* d'établissement ?**  
L'accès est réservé, c'est donc un outil partagé par une communauté définie. Pour se distraire on peut cependant s'initier sans mot de passe aux « mesures pifométriques » sur le *Dokéos* encore peu exploité du lycée J.-Perrin de Marseille, <http://www.lyc-perrin.ac-aix-marseille.fr/dokeos> ou, pour en savoir plus, accéder à un dossier en espace public au lycée Fourcade de Gardanne, <http://www.lyc-fourcade.ac-aix-marseille.fr/dokeos/index.php>. Mais pas, à notre connaissance, de site à large accès public montrant la diversité des applications...

changements pédagogiques et didactiques induits par son utilisation. Ainsi, ces plates-formes, reconnues comme efficaces dans le monde de l'entreprise, présentent des caractéristiques propres à la formation :

- c'est un enseignement de **type essentiellement transmissif**, même si certaines fonctionnalités apportent une interactivité intéressante (didacticiels, évaluation diagnostique en temps réel, partage de documents numé-

riques, etc.) et si le partage de liens ou de médias peut être l'occasion de multiplier les supports et d'accroître l'intérêt des élèves ;

- dans le cadre d'une utilisation systématique de *Dokéos*, le formateur – que les concepteurs n'appellent pas enseignant – peut dresser un parcours pour les stagiaires, jalonné d'étapes d'évaluation qui devront être validées. On se place donc dans une **logique cumulative des apprentissages** ;

- enfin, *Dokéos* revendique expli-

citement l'**approche par compétences**, dont le guide tente de donner une définition qui paraît très restrictive, « ce que les stagiaires seront capables de faire ». Cette approche est mise en opposition frontale avec les contenus, définis par « ce que les stagiaires sauront ». « Connaître » devient « lister » si l'on raisonne par compétences, « comprendre » devient « répondre correctement à un QCM », « appliquer » devient « remplir un formulaire »... ■

## Des questions pour décider de l'usage qu'on en fera (ferait) ?

Est-il possible de s'approprier cet outil sans en partager la philosophie, celle de l'entreprise qui cherche en priorité à ce que les connaissances soient rapidement applicables ? Peut-on transformer une séance de formation en séance d'enseignement, en

remplaçant le stagiaire par l'élève ? Qu'est-il possible d'apprendre par l'usage d'une telle plate-forme ? Comment y apprend-on ?

L'écriture mathématique pose encore des problèmes importants, il n'est donc pas possible pour l'instant d'évaluer une démon-

stration, une démarche, puisque l'on doit s'en tenir à valider un résultat final. Peut-on en sciences physiques évaluer par des QCM la capacité à construire une argumentation, à formuler une réponse, à synthétiser ? Que dire de la démarche expérimentale ?

## DES NOUVELLES DU MONDE DES CÉDÉROMS

Adapt a testé pour vous :

- **Magma**, cristallisation et différenciation magmatique, logiciel du Sceren-CNDP ;
  - **Atelier Interactif ASSR**, préparation aux attestations de sécurité routière, distribué gracieusement par la GMF, Garantie Mutuelle des Fonctionnaires ;
  - **Autopsie d'un accident**, support d'éducation routière pour les 13-16 ans, distribué gratuitement par la Prévention Routière.
- Vous en saurez plus sur ces tests et des centaines d'autres effectués par des collègues en consultant le site d'Adapt : <http://www.adapt.snes.edu>

Certes, les vidéos de manipulations foisonnent sur Internet, elles sont de plus en plus réussies d'un point de vue esthétique, avec des montages efficaces, des légendes, un environnement standardisé, un fond blanc, un cadrage qui va jusqu'à occulter les fils de branchements ! Mais voir n'est pas expérimenter car expérimenter c'est accepter de laisser place à l'erreur, au tâtonnement, à l'incertitude, à la possibilité que « cela ne marche pas », bref à ce qui fait le quotidien des chercheurs ! Il ne suffit pas de voir pour se confronter à « la résistance du réel ». Et puis, comment remplacer l'enthousiasme des jeunes qui agitent une fiole dont la couleur vire au bleu ?

Enfin, on peut se demander quelle est la place des rapports interpersonnels pour des contenus qui nécessitent des débats pour se

construire. Alors que les méthodes « actives », comme la démarche d'investigation, ne cessent de prôner le groupe comme vecteur d'apprentissage, l'utilisation d'une plate-forme numérique le segmente en renvoyant l'élève vers un apprentissage individuel où la machine est l'interlocuteur.

*A posteriori*, on s'aperçoit que la communauté des internautes a rapidement trouvé un palliatif à l'isolement par la création des *blogs*, recréant des débats malgré la séparation physique des gens. Des connaissances peuvent s'y construire, souvent sous la forme d'entraide, de coups de pouce, quelques fois bien loin des canons de l'école, mais ce sont autant de signes qui montrent que l'apprentissage est avant tout une affaire d'échange.

Le comble serait sans doute de transformer la classe en une communauté de chercheurs virtuels qui ne s'interpellerait plus directement mais seulement par le biais de la machine pendant les heures de classe et en dehors de l'école... Car au-delà de la préoccupation pédagogique, le risque d'externalisation du travail en dehors de la classe, là où précisément les inégalités sociales se renforcent pour les plus jeunes, apparaît important. Disposer à domicile du matériel n'entraîne pas automatiquement le bon accès à une information numérique choisie, ni à une pratique raisonnée de l'informatique. La fracture numérique ne se résume pas à l'équipement ou à un accès Internet : elle se fait au travers de l'hétérogénéité des pratiques, de l'accompagnement familial et de l'autonomie que l'utilisateur conserve face à l'outil.

### Peut-on conclure ?

Certes, ces plates-formes ne vont pas de sitôt remplacer massivement les professeurs, puisqu'un encadrement humain semble bien nécessaire dans un apprentissage scolaire. Le guide le rappelle à juste titre : 70 % des projets en *e-learning* échouent ! Aborder la question de cette façon serait

## NOS SITES DU MOIS

### À la découverte des musées scientifiques

- Portail du ministère de la culture : [http://www.culture.fr/fr/sections/themes/musees/sous\\_themes/c530/c539](http://www.culture.fr/fr/sections/themes/musees/sous_themes/c530/c539)
- Inventaire des instruments scientifiques anciens dans les établissements publics, par H. Chamoux : <http://www.inrp.fr/she/instruments/instruments.htm>
- Catalogue des instruments scientifiques du Moyen Âge et de la Renaissance dans quatre musées européens, le *Museum of the history of science* d'Oxford, l'*Istituto e museo di storia della scienza* de Florence, le *British Museum* de Londres et le *Musée Boerhaave* de Leiden : <http://www.mhs.ox.ac.uk/epact>
- Le site du Centre national d'études spatiales : <http://www.cnes.fr/web/CNES-fr/7103-enseignants-et-mediateurs.php>
- La couleur et ses mystères, sur le site de *FuturaSciences* : [http://www.futura-sciences.com/fr/doc/t/matiere-4/d/la-couleur-et-ses-mysteres\\_757/c3/221/p1](http://www.futura-sciences.com/fr/doc/t/matiere-4/d/la-couleur-et-ses-mysteres_757/c3/221/p1)
- Centre International Jules Verne à Amiens : <http://www.cijv.fr> et Musée Jules Verne à Nantes : [http://www.nantes.fr/julesverne/acc\\_2.htm](http://www.nantes.fr/julesverne/acc_2.htm)

### Pour le plaisir et la biologie

Superbe animation sur la réalisation d'une toile d'épéire fasciée : [http://www.espace-sciences.org/science/images/images-maj/Perso/spiderweb/index\\_spider.html](http://www.espace-sciences.org/science/images/images-maj/Perso/spiderweb/index_spider.html)

d'ailleurs bien réducteur : l'utilisation de ces outils interroge directement les objectifs de l'apprentissage, la relation des élèves aux savoirs, les modalités d'interactions interpersonnelles et la mise en œuvre d'évaluations fiables. Leur utilisation n'est donc pas anodine et il est nécessaire de bien cerner les enjeux de chaque séance et les objectifs poursuivis, afin de dépasser l'effet gadget. Il est certainement possible de faire de la nouveauté un progrès, à condition de mettre en place une utilisation raisonnée de l'outil et d'en faire autre chose qu'un outil d'en-



© Soziales Netzwerk / Fotolia

seignement « à distance » utilisé par des élèves pourtant tous présents ensemble en classe, « coachés » par un professeur heureux d'être promu au rang d'*e-learning-projet leader* ! ■

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TRAVAIL COLLABORATIF

Dans le dernier numéro des *Dossiers de l'ingénierie éducative* <http://www.cndp.fr/DossiersIE>, le « point d'actu » est consacré à ce sujet : <http://www.cndp.fr/dossiersie/65/ptidos65.asp>

## LES DIDACTICIELS EN SCIENCES PHYSIQUES

Un didacticiel est une notice explicative visant la maîtrise des fonctionnalités d'un logiciel. Souvent présentés sous la forme d'un texte et de copies d'écran, les didacticiels évoluent vers des présentations numériques animées montrant pas à pas les procédures à suivre. On peut réaliser ses propres présentations animées, pour tout logiciel, à l'aide de *Wink*, logiciel libre : <http://debugmode.com/wink>. Ainsi, on peut « filmer » un exemple de pointage sur *Aviméca*, une exploitation de données du *Regressi* ou une acquisition sur *Synchronie*. Voyez le remarquable travail du lycée du Val de Durance (académie d'Aix-Marseille) qui a regroupé un grand nombre de didacticiels (sur <http://www.lyc-valdedurance.ac-aix-marseille.fr/extra/didacticiels/index.htm>) et, comble du comble, propose un didacticiel animé pour l'utilisation de *Wink*... Vous avez suivi ?

Articles et liens du thème principal : Marc Hazart, groupe physique du SNES, J.-P. Hennuyer, groupe documentalistes.

Pages réalisées par Alain Prévot, pour ADAPT-SNES, 46, avenue d'Ivry, 75641, Paris Cedex 13, 01 40 63 28 30, [alain.prevot@adapt.snes.edu](mailto:alain.prevot@adapt.snes.edu)

Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US Magazine*, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens

le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

Albert Fert répond aux questions de Gérard

## « En physique, la recherche française

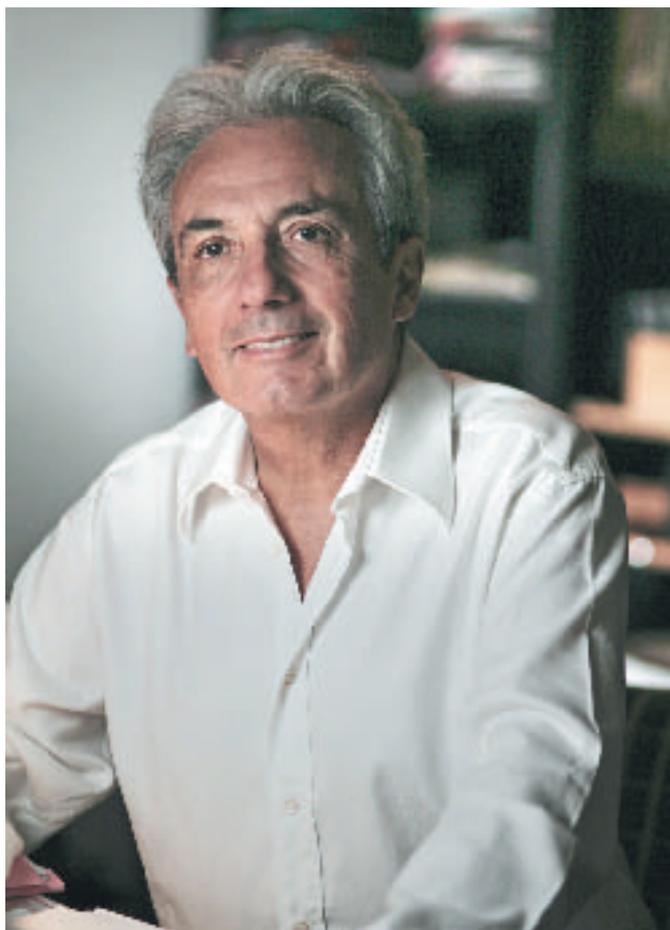
Né le 7 mars 1938 à Carcassonne, Albert Fert est professeur, depuis 1976 et maintenant émérite, de l'université Paris XI (Orsay), où il a soutenu sa thèse de doctorat (sur le transport électrique dans le nickel et le fer), après être passé par l'ENS. Spécialiste de la physique de la matière condensée, il a obtenu la médaille d'or du CNRS en 2003 et le prix Nobel de physique en 2007, avec Peter Grunberg, pour leurs travaux sur la magnétorésistance géante et la spintronique. Les applications de

**L'US Magazine :** *Quelle est la situation actuelle de la recherche en France ? N'y a-t-il pas pénurie d'emploi pour les jeunes chercheurs ?*

**Albert Fert :** En physique, tant par le nombre de prix Nobel (ce n'est pas le meilleur indice) que par celui de ses publications, la recherche française est une des meilleures d'Europe, à peu près au même niveau que la recherche allemande. Dans de nombreux domaines, notre recherche est au niveau de celle des États-Unis. La situation doit être à peu près la même dans les autres disciplines. La pénurie d'emplois pour les jeunes est inquiétante, surtout en biologie. En physique, après deux ou trois ans de post-doctorat, les jeunes chercheurs peuvent trouver un emploi mais ce n'est pas toujours en France.

**L'US Magazine :** *Avec un certain gaspillage puisque l'étranger va profiter de gens formés longtemps chez nous ?*

**A. F. :** Oui. Si l'on considère le flux entre Europe et États-Unis, il est plus fourni dans un sens que dans l'autre : peu d'Américains viennent chez nous ; beaucoup d'Anglais, Allemands, plus encore que de Français, vont et restent outre-atlantique. Les États-Unis profitent ainsi de cerveaux formés à l'étranger, non seulement en Europe mais aussi en Asie, en Russie. Les étrangers embauchés en France (près de 25 % chaque année au CNRS) viennent essentiellement d'Europe, ce qui est lié à une amplification générale des échanges intra-européens.



### Il est crucial de conserver au CNRS un rôle d'opérateur fort pour structurer la recherche française

**L'US Magazine :** *De la recherche publique à l'industrie, n'y a-t-il pas méfiance des chercheurs envers l'entreprise ?*

**A. F. :** Non, la situation a beaucoup changé et les universitaires d'aujourd'hui sont disposés à collaborer avec les entreprises. Une difficulté vient cependant des formations différentes des chercheurs du public et des ingénieurs des entreprises, ainsi que de la faible proportion de docteurs dans l'industrie. Dans les entreprises américaines il y a beaucoup plus de docteurs, c'est-à-dire

des scientifiques qui sont passés par des laboratoires universitaires, y conservent des relations et sont familiers du milieu. Cela facilite le dialogue.

**L'US Magazine :** *Le CNRS n'est-il pas dans l'œil du cyclone ?*

**A. F. :** La réforme du système de recherche est plus globale. Elle a commencé il y a deux ans par la création de deux agences nationales, l'une de recherche, l'autre d'évaluation, et s'est poursuivie par la récente loi Liberté-Responsabilité (dite d'autonomie) des Universités. Le CNRS garde son unité mais se transforme pour s'adapter au nouveau paysage. On devrait aller vers un partenariat équilibré entre CNRS et universités autonomes, le CNRS conservant son rôle d'opérateur pour certains laboratoires mixtes et jouant plutôt un rôle d'agence pour d'autres gérés directement par les universités.

Il est crucial de conserver au CNRS un rôle d'opérateur fort pour structurer la recherche française, ce qui requiert une direction et un conseil scientifique forts capables de coordonner une recherche de

caractère interdisciplinaire. Cela suppose également une répartition plus équilibrée entre financement des organismes et financement sur projet par l'ANR. On s'oriente aussi vers plus de mixité entre carrières de chercheur et d'enseignant-chercheur. Après un départ cafouilleux, les chaires CNRS-Université, sortes de postes d'accueil d'enseignants-chercheurs au CNRS, devraient se mettre en place et permettre à de jeunes universitaires de s'investir efficacement dans leur recherche. Dans les disciplines de

# Hatab, Marc Hazart et Geneviève Brichet *est une des meilleures d'Europe* »

ces travaux ont permis de multiplier par 100 les capacités de stockage d'information, notamment sur les disques durs. « Si vous pouvez écouter de la musique sur votre lecteur MP3, c'est un peu grâce à ce que j'ai fait » avait-il répondu à des lycéens qui l'interrogeaient sur les travaux qui lui avaient valu le prix Nobel. Lequel récompense aussi un chercheur au parcours exemplaire, attaché à la recherche publique et soucieux du devenir des jeunes scientifiques.

technologie lourde que je connais bien, beaucoup de nos jeunes enseignants-chercheurs sont trop surchargés d'enseignement pour pouvoir affronter dans de bonnes conditions la compétition internationale très rude de la recherche actuelle. Un allègement de leur enseignement permettrait d'exploiter réellement leur potentiel.

**L'US Magazine :** *À condition de recruter des universitaires, surtout si l'on veut augmenter le nombre d'étudiants ?*

**A. F. :** Il y a eu des promesses sur la stabilisation des postes universitaires. Pour le CNRS, on attend un contrat objectifs/moyens pour les prochaines années et également un plan d'emploi pluriannuel évitant les effets « d'accordéon » liés à l'évolution prévue de départs à la retraite.

**L'US Magazine :** *Et l'enseignement ? Vos étudiants ont-ils suivi la filière universitaire depuis le bac ?*

**A. F. :** Dans mon laboratoire et aussi mon M2 (ex-DEA), le recrutement est assez équilibré, les étudiants venant à parts égales de grandes écoles et de l'Université. J'ai aussi enseigné en premier cycle. C'est un métier difficile, car on accueille, sans sélection et après écrémage par les filières sélectives, des étudiants de niveaux très variés que l'on doit orienter vers la filière la plus adaptée à leurs possibilités. En premier cycle, je me souviens avoir enseigné dans une section de rattrapage où je reprenais les programmes de lycée (de Troisième à Terminale) : le rendement en était malheureusement faible. Il est souhaitable que les universités se spécialisent. Aux États-Unis, certaines comme Harvard ou Stanford, délestées de premier cycle, peuvent se concentrer sur

une formation d'excellence au niveau post-graduate pour des étudiants qu'elles ont sélectionnés d'après leurs résultats dans des universités axant leur effort sur les premières années universitaires.

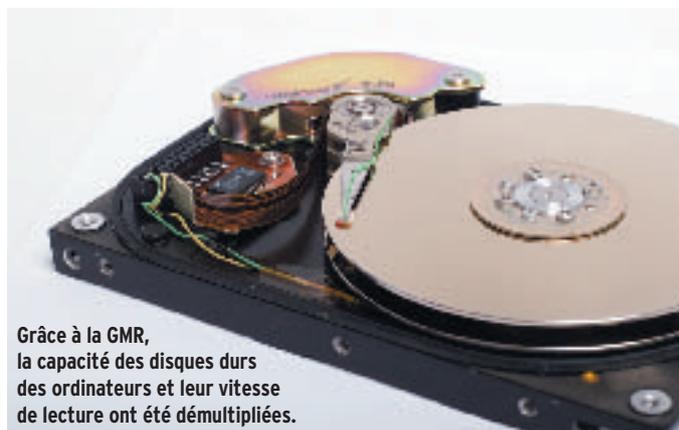
## Dans mon laboratoire, le recrutement est assez équilibré, les étudiants venant à parts égales de grandes écoles et de l'Université

**L'US Magazine :** *Venons-en à vos travaux. La spintronique se préoccupe d'une grandeur typiquement quantique, le spin, que l'on se représente souvent à l'aide d'une toupie : alors, toupie or not toupie ?*

**A. F. :** La spintronique est une électronique exploitant à la fois la charge électrique et le spin des électrons. On peut en donner l'image suivante : l'électron tourne autour de son axe comme une toupie, quantique, dont la vitesse de rotation ne peut prendre que deux valeurs opposées (spin « vers le haut ou le bas »). Cette rotation génère le petit aimant porté par chaque électron, responsable de l'aimantation des matériaux magnétiques. La propriété essentielle pour la spintronique est que, dans un matériau magnétique, la mobilité des électrons peut être très différente selon que l'orientation de leur spin est égale ou opposée à celle de l'aimantation. On peut alors moduler le courant électrique en contrôlant l'orientation de l'aimantation dans des matériaux magnétiques traversés par le courant ; c'est le principe général.

Avec de nombreuses applications pour les disques durs utilisés en informatique ou en électronique portable, dans les technologies biomédicales et bientôt peut-être dans les technologies des télécommunications !

La spintronique s'est développée rapidement. Cela a commencé avec la magnétorésistance géante (GMR) qui m'a valu le prix Nobel. La GMR permet de détecter les inscriptions magnétiques des disques durs par une variation de courant. Aujourd'hui, les phénomènes de transfert de spin permettent réciproquement



Grâce à la GMR, la capacité des disques durs des ordinateurs et leur vitesse de lecture ont été démultipliées.

d'écrire une inscription magnétique par transfert d'aimantation par un courant. Ce sera probablement utilisé pour écrire des mémoires vives d'accès rapides et non volatiles qui permettront un démarrage quasi-immédiat de votre ordinateur. Le transfert de spin permet aussi de générer des oscillations dans le domaine de fréquence des ondes radio, ce qui aura sans doute des applications en télécommunications. ■

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

## LOCATIONS

lisbonne. appartement@gmail.com

(64) Orthez, loue maison de charme, 4/5 p., tt cft + jard., 400€/s. Tél. 06 09 84 66 61.

(29) Douarnenez, loue maison cent. ville, gd jardin, prox. plage, 6/8 pers. dispo 25/07 au 15/08. Px : 680€/sem. Tél. 06 63 04 56 08.

Paris 12<sup>e</sup>, 3 pièces, s. d'eau, WC ind., 1<sup>er</sup> asc., ch. cent. ind., 1200€. Libre au 1/9/09. Tél. 04 74 51 82 16.

(64) Biarritz Milady, T2 prox. mer, 3/5 pers., 525€/sem. Tél. 06 33 24 69 66.

Luberon, site except., maisons de caractère ds propriété boisée 5 ha, gde piscine, avril à novembre. Tél. 04 91 76 13 59/06 60 05 26 26.

Aix-en-Provence, location studio, juillet et août, 200m Hôtel de ville, 460€ par mois, charges comprises. Pour tout renseignement, contacter M. Espada au 04 90 49 83 01 HR.

Paris 19<sup>e</sup>, loue 2 p., 18/07 au 8/08, 300€/sem. Tél. 06 70 19 21 95.

Corse, T2, b. mer, terras. jard., libre juin-18 juil. Tél. 04 66 64 99 48.

Avignon, cherche studio intramuros pour fille étudiante (à louer ou à acheter) pour sept. 09. Tél. 03 23 67 52 84.

Morbihan, 30 km de la mer, loue gîte 5 pers. au calme, 350€/sem. Tél. 02 33 50 16 06/06 86 60 36 18.

M<sup>o</sup> Saint-Denis, duplex + terrasse, 6 pers., 400€/sem. en août. Tél. 01 48 20 50 59/06 20 66 06 90.

Manhattan, centre, studio du 15 au 30 août, 600€/sem. Tél. 01 48 20 50 59/06 20 66 06 90.

La Rochelle, loue joli studio (40m<sup>2</sup>) avec terrasse et jardin, 300€/sem. Tél. 06 09 10 90 85.

Trouville centre, 4 pers., 350€/semaine, 650€/quinzaine. Tél. 01 40 26 46 36  
d'Yvoire-esperanza@hotmail.fr

(06) Vence, maison, jardin, 5 pers., 3 pièces, loggia (tt conf.), 600€/sem., 1000€/quinzaine. Tél. 06 82 13 58 11.

Toscane, maison. Tél. 02 33 28 60 97.

Rome, appart. Tél. 02 33 28 60 97.

Cascogne, séjour de charme, repos, calme, détente, piscine, 15% sur le mois d'août. Wifi. www.barbotan.com

Annecy, loue studio 20m<sup>2</sup>, neuf, calme, 10 mn pied vieille ville, pk. 280 €/s., 11/07 - 22/08. Tél. 04 50 46 67 27 (rép.) heatherger@gmail.com

Berlin Neukölln, maisonnette, 6 pièces, 3 ch., jardin, 300€/sem., période 25/07-22/08. Contact : isabelle.lechevalier@wanadoo.fr

Paris 11<sup>e</sup>, charmt petit apt 2 ch., 4 pers., tt équipé, possb ADSL, juil./août, 360€ la sem. Tél. 06 09 93 64 61.

Vendée, La Tr/mer, mais. tt cft, 4/6 pers., plage 5 mn à pied, 13/6-15/8 (350/450€). Tél. 06 62 02 16 85.

Paris 19<sup>e</sup>, loue à l'année studio meublé refait neuf, clair, calme, 670€ cc. Tél. 01 42 02 16 57 (rép.).

(34) Palavas, loue P2 sur plage, 4/5 pers., balcon, vue mer, parking privé. Tél. 04 66 81 49 54/06 13 03 49 92/06 24 77 83 93

Vaucluse, ferme à louer, 1-15/08, jardin ombragé, calme, idéal pour couple, 750€ la quinz. Tél. 04 90 30 70 50.

(37) Rigny-Ussé, loc. mais. 4 pers., 200 à 250 €/s., cour voit. Tél. 02 47 28 53 89.

(15) Mais. 4 p., terr., jard., calme, 4<sup>e</sup> sem. juil. et août, 280 €/s. Tél. 04 73 89 27 12.

Provence, mais. village, 6/8 p., 4 ch., 2 s.d.b., juillet-sept., 450 €/s. Tél. 06 80 30 52 96.

Paris, ch. log. pr ma fille ét. master, rentrée 09. Tél. 05 59 42 27 52.

Pyrénées, loue mais. 4/6 places, hameau, jardin, vue, 600 €/qz + soins chat. Tél. 06 70 95 33 63.

Paris 11<sup>e</sup>, coll. loue 2 p. tt cft, sem., quinz., vac. Tél. 06 83 33 45 36.

Sud Auvergne, Hte Vallée de la Loire, 950 m, mais. 3-4 pers., calme, cft, jardin, juillet et après 15/08, 250 €/sem., 400 €/qz. Tél. 04 71 57 13 65.

Perpignan, loue à l'année F2 meublé, 330 €/mois. Tél. 06 15 11 79 66.

Paris 15<sup>e</sup>, 5 mn Montparn., loue 3 pces 70 m<sup>2</sup>, tout fourni, 4 pers., 6/07 au 29/08, un mois minim., 400 €/s. Tél. 06 70 93 74 00.

Paris-Daumesnil, loue 2 p. vide à coll. Tél. 06 22 33 43 16.

Montpellier, villa 6/8 pers., jard., pisc., libre du 1 au 22/08. Tél. 04 67 40 39 93.

(56) Vannes, T3, 53 m<sup>2</sup>, neuf, r.d.c., terrasse 8 m<sup>2</sup>, parking, magnifique petite résidence, calme, clôturée, jardins, 557 € c.c., 3 mois de loyer offert. Tél. 06 84 64 29 86, michel.rotenberg@snepfu.net

Nice, F4, v. mer, 490 €/s. Tél. 04 93 86 12 27.

Nice, F3, 320 €/s., 600 €/qz. Tél. 04 93 86 12 27.

Paris, loue studios/2 pièces meublés, équipés, tout confort, à partir de 295 €/semaine. Tél. 01 45 45 17 27, situp@worldonline.fr

Budapest, bel apt F2, 43 m<sup>2</sup>, 2 pces tt cft, meublé entier, neuf, cuis. tt éq. Au centre de Budapest (50 m de Váci Utea et Danube). 60€/j. Tél. 06 43 60 95 52.

## IMMOBILIER

St-Malo, retraité SNES vend villa 6 pièces, véranda, garage 40 m<sup>2</sup>, jardin, 250 m plage et commerces. Tél. 02 40 69 66 42.

(77700) Bailly-Romainvilliers, vend appart. F2, très bien situé + place de parking au sous-sol. 152 000 € (à débattre). Tél. 06 72 50 57 79.

(Lyon 4<sup>e</sup>) T3 Canut prox. Th. Croix-Rousse, calme, sur cour, lumineux, rénové, immense cave voûtée, gge en loc., 265 K€. Tél. 06 87 80 09 59.

Sud Portugal, vd maison type Alentejo, 4 pièces, jard., cadre privil., mer. 115 000 €. Tél. 06 72 22 51 51.

(76) Bardouville, coll. vend mais. 120 m<sup>2</sup>, 4 ch., gd jard. arboré. 197 000 €. Tél. 02 35 75 28 11.

Auxerre, vd F2. Tél. 06 79 99 71 49.

Nice nord, 2 pces, haut standing, 2<sup>e</sup> ét., ouest, sans v.-à-vis, balc., terrasse, club house, pisc., transats, sauna, salle de fitness, gardien, garage : 325 000 €. Tél. gardien : 06 17 46 50 20. Prop. : borgovilla@gmail.com

## DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition à partir de 1000 €. Occasion, neufs, px importateur... livr. et SAV ds toute la France, Bechstein, Baldwin... Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouvert 7/7 sur RDV, www.300pianos.fr





# 96%

de nos clients et sociétaires nous accordent leur  
**CONFIANCE**

Pour faire avancer vos projets, la confiance entre vous et votre banquier est essentielle. Le Crédit Mutuel Enseignant a été créé par des enseignants pour leurs collègues et propose donc un service de Bancassurance adapté au statut et aux besoins de ses sociétaires enseignants. A ce titre, nos sociétaires et clients nous confient leurs projets et attentes en toute sérénité.

Et vous, que diriez vous de rejoindre LA banque du monde de l'Education Nationale ?

**Crédit  Mutuel**

**Enseignant**

[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

**n°1**  
de la relation  
**client**

# HELP!



LES PROFESSEURS ONT EUX AUSSI LE DROIT À LEUR CAHIER !



Maternelle &  
Cyclo Élémentaire



Collège  
& Lycée



La professeuse  
principale

## GAMME ENSEIGNANTS.

Avec la nouvelle gamme Enseignants Oxford, les professeurs ont enfin le cahier qui correspond à leurs attentes ! Une praticité absolue, un gain de temps précieux... Plus qu'un simple cahier de notes, c'est un outil complet pour gérer, évaluer et suivre vos élèves tout au long de l'année en fonction de votre cycle. Gestion administrative de la classe, relevé des notes, suivi des cours, préparation des activités pédagogiques... 3 cahiers "tout-en-un" pour gérer vos classes de la maternelle au lycée. [www.cahiers-oxford.com](http://www.cahiers-oxford.com)



LE TALENT C'EST D'AVOIR ENVIE